

Le no 70 ct.

MEUBLES **FURRER** La maison pour fiancés et acheteurs

> Sion Av. de Tourbillon 027/23 33 93 Centre des meubles

de meubles!

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Feu Nicodème

Nicodème, Boris, Georgievitch Rostov, patriarche de l'Eglise orthodoxe russe, vient de s'affaler sans vie aux pieds du Saint-Père, Jean Paul Ier. La presse nous l'a dit, en quatre lignes dans les journaux qui voulurent minimiser l'affaire, en quarante dans ceux qui la jugèrent avec plus de discernement.

Il était donc né en 1929. Moine à 18 ans, prêtre à 20, évêque à 28, chancelier du patriarcat de Moscou à 30, archevêque à 32 ans, il accomplit à l'étranger un nombre incroyable de voyages : Jérusalem, Paris, Genève, Rhodes, New-Delhi, Upsala, New York, etc.; Rome aussi bien sûr, où il est reçu par Paul VI en 1963, 1965,

Quelle fulgurance dans la carrière au pays de la persécution et quelle surprise de voir mourir un vieux patriarche de 49 ans, devant un jeune pape

de 66. L'Occident, décidément, ne vaut rien pour les promotions ecclésiastiques..

Les lecteurs du NF sont assez bien informés pour savoir qu'une telle carrière a été possible parce que le patriarche Nicodème était la créature du KGB et qu'il a contribué de son mieux à l'étranglement des croyants russes. (Cf. André Martin: Les croyants en URSS, Fayard 1970 et... la photo du personnage.)

Successeur d'Alexis, le grand ami de Staline, Nicodème a œuvré de son mieux pour fermer les églises, limoger les prêtres, tromper l'opinion occidentale et promouvoir le triomphe marxiste.

Quelle insanité se préparaitil à proférer sous les lambris du Vatican pour que la parole lui ait été si définitivement retirée? Puisse son destin retenir chez eux les autres impos-Rembarre

Vers canton du Jura

soucis et des sous

En toute franchise, je ne suis pas surpris que la création du canton du Jura provoque des discussions en forme de soucis pour des sous. Car le Suisse est de composition telle - malgré les exceptions qui confirment la règle - que le sens de l'économie l'emporte volontiers sur le sens de l'histoire. Il est vrai que celui-ci n'est guère définissable, alors que celui-là est précisément comptable !.. Mais je n'insiste pas sur ces considérations, puisque je veux surtout aborder un problème que soulèvent la création et la « viabilité » du prochain canton du Jura.

Face à l'échéance du 24 septembre, une question se pose parfois dans le public : un canton du Jura est-il viable ?.. Une seconde question,

plus sournoise, se pose également : un canton du Jura ne deviendrait-il pas un surcroît de charges pour les finances fédérales ?.. Bref, quand l'heure, ou la controverse, n'est plus au « droit à la différence », elle passe bientôt au souci pour les sous!

Par Roger Germanier

D'emblée, j'avoue que ces questions me semblent une sorte d'impertinence, propre à jeter quiconque dans l'effarement. Comme si le droit à l'existence devait principalement se précéder, s'assurer, d'une preuve d'aisance!

Je conçois que certains se fassent du souci pour la destination, pour la distribution

de leurs sous, mais je ne comprends pas que ce souci puisse se transformer en argument majeur contre la création d'un nouveau canton, d'emblée suspecté de creuser trop dans je ne sais quel fonds de péréquation. Comme s'il était interdit de naître sans la promesse de la richesse! Je comprends d'autant moins ce souci que je n'en finis plus d'entendre des louanges sur les vertus et l'efficacité de la solidarité confédérale (foi de discours quand s'allument les feux du 1er Août)!

Avant de demander aux Jurassiens s'ils prévoient la possibilité de vivre dans la moyenne du confort helvétique, il serait plus conforme à

Suite page 7

Conseil d'Etat Les radicaux se tâtent

Voir page 7



Voir page 29



Mort tragique d'une jeune Montheysanne Voir page 29

GRAND PRIX D'ITALIE: DÉNOUEMENT TRAGIQUE

Le pilote suédois Ronnie Peterson n'est plus. Il est décédé à l'âge de 34 ans, à l'hôpital de Niguarda de Milan, des suites des blessures subies dimanche dans l'accident survenu peu après le départ du Grand Prix d'Italie à Monza. Ironie du sort, Pe-

terson a trouvé la mort là où il avait connu ses plus grandes joies, puisqu'il avait enlevé son premier grand succès en formule 3 (1968) et s'était imposé à trois reprises en formule 1 sur le circuit

Sa mort est survenue lundi

matin, quelques heures après l'aggravation brutale de on état. Ronnie Peterson avait subi une très longue intervention chirurgicale au cours de la nuit. Son état s'était brusquement aggravé à l'aube. Il était tombé vers 6 h. 45 dans un profond

coma, compliqué par des insuffisances respiratoires et rénales. On lui administra alors de l'oxygène pur mais il ne réagissait plus. « Son état clinique ne laisse plus aucun espoir », déclarait alors le Dr Mombelli. Il devait décéder sans avoir repris con-

Pourtant, dimanche, au moment de l'hospitalisation, la situation ne semblait pas particulièrement dramatique. Peterson, selon le diagnostic, souffrait de sept fractures aux jambres, de brûlures aux mains et d'une intoxication

due aux gaz. Les informations les plus pessimistes parlaient d'une amputation

Voir pages 9 et 16

Photos Flash



Le moment du drame : la Lotus de Peterson, à l'arrière-plan, vient d'exploser et des flammes jaillissent, jusqu'à plus de cinquante mètres de hauteur. Au premier plan, on reconnaît de gauche à droite la Ferrari de Villeneuve, la Lotus d'Andretti et la Brabham de Lauda, qui ont échappé au carambolage. Au fond à droite, hors de la piste, la McLaren de Bruno Giacomelli. En médaillon :

le blond Suédois Ronnie Peterson était âgé de 34 ans et courait cette saison dans l'écurie JPS Lotus, dirigée par Colin Chapman. Il comptait à son actif, cette année, deux victoires en grand prix, en Afrique du Sud et en Autriche, et une série de places d'honneur. Il était second au classement intermédiaire du championnat du monde des conducteurs, derrière son coéquipier Mario Andretti.

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

De l'estampille à l'enveloppe

Bien qu'il soit toujours désagréable de modifier de vieilles habitudes, ce n'est pas tant ce changement qu'il faut bien accepter - puisque c'est Berne qui l'impose - que les données historiques qu'a fournies M. Wellhauser, lé nouveau conseiller d'Etat, au sujet du droit de vote. Particulariste comme nous le sommes, nous avons appris que c'est déjà en 1387 que fut institué, en notre bonne ville, le suffrage universel, un siècle seulement après les Waldstaetten! C'est dire combien la liberté individuelle d'expression fut, de tout temps, en honneur chez nous. Dès 1707, les élections ont lieu au scrutin secret, dénommé, à l'époque, la «balotte». Par la Constitution de 1814, le vote secret et personnel est définitivement reconnu. Apparaît enfin en 1870, l'estampille qui sera légalement indispensable durant 108 ans. Cette vignette sera remplacée par une enveloppe, dès le 24 septembre pour la votation nationale sur le Jura. Ainsi le veut la nouvelle loi fédérale de décembre dernier.

La manière de voter se trouve complètement changée. Cette enveloppe officielle et un bulletin vierge parviendront à chaque citoyen et citoyenne, par la poste. Le bulletin devra être rempli à la main, par oui ou par non. C'est lui, sous enveloppe, qu'il faudra, après vérification de notre identité au local de vote, mettre dans l'urne. Exclusion de toute influence des partis; plus d'imprimé, tout est manuscrit, et double contrôle de l'autorité. On s'y fera; cependant on peut penser que ces complications décourageront beaucoup de votants, au moins les premières fois. C'est dommage étant donné le sujet capital de fin septembre.

Simultanément les Genevois ont appris que le poste si important de chancelier d'Etat qu'occupait à la satisfaction de tous, M. Jean-Paul Galland changeait de titulaire. C'est un homme jeune, très compétent en matière administrative et en informatique qui lui succède. Dominique Haenni est docteur en droit, âgé de 41 ans, secrétaire général de la chancellerie depuis 1975, et catholique. Le choix est non seulement normal et justifié mais bon.

Les Knie, gens du voyage!

Passons du sérieux à l'amusant. La famille Knie avec tous ses attirails, hommes, animaux, ménagerie et «tutti quanti», est dans nos murs. Ainsi le veut une autre tradition, au début de septembre. Le succès est encore plus grand que les années précédentes, non seulement à cause du spectacle, mais aussi à cause du savant battage qu'en ville même, les animateurs de cette entreprise savent monter pour faire valoir leur

Signalons tout de suite à nos lecteurs que notre fameux cirque national entrera en Valais, par Martigny, les 18 et 19 octobre; sera à Sion du 20 au 22, à Sierre les deux jours suivants et à Brigue les 25 et 26 du même mois. Réjouissez-vous! car on fête un jubilé. Voilà 175 ans qu'existe la dynastie Knie et 60 ans qu'elle anime le plus grand cirque helvétique. A Genève, la tente est pleine tous les soirs et dans la journée la ménagerie est prise d'assaut. La brochure qui célèbre ces événements présente des photographies inédites qui rappelleront d'émouvants souvenirs aux aînés.

Un seul ennui!

On a mis en chantier, à proximité immédiate, le parking souterrain qui permettra, avant deux ans, d'entreposer plus de 800 véhicules sous la plaine de Plainpalais, au centre de la cité. On l'attend depuis longtemps. Mais ces immenses excavations ont considérablement gêné l'installation du cirque, même si un éléphant a gentiment prêté son concours lors de la mise en place de la

première benne de béton. De plus les travaux progressant à vive allure, la poussière qui s'en dégage n'est pas sans causer des soucis aux collaborateurs de la famille Knie. N'aurait-on pas pu attendre une quinzaine? On a perdu beaucoup plus de temps à établir les plans de transformation qui vont modifier de fond en comble le rondpoint voisin.

Dans la nuit du 13 au 14, plus de 120 roulottes, 60 campings tractés par autant de voitures, plus de 300 animaux, disparaîtront pour Nyon, par le chemin de fer et la route, et le chapiteau aux 4200 places ne sera plus qu'un beau souvenir! Les enfants en rêve-

Rêves de vacances!

Mais il n'y a pas que la famille Knie qui voyage! L'Office national italien du tourisme reprend une très utile tradition. Il nous présente périodiquement les plus belles régions, les plus intéressantes provinces du pays. Car si les grandes villes sont des pôles d'attraction, il est bien d'autres paysages, plages, antiquités, lieux idéals de repos, qui méritent d'être connus et appréciés. Sous l'impulsion du Dr Mario Campagnoli, délégué de l'ENIT en Suisse romande, les chefs de département de cette magnifique Riviera adriatique de l'Emilie-Romagne, sont venus en dire les beautés à nos concitoyens. Sait-on que l'organisation touristique de cette région est la plus importante de ce pays? 5000 hôtels, 2000 pensions offrent 300000 lits aux touristes et vacanciers. L'année dernière, plus de 70000 Suisses ont passé là un million de nuitées, et il y en eut encore davantage, cet été. Quant aux colonies de vacances pour la jeunesse, leurs camps étaient tous pleins. Le très aimable consul à Genève, Enrico Nardi, patronnait la manifestation, à laquelle nos autorités prirent part.

Fidèle au passé!

Retour au pays pour une toute autre consécration. A nous autres Suisses, fiers de notre histoire fédérale et cantonale, rien ne devrait nous être plus précieux que les té-moins de notre passé. Or la ligue suisse du patrimoine national, «Heimatschutz» décerne, chaque année, un prix à une commune qui se distingue par «une protection exemplaire des sites urbains ou villageois». Notre Société d'art publique, que présida longtemps l'historien Edmond Ganter, ancien maire de Genève, et aujourd'hui, la très dévouée Elisabeth Bertschi, avait proposé Dardagny, qui reste un joyau campagnard en plein mandement. Le prix Wakker, après concours, lui fut attribué pour son irremplaçable rural dans lequel fermes et château, sites vinicoles et agri-coles, se marient admirablement.



Dardagny

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE

AEDACTION CENTRALE

André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard
Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux; Gérald Rudaz et Roger Germanier, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire
de rédaction; Roland Puippe et Pierre Fournier,
rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riondel et JeanMarie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre
Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris,
rédacteurs sportifs....

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121. DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 16 heures
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du
jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution
jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau
ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES Surface de composition d'une page : 289 x 440

Corps fondamental : 8 (petit). 10 colonnes annonces de 25 mm de largeur. 5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 56.5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames: 2 fr. 35 le millimètre (colonne de

Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de Avis mortualres: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm). Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Ce dernier week-end le Tout-Genève officiel, artistique et patriote se donna rendezvous dans cette localité comme à la chapelle de Malval proche, pour rendre hommage à ses neuf siècles d'existence. La cérémonie se termina par une grande et joyeuse fête

Le gouvernement était représenté par son vice-président, le conseiller d'Etat Vernet auquel nous devons, par ailleurs, une plaquette remarquable, unique en son genre, retraçant par l'image en couleurs l'activité du «Fonds de décoration de l'Etat de Genève de 1970 à 1977». Chef du Dépar-tement des travaux publics, ce magistrat a voué à ce domaine une attention particulière, comme le prouve d'abord un texte explicatif du plus grand intérêt, puis une illustration qui l'est davantage encore. Plans et photos, avec commentaires font de ce volume riche de 125 pages, une œuvre passionnante pour tout Genevois.

Avant les trois coups...

Enfin nous avons vécu la grande parade des trois principaux bateleurs de l'art dramatique: la Comédie et son annexe le Théâtre de Poche; les spectacles du service culturel Migros; le Théâtre de Carouge, enfin les Galas Herbert-Karsenty. Disonsle franchement, nous fûmes enthousiasmés par ces quatre programmes qui présentent, chacun dans son genre, des pièces inédites ou très connues, avec des distributions étincelantes, incluant presque toujours les créateurs des principaux rôles. Un effort considérable a été fait, tant la concurrence est ardente entre ces scènes, qui cherchent à gagner de nouveaux adeptes. Trois d'entre elles sont subventionnées. Seul Herbert va à la bataille par ses propres moyens. Il m'a prié de vous rappeler qu'il donnera durant la saison, six de ses dix spectacles au casino-théâtre de Sierre; les six principaux qui vont du Barbier de Séville joué par la Comédie française au complet, au Bateau pour Lipaia avec Edwige Feuillère, en passant par le chansonnier-imitateur Thierry le Luron. Pour Genève nous vous parlerons des principaux de ces ouvrages au fur et à mesure de leur parution.

Les premiers essais de télévision en Suisse avaient eu lieu à l'Exposition nationale de 1939, où l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich présenta une installation complète: six acteurs et cabarettistes animaient ces émissions expérimentales. La Seconde Guerre mondiale donne un coup d'arrêt au développement de la télévision, qui reprend ensuite à l'EPF, dans les universités et l'industrie. Diverses productions voient le jour, qui suscitent l'intérêt du public mais échauffent les esprits: les attraits et les dangers de la télévision nourrissent de vives discussions, dont la presse se fait l'écho. Dès 1946 la SSR manifeste sont intérêt pour le nouveau moyen de communication et entre l'année suivante au Comité suisse pour la télévision.

Ce comité arrive à la conviction que l'introduction de la télévision ne peut se faire que progressivement. Pour commencer, un service d'expérimentation doit se pencher sur les questions de conception des programmes et de production d'images, tout en contribuant à la formation de personnel spécialisé. La publication du projet d'expérimentation, suscite de nouvelles controverses, d'autant plus qu'on prévoit de prélever 600 000 francs sur le produit des taxes d'écoute radiophonique afin de le financer (le projet est budgeté à 4 millions au total). «Pas un franc radio pour la télévision», rétorquent les adversaires de la TV. Il est vrai que personne n'est alors en mesure de faire la moindre prévision tant soit peu fondée sur l'avenir de la télévision. Dans ce contexte, on reproche même au Conseil fédéral de vouloir l'imposer sous la pression des milieux

Mais le nouveau media s'impose de lui-même en Europe et par conséquent en Suisse. Son triomphe est concrétisé par l'Eurovision, qui retransmet le 6 juin 1954 la Fête des narcisses de Montreux. premier d'une longue série de reportages diffusés à travers toute l'Europe. L'émission fait suite à une initiative due à M. Marcel Besançon, alors directeur géné-

L'échec de l'article constitutionnel

Peu avant l'expiration du délai fixé au service d'expérimentation, le Conseil fédéral propose au Parlement de le prolonger car, avant l'institution définitive de la TV, il entend également créer les bases légales qui font défaut à la radio et résoudre le problème du financement. Il s'agit de fonder l'exploitation des deux mass medias sur un article constitu-tionnel. Accepté par les Chambres fédé-rales à l'issue d'âpres débats, le projet se heurte à une forte opposition qui fait valoir l'impossibilité pour le peuple suisse de se prononcer réellement sur la télévision. Car il ne pourra qu'accepter ou rejeter simultanément la radio, très po-pulaire, et la TV. Finalement, le projet d'article constitutionnel est rejeté le 3 mars 1957.

Conséquence: la publicité télévisée

Le problème du financement restait donc entier. Il ne fallait plus compter avec des subventions de la Confédération et la radio elle-même ne pouvait plus investir d'argent dans la télévision naissante. L'idée d'un financement par la publicité se fit donc jour, provoquant aussitôt une levée de boucliers de la part des éditeurs de journaux. Pour empêcher la publicité à la TV, l'Association suisse des éditeurs de journaux et les agences de publicité offrirent à la SSR une indemnité annuelle de 2 millions de francs pendant dix ans ou jusqu'à ce que la télévision puisse assurer elle-même son financement. Mais il apparut bientôt qu'elle ne pourrait jamais le faire: la publicité à la télévision sera introduite le 1^{er} février 1965.

La dix-neuvième partie sous la loupe

La dix-neuvième partie entre le champion du monde Anatoly Karpov et son challenger Victor Kortchnoi s'est disputée sans fait saillant aucun et s'est terminée par la nullité au 39° coup. Le score demeure ainsi de 4 à 1 en faveur du champion du monde

La cause de ce manque d'animation est à rechercher dans le fait que Kortchnoi, qui faisait seul le spectacle jusqu'ici, a décidé d'adopter un nouveau style. Il se contentera désormais d'une politique d'attente. Le challenger constate en effet avec amertume qu'il a montré un jeu créatif alors que Karpov s'est contenté d'une tactique défensive, qui s'est révélée en fin de compte beaucoup plus payante. Si nous pouvons nous permettre une nouvelle comparaison avec le tennis, on peut dire que Kortchnoi montait constamment au filet pour smasher. tandis que Karpov se contentait de renvoyer les balles du fond du court. Kortchnoi restera désormais également au fond du court.

On risque ainsi d'assister à de longs et ennuyeux échanges. Les prochaines parties, comme cette dix-neuvième, pourraient désormais avoir les trois propriétés de l'eau, résumées par les trois i: inodore, incolore et insipide. A moins que.. A moins que Karpov qui pourtant devrait être en pleine décontraction, puisqu'il mène avec une marge confortable, se décide enfin à monter au filet pour exécuter son premier smash. Il en est parfaitement capable.

Revue militaire de la Suisse italienne

LUGANO. - A l'occasion de ses cinquante ans de présence dans la vie culturelle militaire de la minorité ethnique nationale, à laquelle elle est destinée, la Rivista militare della Svizzera italiana publie un numéro spécial, enrichi de documents et de photos, qui offre un aperçu des études et essais historiques dont la rédaction de la revue s'est occupée au cours du dernier demi-siècle.

Le numéro spécial est précédé de brefs articles du chef du Département militaire fédéral Rudolf Gnaegi, du chef du Département militaire cantonal du Tessin Flavio Cotti et du commandant de la division de montagne 9 M. Franchini.

Déroulement de la 19° partie Blancs: Victor Kortchnoi Noirs: Anatoly Karpov.

Ouverture catalane Baguio, le 7 septembre 1978.

1. c4 Cf6 2. g3 e6. 3. Fg2 d5 4. Cf3 Fe7 5. d4 0-0 6. Cbd2 b6 7. 0-0 Fb7 8. cxd5 exd5 9. Ce5 Cbd7. Cette position s'est déjà présentée dans une partie Kirov - Padevski, championnat de Bulgarie 1977. 10. Cdf3. Dans la partie précitée, les Blancs avaient pris l'avantage par 10. Cdc4! Kortchnoi semble déterminé à éviter désormais les complications. Cependant son coup trop passif permet à Karpov d'égaliser séance tenante. 10. ... c5! 11. b3 a5 12. Fb2 Ce4 13. Tc1 Te8 14. Cxd7 Dxd7 15. Ce5 De6 16. Cd3 Fd6 17. dxc5. Par ce coup, les Blancs créent un duo de pions suspendus chez les Noirs. Les éléments stratégiques de la lutte contre un tel duo sont les suivants: 1. les Blancs - ce sont

en effet eux qui luttent contre le duo de pions suspendus dans cette partie - doivent échanger le plus de figures possible; 2. faire pression sur les pions suspendus; 3. jouer les fous en fianchetto, car ils augmentent ainsi la pression sur les pions suspendus sans gêner l'action des pièces lourdes; 4. tenter de faire avancer l'un des deux pions pour réduire la mobilité du duo. 17. ... bxc5 18. e3 a4. Les Noirs cherchent immédiatement du contre-jeu à l'aile dame en y ouvrant des lignes. Se river à la défense du duo serait trop risqué. 19. Cxa4 Fa6 20. Te1 Fxd3 21. Dxd3 Txa4 22. Db3 Taa8 23. Fxe4 dxe4 24. Dxe6 Txe6 25. a3 Ta4 26. Ted1 f6. Prépare la centralisation du roi en vue de la finale 27. Rf1 Rf7 28. Tc2 Fe7 29. Td7 Tb6 30. g4 Re6 31. Tc7 Ta8 32. Td2 g6 33. Rg2 f5 34. g5 Td6. Si 34. ... Fxg5 35. Txh7 et les Noirs ont une nouvelle faiblesse à g6 35. Tc2 Tda6 36. h4 T8a7 37. Tc8 Ta8 38. Tc7 Ta8 39. Tc8 nulle par répétition de coups.
G.G.

Heureuse répercussion de l'exposition estivale de Verbier

Don du Pakistan «Enfants du monde»

Lors de la 4° Exposition internationale du tapis d'Orient, à Montreux, le gouvernement du Pakistan avait fait don à la Guilde d'un magnifique tapis. Il était prévu que cette œuvre, entièrement nouée à la main, serait mise en vente et l'argent ainsi recueilli partagé par moitié entre Enfants du monde et le Croissant-Rouge pakistanais.

Grâce au succès du récent mémorial Paul-Chaudet réalisé près de Verbier par Me Rodolphe Tissières pour Enfants du monde le tapis offert à la Guilde par le Pakistan a trouvé un acquéreur.

Aujourd'hui, 12 septembre, à 15 h. 30, au pavillon officiel du Pakistan, dans le cadre du 59° Comptoir suisse, Me Rodolphe Tissières et M. Daniel Gros pour Enfants du monde, ainsi que M^e André Bronimann, président de la Guilde internationale du tapis d'Orient, exprimeront publiquement leur profonde gratitude à une délégation du gouvernement pakistanais, pour ce geste généreux et de solidarité internationale.

Conférence des directeurs cantonaux de prévoyance sociale

SAINT-GALL.

- Sous la présidence du conseiller d'Etat bernois Kurt Meyer s'est tenue récemment à Saint-Gall la conférence des directeurs cantonaux de la prévoyance sociale, à laquelle a participé, en qualité d'hôte, le conseiller fédéral Kurt Furgler. La conférence a décidé de formuler une recommandation aux directions cantonales de

prévoyance sociale, dans le cadre de l'article 13, alinéa 2, de la charte sociale européenne.

Il convient selon elle, d'assurer aux personnes qui ont recours aux services de prévoyance sociale que cette démarche ne portera pas préjudice à leurs droits politiques et à leurs droits sociaux. Tant que les lois cantonales régissant la prévoyance sociale permettront que des mesures restrictives s'instaurent telles que la privation du droit de vote ou l'interdiction d'auberge, les cantons demanderont que de telles prescriptions ne soient plus appliquées et soient exclues de la prochaine révision législative. La conférence a élu M. Pierre Aubert, conseiller d'Etat vaudois, en qualité de vice-président.





Réalisation: F.-Gérard Gessler

On sait combien l'arrivée de techniques nouvelles comme celles des commandes électriques va apporter de révolution dans la conception des nouveaux avions. Grâce à cette technique un grand domaine de configuration de vol jusqu'alors inabordable pourra maintenant être exploité, apportant ainsi aux avions de plus grandes possibilités d'évolution. A Toulouse, l'avion Concorde Nº 1, équipé à titre expérimental de commandes de vol toutes électriques et digitales, a effectué un premier vol d'essai très satisfaisant. La campagne de vols qui s'ouvre ainsi permettra d'expérimenter ce système de commandes et d'étudier les applications du concept de contrôle automatique généralisé (CAG) aux avions civils. Dans le domaine militaire, les commandes de vol électriques ont également fait leur apparition avec les premiers essais en vol du Mirage 2000, avion d'une nouvelle génération aux possibilités extrêmement étendues.

L'étude présentée ci-dessous est due à la revue Air et Cosmos. Elle fait le point sur le nouveau dispositif équipant le Mirage 2000.

Il y a cependant une différence profonde avec les réalisations antérieures ; sur le Mirage III et surtout sur le Mirage IV, par exemple, la commande de profondeur était déjà à transmission électrique, mais avec une timonerie (mécanique) parallèle, à guignol débrayable, destinée à assurer la sécurité. De même, sur le Mirage G-8, la servo-commande de direction recevait aussi ses ordres par voie électrique, celle-ci ayant cependant une « autorité » limitée à 50 %; les 'spoilers, par contre, étaient à commande entièrement électrique, avec double sé-

L'expérience en vol a montré, en fait, qu'il n'était jamais fait appel aux sécurités mécaniques; or, ces dernières présentent plusieurs inconvénients: elles sont lourdes, encombrantes, pèsent sur la conception même de la structure (il faut prévoir leur passage) et surtout limitent sérieusement les performances des transmissions électriques.

Ce point mérite explication. Une timonerie mécanique de sécurité doit pouvoir être enclenchée à tout instant ;



Le Mirage III avec ses « moustaches ».

problème, il devient alors possible d'utiliser toutes les ressources de l'électronique pour rendre les com-

capteurs aérodynamiques, dont les signaux sont traités par des calculateurs numériques de gains et s'ajoutent aux

puisse revenir à une altitude et à un point du domaine de vol autorisant le

A propos des commandes de vol électriques

Bien que totalement invisible - et pour cause - la novation la plus remarquable du Mirage 2000 réside probablement dans la suppression totale des éléments mécaniques (bielles, etc.) dans le système de transmission des ordres aux servo-commandes des différentes gouvernes, et dans son remplacement par des liaisons électriques ; c'est le « fly-by-wire » présenté parfois, un peu abusivement, comme une invention d'outre-Atlantique, alors que des commandes à transmission électrique sont déjà utilisées depuis longtemps en France sur divers

il lui faut donc, en permanence, « suivre » les ordres électriques reçus au niveau des tiroirs des servocommandes, de façon à n'introduire aucun hiatus en cas de recours rapide à la sécurité qu'elle est censée apporter. Du même coup, cela signifie que les performances des transmissions électriques ne peuvent être très différentes de celles qu'apporte le système mécanique parallèle ; leur « autorité », comme disent les techniciens, se trouve donc limitée, comme leurs perfor-

La suppression totale (1) des sécurités mécaniques modifie les données du

mandes électriques intelligentes et améliorer à la fois le comportement de l'avion et son pilotage. L'examen de ce qui se passe entre le manche du Mirage 2000 et les gouvernes correspondantes (c'est-à-dire les « élévons ») permet de comprendre comment. Lorsque le pilote agit sur le manche (les mouvements de celui-ci étant rai-

dis par une « boîte à ressort »), des capteurs mesurent son déplacement (ainsi que les ordres de trim) et le transforment en signal. Ce signal est envoyé dans un calculateur qui reçoit également des informations en provenance de gyromètres (placés sur les trois axes), et d'accéléromètres de tangage et de roulis (contrôle de l'as-Le calculateur, c'est son rôle, réalise

le mixage des signaux en provenance du pilote (via les capteurs de déplacement du manche) et des signaux en provenance des capteurs relatifs aux mouvements de l'avion; il combine de plus ces signaux pour réaliser un couplage roulis-lacet optimal; enfin, il élabore un signal de sortie, de telle sorte que le résultat final (mouvement futur de l'avion) corresponde à la loi de pilotage recherchée. En pratique, la loi adoptée est celle d'un facteur de charge proportionnel à l'effort sur le manche, tout au moins à partir de 300 nœuds (aux vitesses plus basses, des débattements plus importants sont né-

Les gains sur chaque élément de la chaîne de pilotage ainsi constituée (manche, capteurs, calculateurs, servocommandes) et bouclée par l'avion luimême doivent aussi être fonction du point du domaine de vol sur lequel se trouve l'avion (vitesse, altitude, pression) : d'où la nécessité d'utiliser des

signaux provenant des autres capteurs et du pilote.

La sécurité est obtenue par la redondance des circuits : les chaînes d'élaboration d'ordres aux « élévons » sont quadruplées, celles de la gouverne de direction sont triplées; sur le prototype Nº 01, la chaîne de profondeur n'est actuellement que triplée, mais le passage à une chaîne quadruplée est obligatoire, car l'appareil doit rester opérationnel (c'est-à-dire ne pas être obligé de larguer ses charges, par exemple) après deux pannes succes-

La ségréation des chaînes est la plus complète possible; d'autre part les chaînes ne sont pas toutes de même niveau; la chaîne Nº 01 de commande des « élévons », par exemple, utilise les service de la centrale aérodynamique, dont les signaux sont d'ailleurs utilisés aussi à d'autres fins (systèmes d'armes); les chaînes Nº 2 et 3 utilisent simplement, pour satisfaire leurs besoins en anémométrie, des boîtiers capteurs qui leur sont propres, et constituent des centrales aérodynamiques indépendantes simplifiées : il existe ainsi finalement trois chaînes aérodynamiques, comme il existe des blocs gyrométriques triples, etc.

Autres précautions prises pour assurer une sécurité totale ; les générations électriques sont au nombre de quatre pour les seules commandes de vol : génération normale (deux alternateurs); batterie; génération autonome (sur moteur en autorotation); deuxième génération autonome (moteur hydraulique).

Côté hydraulique (servocommandes), une électropompe de secours assure en cas d'arrêt du moteur, l'autonomie nécessaire pour que l'avion

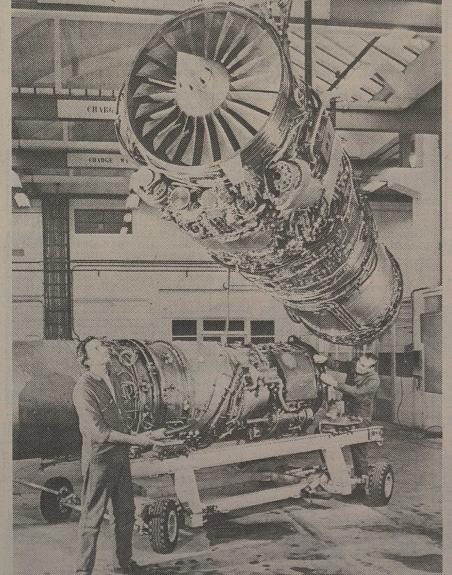
Des précautions sévères sont prises pour réduire les risques de foudroie-

A noter enfin que les entrées des servocommandes étant analogiques, l'élaboration des lois de pilotage et d'asservissement est également analogique; les capteurs, par essence, sont aussi analogiques; l'élaboration des gains, par contre, est numérique. comme sur le pilote automatique SFENA 605 qui sera monté à partir du prototype Nº 02.

Le résultat final sera un appareil aérodynamiquement instable, par son centrage, mais qui apparaîtra stable, homogène, et facile à manœuvrer au pilote; par rapport au delta classique, le centrage arrière qui sera adopté permettra à l'avion de gagner en approche plusieurs dizaines de kilomètresheure, celle-ci ne s'effectuant finalement qu'à une vitesse supérieure d'une dizaine de kilomètres/heure à celle d'un avion empenné. Ce type de commande autorise des changements plus rapides de trajectoire, une meilleure manœuvrabilité et de plus grandes marges et limites de manœuvre.

Les pricipales firmes concernées par le système de commandes électriques du Mirage 2000 sont, en dehors de Dassault-Bréguet (direction générale technique et département équipements, ou D.E.D.), Crouzet (centrale aérodynamique) et la SAGEM (blocs gyrométriques et accélérométriques).

1) Sur les prototypes 01 et 02, un secours mécanique a cependant été prévu, au titre des essais en vol sur les élévons internes ; doté de mélangeurs mécaniques et de guignols débrayables, il permet d'assurer à la fois le contrôle en profondeur et le contrôle en gauchissement.



Le réacteur SNECMA M 53 qui équipe le Mirage 2000.



Tout âge porte ses fruits, il faut savoir les cueillir. Raymond Radiguet

que les deux fragments s'épousent

parfaitement. Avec un bâtonnet, en-

duisez de colle une des surfaces

fracturées, adaptez-y immédiatement le second morceau, serrez fortement

et éliminez sans attendre les bavures

de colle (endroit et envers). Mainte-

nez serrées les deux pièces en les

entourant de bandelettes de scotch

que vous enlevez 24 heures après.

Les traces de scotch s'éliminent à

Si vous êtes petite, ne cherchez

pas à tout prix à vous grandir par une

coiffure très volumineuse en hauteur. De même que vous ne porterez pas

des talons démesurés si ce n'est pas

la mode, de même vous étudierez une

coiffure qui équilibrera votre sil-

bien plats auxquels vous portez votre

préférence peuvent, si vous avez un visage rond, ne pas vous aller du tout.

Vous adopterez une coiffure légère-

ment gonflée en accord avec la forme

Si vous êtes forte, ne vous faites

pas une « petite tête » sous prétexte

de vous amincir. Votre coiffure doit

représenter, en volume, à peu près

les deux tiers de votre tour de han-

De même si vous êtes maigre, ne

Le choix de la coiffure est impor-

tant car il permet de caractériser la

personne tout entière, de personnali-

ser les expressions du visage et les

mouvements du corps. Mais il est dé-

licat. Ainsi, on peut tricher sur la forme du nez, des hanches, du men-

ton, mais il faut obligatoirement tenir compte, avant de déterminer le type

de coiffure, de toutes les données

propres à chacune de nous, car il

n'existe pas trente ou cinquante types

de coiffure, mais seulement quelques

types de base autour desquels cha-

que femme doit trouver son style per-

sonnel pour ce qui est des détails.

vous faites pas une « grosse tête »

Si vous êtes grande, les cheveux

l'acétone.

houette.

de votre visage.

disproportionnée.

Votre beauté

Attention à votre silhouette

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion,

tél. 551074 **Hôpital d'arrondissement.** – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures. Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites:

en privée: de 10 à 20 h.; en commune: de 13 à 16 h. et de 19 à 20 h.; en pédiatrie: de 15 à 17 h.; en maternité: de 12 à 14 h., de 15 à 16 h. et de 19 à 20 h.

Centre médico-social régional, hôtel de ville,

le ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30. Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le

Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ». Service d'aides familiales: responsable

Michelle Fasnacht.

Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3° âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints

au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)

Service psycho-social
Ligue valaisanne contre les toxicomanies

- Office cantonal des mineurs

Ligue valaisanne contre le rhumatisme - Caritas Valais

Service médico-pédagogique/Erziehungs-beratung (tél. 57 11 71).
 Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, télé-phones 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111 Ambulance. – SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit:

Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Acci-

Grône Samaritains. – Objets sanitaires et ma-tériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. – Amoos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73. Groupe AA. – Chippis, tél. 55 76 81. A l'écoute (La main tendue). – Difficultés, pro-

blèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.

Dancing La Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la

saison, tél. 55 18 26.

Sibliothèque. – Tél. 55 19 64 – Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. – Mar-di et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence télé-phonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau Nº 10.

Bibliothèque Aslec. – Avenue du Marché 6 -Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Taxi Saint-Léonard. – Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.

Médecin de garde. - Le Nº 111 renseignera.

Lundi 11 et mardi 12, Duc, 22,1864 Mercredi 13 et jeudi 14, Gindre, 22,5808 Vendredi 15 et samedi 16, Wuilloud, 22,4235

Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures: 15 heures - 21 heures.

Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 -

En dehors de ces heures: pour ordonnances

médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. – Médecin de

Ambulance. - Police municipale de Sion, télé-

Ambulance. — Police municipale de Sion, tele-phone 21 21 91.

Samaritains. — Dépôt d'objets sanitaires télé-phone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électricité et carburation. – 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours sédunois. – 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24, correct de Nord SA invent par le 2014 24. Garage du Nord SA, jour et nuit: 223413 et

Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Vœffray, tél. 22 28 30.

Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'écule protestante.

l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88. Dispensaire médical: ouvert l'après-midi. Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements

et l'entant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. – Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin № 3; au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. — Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.

Service d'aides familiales. — Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30

14 h. 30 à 15 h. 30.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. — Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle № 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Télé-phone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale - Ouverte le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi, de 14 à 19 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. — Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de

Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33, Nendaz-Station. – Discothèque Lapin-Vert ou-

vert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.

Dancing le Gallon. — Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la salson. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. – Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.

tél. 22 40 42.

Consommateur-Information. — Rue de la PorteNeuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Musée des costumes - Vivarium. — Route de
Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf
lundi, de 13 h, 30 à 18 h, 30.

Musée de la Majorie. — Du 17 juin au 17
septembre. exposition Ludwig Werlen.

Expositions — Ecole-club Migros: exposition
astrophotographique « Les merveilles de l'Univers » jusqu'au 30 septembre. Ouverte du

nivers » jusqu'au 30 septembre. Ouverte du

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111 Médecin de service. – Appeler le numéro 111 Hôpital. – Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111 Ambulance officielle. – Tél. 2 24 13 et 2 15 52. Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.

Centre de planning familial. — Avenue de la Gare 28, tél, 2 66 80.

Dépannage mécanique jour et nuit. — ACS Martigny, tél. 026/23232.

Dépannages accidents. - Carrosserie P. Germano, 22540

garde: D' Jean Wirthner, r. des Remparts 12, Sion, tél. 222945 Höpital régional. – Permanence médicale asmano, 22540

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h. surée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Groupe Alcooliques anonymes «Octodure». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, télépho-ne 2 49 83 et 5 46 84. AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard,

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11⁴ Pompes funèbres. – Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 3 73 39. Exercices: 2º mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie du Cro-chetan, tél. 41544

Médecin. – Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92. Samaritains. – Matériel de secours, tél. 4 14 54

et 4 23 30. Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 111 Pompes funèbres. – Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner,

Dancing Treize Etolies. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. — Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIRENAC. — Centre d'Information de régulation des naissances et d'aide aux couples,

tél. 4 66 11. Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37. Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures. Centre Fitness du Chablais. – Tél. 4 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Viege

Pharmacie de service. - Pharmacie Burlet,

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty,

Alcooliques anonymes. — Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots. tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61. Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrig-

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Loèche-les-Bains

Médecin de service. - Rheumaklinik, 611252 CLAUDETTE

RENTRER! ENFIN!

----MAIS DE LONGUES MINUTES S'ÉCOULENT SANS QUE GILLES VIENNE REJOINDRE SAFEMME ...

AUJOURDHUI

Carottes râpées

Bœuf aux lentilles

Mettez 150 g de lentilles brunes triées dans de l'eau froide pendant

trois heures. Faites dorer dans 30 g

de beurre 800 g de bœuf (poitrine).

Ajoutez un os de veau, un litre de

bouillon (eau et cubes), sel, poivre,

thym et laurier. Laissez cuire pendant deux heures. Mettez les lentilles dans

de l'eau bouillante pendant dix

minutes, puis égouttez-les. Ajoutez-

les ensuite à la viande avec une

gousse d'ail et du sel, et laissez cuire

Les lentilles, riches en calories

(100 g = 150 cal.) et en phosphore,

contiennent deux fois plus de fer que

les épinards et autant de protéines

que la viande. Elles sont donc

particulièrement recommandées aux

Un petit conseil général pour la

rentrée: on frotte les vêtements

longtemps enfermés dans des armoi-

res et des malles où ils prennent une

odeur de renfermé avec une solution

d'eau et d'alcool à brûler, à parts

égales. Laissez aérer longtemps,

Les traces grasses et noires qui

souillent les cols de vestes et de

manteaux sont lavées avec un mélan-

ge d'alcool et d'ammoniaque en

quantité égale, puis soigneusement

Les taches de graisse rebelles sur

des tissus de laine, coton et fil,

s'effacent à l'aide d'une pomme de

terre cuite dans la pelure et d'un papier buvard. Mettez la partie cou-

pée de la pomme de terre encore

chaude en contact avec la tache, en

plaçant le buvard sous le tissu pour

qu'il absorbe la graisse. Répétez

plusieurs fois en changeant le buvard

Pour recoller une porcelaine brisée

en deux morceaux, vérifiez d'abord

de place et tamponnez à l'eau tiède.

l'odeur de renfermé disparaîtra.

rincées à l'eau froide.

pendant une heure encore.

enfants et aux anémiques.

Trucs pratiques

Diététique

Un menu

Raisin

Le plat du jour

Bœuf aux lentilles

nadam

DE MEME PAS COUCHER SUR LE DIVAN DU BUREAU? IL NE VA PAS ME FAIRE CA?

La tendance sur les marchés européens

PARIS: en hausse.

Sion

et 224168

21 heures.

Pharmacie de service

Dans le sillage de Wall Street, tous les secteurs ont poursuivi leur mouvement de hausse dans un marché animé.

FRANCFORT: en hausse.

Toujours sous la conduite des valeurs bancaires, la bourse allemande s'est à ermi sur un large front.

AMSTERDAM : ferme. A l'instar de Wall Street, toutes les valeurs néerlandaises ont clôturé sur unenote ferme dans un volume de transactions calme.

BRUXELLES: en hausse.

A l'exception d'Electrobel, tous les titres de premier rang ont fait preuve de fermeté durant une séance moyennement animée.

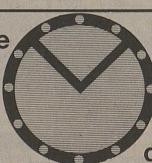
MILAN: irrégulière.

Dans un marché sélectif, de nombreuses valeurs industrielles ont tout particulièrement fait preuve de fermeté.

LONDRES : ferme.

Dans un volume d'activité modéré, toutes les subdivisions se sont modérément orientées à la hausse sous la conduite de Shell et British Petroleum.

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...



arrêter montre pour gagner du temps

CHANGE - BILLETS

France	36.—	38.50
Angleterre	3.—	3.35
USA	1.55	1.70
Belgique	4.80	5.20
Hollande	73.50	76.50
Italie	18.75	20.75
Allemagne	80.—	83.—
Autriche	11.—	11.60
Espagne	2.05	2.35
Grèce	4.25	5.25
Canada	1.32	1.47
Suède	35.—	38.—
Portugal	3.25	4.25
Yougoslavie	7.50	9_

L'industrie graphique enrichit votre vie.

PRIX DE L'OR

Lingot	10700.—	10850.—
Plaquette (100 g)	1070.—	1100.—
Vreneli	97.—	107.—
Napoléon	95.—	105.—
Souverain (Elisabeth)	92.—	102.—
20 dollars or	495.—	515.—

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeam-

ment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

BOURSE DE ZURICH

Suisse

8.9.78

FERMÉE

Suisse	
Brigue-Viège-Zermatt	92.50
Gornergratbahn	950 d
Swissair port.	810
Swissair nom.	747
UBS	3290
SBS	392
Crédit Suisse	2340
BPS	2190
Elektrowatt	1970
Holderbank port.	497
Interfood port.	3900
Inter-Pan	115 d
Motor-Columbus	885
Œrlikon-Bührle	2845
Cie Réassurances port.	4975
Winterthur-Ass. port.	2530
Zurich-Ass. port.	12350
Brown, Boveri port.	1605
Ciba-Geigy port.	990
Ciba-Geigy nom.	569
Fischer port.	605
Jelmoli	1585
Héro	2870
Landis & Gyr	1000
Losinger	725
Globus port.	2500
Nestlé port.	3405
Nestlé nom.	2250
Sandoz port.	3600
Sandoz nom.	1680
Alusuisse port.	1170
Alusuisse nom.	509
Sulzer nom.	2475
Allemagne	
AEG	67
BASF	115.50
Bayer	115.50
Demag	135 d
Daimler-Benz	261
Commerzbank	188
Deutsche Bank	247
Dresdner Bank	199
Hoechst	113
Siemens	244.50
VW	194
USA et Canada	
Alcan Alumin.	52.50
Amax	82.50
Beatrice Foods	45.50 of
Burroughs	140
Caterpillar	101

Dow Chemical

46.75

111.50

Divers	8.9.78	E
AKZO	26.25	1
Bull	19.25	R.
Courtaulds	3.60 d	FERMÉE
de Beers por	11.75	
ICI	12.50	
Péchiney	36 of	
Philips	21.75	
Royal Dutch	103	
Unilever	96	
Hoogovens	30 d	

Bourses européennes

		8.9.78	11.9.78
Air Liquide		342	349.90
Au Printemps		102	104.50
Rhône-Poulenc		116.20	117.10
Saint-Gobain		155.80	160
Finsider	Lit.	187	180
Montedison		207.50	224.25
Olivetti priv.		1275	1275
Pirelli		969	975
Karstadt	DM	333	333
Gevaert	FB	1420	1460

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	304	314
Anfos 1	146	147
Anfos 2	128.50	129.50
Foncipars 1	2200	
Foncipars 2	1200	_
Intervalor	45.75	46.75
Japan Portfolio	376	386
Swissfonds 1	221	223
Swissvalor	65.50	66.50
Unversal Fund	69	70
Universal Bond	_	475
AMCA	_	
Bond Invest	_	
Canac	56	57
Espac	100	102
Eurit	_	_
Fonsa		_
Germac	87	_
Globinvest	_	_
Helvetinyest	_	
Pacific-Invest		_
Safit	_	_
Sima		_
Canada-Immobil		-
Canasec	338	342

BOURSE DE NEW YORK

BOURSE DE NEW	YUKK	
CAN STREET, ST.	7.9.78	8.9.78
Alcan	32 1/4	33 1/4
Burrough	86	86 3/8
Chessie System	30	30 1/4
Chrysler	117/8	12
Coca-Cola	46 1/8	46 1/4
Conti Oil	29 1/4	30
Corning Glas	61 5/8	63 1/4
Dow Chemical	28 5/8	30
Dupont	129,37	131 1/2
Kodak	63 5/8	64 1/2
Exxon	51 1/8	51 3/4
Ford	45 3/4	46 1/4
General Electric	53 7/8	54 5/8
General Foods	33 1/8	34
General Motors	64 7/8	65 7/8
General Tel. & Tel.	30 3/4	30 5/8
Goodyear	17 1/4	17 1/2
Honeywell	713/8	71 7/8
Inco	163/8	16 5/8
IBM	298,62	300 1/4
Paper	47	48 1/8
ITT	33 3/8	33 1/2
Kenecott	23 1/8	23 3/8
Lilly Elly	51 1/4	52
Litton	26 1/2	27
Minnesota	63 3/4	65
Distillers	21 1/2	21 5/8
NCR	65 5/8	66 5/8
Pepsico	31 3/4	31 3/4
Procter	89	89 3/4
Rockwell	34 7/8	35
Sperry Rand	47 1/4	47 7/8
Uniroyal	8 1/2	83/8
US Steel	26 1/4	26 5/8
United	49 3/8	49 1/2
Woolworth	22 3/8	22 5/8
Xerox	60 1/4	61 1/4
Zenith Radio	18	18 1/4
Utilities	107.92 (
Transport	261.49 (
Dow Jones	907 3/4	(+14.04)

Crédit Suisse Bonds	60 1/4	61 1/2
Crédit Suisse Intern.	53 1/2	54 3/4
Energie-Valor	64	65 3/4
Swissimmobil 61		
Ussec	412	427
Automation-Fonds	59	60
Eurac	247	249
Intermobilfonds	60 1/2	61 1/2
Pharmafonds	113	114
Poly-Bond int.	. 61	62
Siat 63	1175	1180
Valca	65 1 /2	67 1 /2



CINEMAS

SIERRE

Tél. 027 55 01 18;

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans LES MONSTRES DES PLANÈTES SECRÈTES

SIERRE

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans Dur... explosif... LE TÉMOIN À ABATTRE Avec Franco Nero, Fernando Rey

CRANS

Le Cristal

Soirée à 21 heures – 16 ans LA VIE PARISIENNE J.-P. Darras, Jacques Balutin
Tout le charme de la Belle-Epoque

HAUTE-NENDAZ

Cinalpin

RELÂCHE sauf les mercredis et samedis séances à 21 heures

SION

Arlequin Tél. 027 22 32 42

Capitole

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans LAST WALTZ Un film de Martin Scorsese avec Bob Dylan, Ringo Starr

SION

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans VIOLETTE NOZIÈRE de Claude Chabrol avec Isabelle Huppert

SION

Tél. 027 22 15 45

Tél. 027 86 12 59

Cinéma

Michel

Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans LA CHAMBRE VERTE Un film de François Truffaut

ARDON

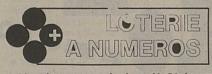
Ce soir: RELÂCHE Du vendredi au dimanche CARTOUCHE

FULLY

Aujourd'hui: RELÂCHE Jeudi 14 + 16 ans L'EMPIRE DES FOURMIS GÉANTES Dès vendredi 15 – 16 ans LA VIE DEVANT SOI

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET Cie, GENÈVE

Affiliated Fund	D	8.18	8.82
Chemical Fund	D	8.26	9.03
Technology Fund	D	9.67	10.57
Europafonds	DN	29.15	30.70
Unifonds	DM	19.85	20.90
Unirenta	DM	41.55	42.90
Unispecial 1	DM	70.35	73.90
Crossbow Fund	FS	4.03	3.93
CSF-Fund	FS	16.49	16.10
Intern. Tech. Fund	D	8.92	8.76



Liste des gagnants du tirage Nº 36 du 9 septembre 1978:

1 avec 6 Nº 3 avec 5 N°

396 593.90 + le Nº compl 33 333.35 103 avec 5 Nº 3850.40 6204 avec 4 N° 63.90 98257 avec 3 N







Francs

MARTIGNY

Tél. 026 2 26 22

Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans Anticipation ? Science-fiction ? L'EMPIRE DES FOURMIS GÉANTES Dès demain mercredi à 20 h. 30 – 16 ans Les tempêtes de rire !!! QUATRE ZIZIS DANS LA MARINE

MARTIGNY

Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir mardi à 20 heures – 12 ans Quatre heures de spectacle inoubliable Avec Charlton Heston et Jack Hawkins

ST-MAURICE

Zoom Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELÂCHE Demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans Film d'art et d'essai EL TOPO

MONTHEY

Monthéolo Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans Sophia Loren, Burt Lancaster dans LE PONT DE CASSANDRA Un film catastrophe réalisé avec un luxe de moyens gigantesques!

MONTHEY

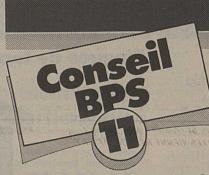
Plaza Tél. 025 4 22 90

Ce soir: RELÂCHE Dès demain soir à 20 h. 30 – 18 ans Clint Eastwood dans son dernier film L'ÉPREUVE DE FORCE

BEX

Rex

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus Le plus comique des films érotiques ! SEX TRIP A BANGKOK Venez rire de nos trois Bavarois à Bangkok! Strictement pour adultes



L'intérêt qui augmente d'année en année: une prestation que seule la BPS vous offre.



Le livret (Epargne à intérêts progressifs) de la BPS est conçu pour l'épargne à long terme; il complète le livret d'épargne traditionnel. Renseignez-vous auprès de la BPS la plus proche.

BANQUE POPULAIRE SUISSE un choix qui s'impose



Emissions en noir et blanc

(tv) Suisse romande

14.25 Télévision éducative

l'Etat providence

Télactualité: Le Jura, 1"

15.00 Vespérales (Reprise du 14.5.78) 15.10 Mon pays c'est...

Jean Delarze, vigneron (Reprise du 14.12.69) 15.30 Aux frontières de

14.15 Point de mire

15.00 TV-Contacts

17.30 Téléjournal

Présentation

17.40 La récré du mardi

- Nos amis les animaux

- Basile et Pécora

des programmes

- Les pouces verts

- Basile et Pécora

18.05 Courrier romand

Pour les petits

19.00 Un jour, une heure

19.45 Un jour, une heure

20.00 Passe et gagne Le jeu des incollables

Ludmilla Mikaël

(tv) Suisse alémanique

9.10-11.35 Télévision

Terre et nature

18.40 Système D

19.30 Téléjournal

20.20 Tell quel

21.20 O Salto

22.45 Téléjournal

- Dans la rue, fais bien at-

- «Le clown», une chan-son de Mannick et Jo

Simon au pays des craies de couleur

Magazine suisse d'infor-mation consacré à la vie

politique, économique et

■ Un film de Christian de Chalonge, avec Marc Pico, Antonio Passalia et

Le jeu des incollables

TÉLÉVISION

10.30 Télévision scolaire 15.00-16.30 Da capo

Programme pour les aînés 17.00 Pour les petits La maison où l'on joue:

avec Scapa. 17.30 Télévision scolaire

Le Yemen (1) 18.00 Cours de gymnastique (1)

Echecs Tournoi des maîtres à Bristol

18.45 Fin de journée (Reprise de «Temps pré-sent » du 4.5.78) 16.30 Plerre Augsburger, 18.50 Téléjournal 19.05 Bodeständigl Choscht To:30 Pierre Augsburger, chiffonnier
(Reprise de «Courrier romand» du 16.3.78)
16.55 Le nez dans les étoiles des autres
(Reprise du 29.5.78)

Rendez-vous folklorique
19.35 Point chaud

20.00 Téléjournal 20.20 CH magazine

Film américain de P. Garland (1972). Avec Claire Bloom, Anthony Hopkins, Alfred Richardson. 22.45-23.00 Téléjournal

(tv)Suisse italienne

18.00 Téléjournal 18.05 Pour les tout-petits Un merveilleux monde

d'animaux. 18.10 Pour les jeunes Heure G: Klik & Klik, pour celui qui aime la photo-graphie (1)

19.10 Téléjournal

19.25 L'homme et la nature
Une tribu primitive. Doumentaire

19.55 Magazine régional Revue des événements de la Suisse italienne 20.30 Téléjournal

20.45 Rebecca

Film dramatique d'Alfred Hitchcock (1940), avec Joan Fontaine, Laurence Olivier et George San-

22.50-23.00 Téléjournal

(tv) France 1

11.15 Réponse à tout 11.33 Midi première 12.00 TF1 actualités

14.05 La radio buissonnière

Derborence (7) de Charles-Ferdinand Ramuz, lu par

(Nouvelle diffusion)
18.05 Inter-régions-contact

Zbinden 19.15 Couleur d'un jour

radiophoniques:

Mise en ondes:

(Nouvelle diffusion) 22.05 Blues in the night par Robert Burnier

Radio romande II

14.00 Aujourd'hui Madame

Youenn Gwernig, profession: barde. 15.00 Moïse 5. Moses. The Lawgiver

lité. 14.42 Variétés. 14.45 La voix au chapitre. 15.05 Variétés. 15.09 Au revoir. 15.10 Hantise.

pour les femmes La fibre paternelle, com-ment vient-elle aux hom-

18.20 Actualités régionales

18.45 L'inconnu de 19 h. 45

Histoire d'un avion

A Flushing-Meadow

19.00 TF1 actualités

22.00 TF1 actualités

(tv) Antenne 2

19.30 Concorde:

21.02 Tennis

17.00 A la bonne heure

17.32 L'île aux enfants L'écho de la malle

17.55 Christine (2)

18.15 Une minute

17.25 Nounours

15.55 Rugby
Rétrospective du Tournoi des Cinq Nations. 16.55 Récré A2

La forêt apprivoisée. Je veux être toi... vétérinaire.

17.55 C'est la vie 12.45 Le regard des femmes 12.50 Petite histoire de nos stars. 13.10 Séquence Lettre ouverte à l'an 2000 17:55 Des chiffres musicale. 13.25 Mardi guide. 13.43 Variétés. 13.47 Mardi femme actua-

et des lettres Actualités régionales 18.45 Top club

Tubes d'été: Serge Fou-chet. Carte d'identité: Mort Shuman. Pour danser: Akka B. 19.00 Journal de l'A2 19.35 Les dossiers de l'écran:

A tous les coups l'on gagne Film de Paul Bogart (1975).

Avec Shirley Jones, Lau-rence Luckinbill, Sam Groom, Joyce Van Patten,

Débat: La passion du jeu 22.15 Journal de l'A2

(tv) France Régions 3

17.30 FR3 Jeunesse

17.55 Tribune libre 18.10 Le chevalier de cœur

L'enlèvement de la prin-cesse, dessin animé. 18.20 Actualités régionales

18.40 La télévision régionale

Dans la Garrigue ardé-choise.

18.55 FR3 actualités

19.00 Les jeux de 20 heures
19.30 Au-delà du Missouri
Un film de William Wellmann (1951). Avec Clark
Gable, Ricardo Montalban, John Hodiak, Adol-

20.45 FR3 actualités

Beromunster

succès d'aujourd'hui
10.00 Le pays et les gens
11.05 Anciennes marches
autrichiennes

12.00 La chronique verte 12.15 Félicitations

14.05 Magazine féminin

allemands

16.05 Personnellement 17.00 Onde légère 18.20 Musique de danse

18.45 Sport 19.00 Actualités. Musique

20.05 Théâtre 21.05 Musique populaire

22.05 Hampton-Jazz 23.05-24.00 Musique classique

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55

11.30 Orchestre récréatif de la Radio suisse

15.00 Scènes et airs d'opéras

Rendez-vous de midi: Informations et musique

6.05 Espresso 9.05 Tubes d'hier,

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00



Radio romande l

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.

6.00 Le journal du matin Musique variée et infor-mations générales. Présentation: Gil Caraman

7.35 Billet d'actualité 8.05 Revue de la presse

8.25 Mémento des spectacles et des concerts 8.40 Microscope La séquence du consom-mateur

8.55 Bulletin de navigation 9.05 La puce à l'oreille

par Yves Court. 12.00 Informations

par Janry Varnel
12.30 Le journal de midi Edition principale et maga-zine d'actualité 13.30 De plume, de son, et

6.00 7.00, 8.00 Editions principales

romande Chronique routière

Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du

Production et animation: 10.05 La pêche à la sardine

et appels urgents 12.05 Le coup de midi

d'image par Janry Varnel 14.00 Arrêt des émissions en modulation de fréquence pour mesures de lignes

jusqu'à 16.00 et suite du programme sur Sottens (OM)

par Jacques Donzel

16.05 Feuilleton:

Pierre Boulanger 16.15 Mon nom, mon nom par Bernard Pichon et Philippe Rausis
17.05 En questions

par Jacques Bofford Bernard Lorjou

18.20 Revue de la presse suisse alémanique 18.30 Le journal du soir 19.00 Actualité littéraire par Gérard Valbert, Francis Boder et Albert

par André Pache 20.05 Aux avant-scènes

Copains-Clopant Comédie en deux actes de Christian Kursner. Musi-que de Roland Vincent. Couplets de Michel Del-pech et Clauding Deubis pech et Claudine Daubisy Avec: Yvon Dihé, Rémy Longa, Liliane Cebrian, Christian Kursner, Chantal Simon, Pierre Spiva, Mi-chel Delpech, Catherine Seneur, Stéphane Bouy, Chantal Bosso. Pierre Walker

7.00 (s) Suisse-musique 9.00 Informations

9.05 Le temps d'apprendre 9.05 Cours d'italien 9.20 Domaine italien
9.30 La Suisse et l'éducation

10.00 Les concerts du jour 10.05 L'école des parents vous propose... Laisser faire ou interdire, avec M^{mes} Y. Emery et L.

10.30 Initiation musicale Rites, mariage et chansons (1)
11.00 (s) Suisse-musique

O. Schoeck

Honegger Martin Martin 12.00 (s) Midi-musique Bartok

Z. Kodaly D. Scarlatti Prokofiev 14.00 Arrêt des émissions pour

mesures de lignes 16.00 Suisse-musique G. Bononcini 17.00 (s) Rhythm'n pop

(s) Jazz-éventail 18.00 Informations 18.05 (s) Redilemele

Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera

19.30 Novitads 19.30 Novitads
19.40 (s) Stéréo-service
20.00 Informations
20.05 (s) Soirée musicale
interrégionale
Festival de Salzbourg: diffusion différée du concert

du 13 août Orchestre philarmonique de Vienne Chœurs: Membres de la Société de musique et chœurs de l'Opéra d'Etat

de Vienne, directions Claudio Abbado

22.30 Musique de chambre W.-A. Mozart 23.00 Informations

6.00 Musique et informations 9.00 Radio-matin

9.00 Radio-matin
11.50 Programmes du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 Feuilleton
13.30 Chantons à mi-voix
14.05 Radio 2-4:
Musique légère
16.05 Après-midi musical
18.05 Cinéma et théâtre
18.30 Chronique régionale

18.30 Chronique régionale

19.00 Actualités Troisième page Notes sur les œuvres des

23.05-24.00 Nocturne musical

«UNA»











L'amour c'est...

se glisser à sa place encore toute chaude quand il s'est levé.



Prévisions jusqu'à ce soir : nord des Alpes, Valais et Grisons : le ciel sera très nuageux avec quelques précipitations régionales, surtout dans le centre et l'est du pays. Eclaircies après le passage de la perturbation. Température prévue : 15 à 20 degrés en plaine. Limite de zéro degré proche de 3000 mètres dans l'ouest et de 2500 mètres dans l'est. Vents modérés d'ouest à nord-ouest, tendance à la bise demain en fin de journée sur la Suisse romande.

épargnés!

Evolution probable pour mercredi et jeudi: nord: mercredi, temps en partie ensoleillé. Jeudi, ensoleillé et plus chaud. Sud: beau temps.

A Sion hier : serein, 22 degrés ; 22 à Zurich ; 24 à Bâle et Genève; 23 à Berne; 25 à Locarno; 7 au Saentis, serein.











M Reg. U.S. Pat. Off—all rights reserved •1977 Los Angeles Times

La qualité d'une bonne maison.



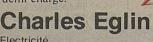
Lave-vaisselle Bosch E 700

7 programmes dont 2 ECONOMIQUES et un pour le lavage des verres et de la porcelaine délicate. Capacité: 12 couverts. Cuve et contre-porte en acier inoxydable. Super isolation phonique. Panier supérieur réglable en hauteur. 3 niveaux d'aspersion. Indicateurs de

programmes et niveau du sel régénérant. Adoucisseur

Lave-linge Bosch V 530 avec touche économique.

pour le lavage jusqu'à 5,5 kg. 14 programmes de base. Sélecteur de température. Essorage à 800 t/min. Essorage progressif pour textiles délicats. Tous les programmes peuvent être utilisée avec la touche ECONOMIE pour une demi-charge.



Electricité Martigny

Tél. 026/2 39 61 - 2 25 50



Service après vente assuré en Valais Tél. 027/22 77 41



es amoureux du café

La petite machine à café de professionnels pour l'espresso au bureau ou à la maison, de GAGGIA, l'inventeur de la machine à espresso

au Comptoir Suisse

Semaines de dégustation du 9 au 24 septembre Halle 35 Stand 3502

Représentant général et importateur: Supresso S.A., 4002 Bâle Tel. 061/50 00 22

Poser un tapis ou plaques en feutre aiguilleté chose facile!

Les revêtements de sol en feutre aiguilleté, entièrement synthétiques, résistants et d'entretien facile conviennent parfaitement pour les cuisines, salles de bains, corridors, chambres d'enfants, ateliers de bricolage, etc. Ils sont disponibles en différentes teintes unies, à des prix Migros très

avantageux.



MI@ FLOOR

Tapis en feutre aiguilleté

Semelle en mousse de latex. En largeur originale de 200 cm.

au lieu de 8.50

Plaques de tapis en feutre aiguilleté

autocollantes, 40 x 40 cm La plaque

au lieu de 1.30

adhérentes. 40 x 40 cm

La plaque

au lieu de 2.30

Soyez fort: Fumez léger.







Le problème de la succession de M. Arthur Bender Le parti radical consulte ses membres Pour ou contre une participation minoritaire?

Le document que nous publions ci-après, intégralement, vient d'être transmis aux présidents des sections locales du parti radical-démocratique valaisan ainsi qu'aux présidents des associations de district. Il s'agit en somme d'une procédure de consultation de la base, en ce qui concerne la participation radicale au gouvernement, après la démission du conseiller d'Etat Arthur Bender. Les réponses seront données lors de l'assemblée des délégués du parti, le 21 octobre prochain à Fully.

Historique

La participation radicale au Conseil d'Etat a déjà fait l'objet de nombreuses discussions, débats, prises de position au sein du parti radical. Chaque quatre ans, lors du renouvellement du gouvernement, la question se pose : faut-il participer ou non ?

La question se pose avec plus d'accuité encore lorsqu'un magistrat radical se retire du gouvernement, comme c'est le cas cette année, avec le départ de M. Arthur Bender

Il est en effet difficile, pour l'Assemblée radicale, de se prononcer sans arrière-pensée sur la participation, durant la période où un magistrat accomplit sa fonction au Conseil d'Etat, cela d'autant plus que les magistrats radicaux ont tous été des hommes précieux au pays, d'excellents magistrats qui n'étaient pas contestés au sein de leur parti.

Une remise en question fondamentale de la participation pendant leur activité aurait été considérée par la majorité des radicaux comme un geste inélégant, voire même comme une manifestation de défiance à leur égard.

Il y a 130 ans que les radicaux participent au pouvoir. Durant cette période, ils ont néanmoins interrompu volontairement leur

• BELGRADE (ATS/Reuter). -

Le roi Carl Gustave de Suède et la

reine Silvia sont arrivés hier à Za-

greb pour une visite officielle de

• LUSAKA (ATS/Reuter). - Dou-

ze personnes ont péri, dimanche,

dans l'incendie de la salle de danse

de l'agglomération minière de Chi-

lilabombwe, près de la frontière

• BELFAST (ATS/AFP). - Un ré-

serviste du « Royal Ulster Consta-

bulary.» (police) a été tué, hier, par

des extrémistes à Loughmacrory

(comté de Tyrone - centre de l'Ir-

lande du Nord), apprend-on de source policière. La victime, âgée de 24 ans, travaillait sur le chantier

• BARCELONE (ATS/AFP). -

Un jeune homme de vingt ans a été

tué, hier soir à Barcelone, par un

policier en civil lors des manifesta-

tions de la « Diala », la Fête natio-

nale de la Catalogne, apprend-on

de bonne source à Madrid. Cinq

cent mille personnes environ ont

défilé dans les rues de la ville, à

lieu lors d'une manifestation dissi-

dente réunissant une centaine de

militants appartenant au PCE-I

(parti communiste espagnol - inter-

national, de tendance pro-albanai-

se). Ce groupe aurait lancé plusieurs cocktails Molotov sur les

• PARIS (ATS/Reuter). - Trans-

portés directement d'Ho-Chi-Minh

Ville (ex-Saigon) par les avions de ligne d'Air France, de 400 à 500 réfugiés cambodgiens viennent cha-

que mois grossir le contingent de

40 000 personnes accueillies par la

France depuis la fin de la guerre en

1975, a déclaré hier M. Jean-Jac-

ques Beucler, président du « Comi-

té national d'entraide », qui s'occu-

forces de l'ordre.

La mort du jeune homme a eu

l'appel des partis politiques.

de sa propre maison.

cinq jours en Yougoslavie.

participation au gouvernement pendant une dizaine d'années (entre 1927 et 1937). En 1937, un radical fut à nouveau élu au Conseil d'Etat, à la demande des conservateurs qui ne parvenaient pas à s'entendre entre eux.

Il faut rappeler également que les radicaux avaient été majoritaires entre 1847 et 1857, puis qu'ils avaient été écartés du gouvernement jusqu'en 1893.

La situation aujourd'hui

Lors du Festival des fanfares radicales de mai 1978, le conseiller d'Etat A. Bender a annoncé officiellement sa démission du gouvernement, pour le 1^{er} mars

Cette démission intervient en cours de période, puisque le renouvellement du gouvernement ne doit s'effectuer qu'en 1981.

Il appartient donc aux radicaux de décider s'ils souhaitent poursuivre leur participation au gouvernement. Si la réponse est positive, l'Assemblée devra ensuite se prononcer sur la ou les candidatures radicales au Conseil d'Etat.

La représentation proportionnelle

Le parti radical revendique déjà depuis fort longtemps une représentation proportionnelle à ses forces, au sein du Conseil d'Etat, une représentation qui ne soit plus à titre de « bien plaire », mais qui soit une représentation de droit des minorités au gouvernement.

A plusieurs reprises déjà, il a tenté de faire modifier le système d'élection au Conseil d'Etat, par voie d'initiative. Ces tentatives sont demeurées infructueuses à ce jour.

demeurées infructueuses à ce jour.

Le 29 juin 1978, le groupe radical du Grand Conseil apportait son appui unanime à une motion présentée par le groupe DC du Haut-Valais, qui demandait l'introduction du système proportionnel pour l'élection au Conseil d'Etat. Cette motion devait être acceptée par 63 députés contre 62.

Comme il s'agit d'une modification constitutionnelle, le Grand Conseil devra encore se prononcer, en quatre débats successifs, sur l'opportunité du changement et sur le texte.

Ce n'est qu'à l'issue de ce débat, s'il se révèle positif, que le peuple pourra se prononcer. Il faut signaler également l'initiative déposée par les Jeunesses démocrates-chrétiennes du Haut-Valais, qui demande également l'élection au système proportionnel, et qui sera soumise au vote populaire.

Le débat sur la participation

Dans le courant du mois d'octobre, l'Assemblée générale du parti radical sera invitée à se prononcer sur la participation. Cette décision est importante, puisqu'elle engage l'avenir du parti

Il est donc indispensable que l'ensemble des citoyens de ce parti se prononce après mûre réflexion et en connaissance de cause.

Il est surtout important que les délégués qui seront appelés à voter connaissent la volonté des radicaux qu'ils représentent.

C'est pourquoi le comité directeur soumet à la réflexion de chaque militant quelques arguments qui devraient susciter un débat aussi objectif que possible.

debat aussi objectif que possible.

Il appartiendra ensuite aux délégués de faire leur choix, EN FONCTION DE L'INTÉRÉT AUSSI BIEN DU PARTI RADICAL, QUE DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION VALAI-

Les principaux inconvénients attribués à la participation

- La participation radicale, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est autant, si ce n'est plus, le résultat de la volonté du parti majoritaire que de celle du parti radical.

Le parti démocrate-chrétien trouve en effet son intérêt à une telle participation qui lui évite des dissensions internes trop graves.

Certains se demandent donc si le parti radical doit apporter son soutien à une majorité qui, livrée à elle-même, peut aboutir aux incohérences que l'on a connues en 1937, lorsque conservateurs et chrétiens-sociaux présentèrent deux projets de loi des finances, faute d'un accord élémentaire entre eux.

– Le parti démocrate-chrétien, s'il détient le 60% des voix, accapare le 80% des sièges au Conseil d'Etat. Ce 20 % des sièges accordés à la minorité sert en fait d'alibi à un parti majoritaire qui, malgré un appétit insatiable, veut laisser l'impression aux citoyens qu'il est partisan d'un partage équitable des responsabilités.

En acceptant cette situation, certains craignent que les radicaux ne viennent apporter leur caution à un mauvais alibi.

 Il est facile d'imaginer qu'un conseiller d'Etat minoritaire, seul face à quatre conseillers d'Etat du parti majoritaire, doit voir très souvent ses décisions contestées et ses prises de position écartées.

Il est néanmoins solidaire des autres responsables du gouvernement, solidaire des décisions qui sont prises et pour lesquelles le citoyen ne sait que rarement quelle a été sa position.

Cette situation est inconfortable, ce qui explique que certains radicaux ne sont plus d'accord d'endosser la part de responsabilité gouvernementale qui leur revient, surtout lorsque les décisions se situent à l'opposé de leurs convictions.

– Si la participation accordée aux radicaux au niveau des postes importants (Conseil d'Etat, Tribunal cantonal, présidence du Grand Conseil) est proportionnelle à leurs adhérents, on ne peut en dire autant de l'ensemble des postes de l'administration, qui restent « chasse gardée » du parti majoritaire. La situation ne s'est d'ailleurs pas améliorée depuis des généra-

Certains désapprouvent une participation qui se limite en fait à certains postes clef, à l'exclusion de toute forme de participation réellement équitable.

 On craint également que la participation au gouvernement d'un conseillet d'Etat radical ne limite les possibilités d'intervention des députés, ne serait-ce que dans le cadre du du département attribué au minoritaire; en d'autres termes, qu'elle n'entrave l'action du groupe radical au Grand Conseil, qu'elle n'entame l'esprit combatif d'un « groupe d'opposition » minoritaire, et n'en fasse ce que « certains ont appelé « un appendice majoritaire ».

– Enfin, on reproche à cette forme de participation de n'être qu'un « cadeau » que les majoritaires consentent à l'égard des minoritaires, cadeau qui porterait atteinte à la dignité-même du partiradical.

Tous ces reproches sont incontestablement fondés. Il n'est toutefois pas possible de n'envisager la
participation que sous ses aspects
négatifs. D'autres arguments militent en faveur de la participation,
et expliquent pourquoi le parti
radical, depuis 1937, a choisi délibérément de participer au gouvernement, malgré les inconvénients
(connus depuis longtemps) que
cette participation devait entraîner.

Les raisons de la participation radicale

- Le parti radical représente le 20% de l'électorat valaisan. Sa représentation au gouvernement, quelle que soit la forme que prend cette participation, est donc incontestablement un droit, au sens de l'équité élémentaire si ce n'est au sens de la loi.

Cela, les radicaux en sont bien conscients, même si les majoritaires refusent de l'admettre. Leur caution n'est d'ailleurs pas indispensable, ce qui n'empêchera pas le parti radical de lutter en faveur d'un système plus juste.

La participation radicale ne constitue donc pas un « cadeau », et le refus de reconnaître ce droit n'attente à la dignité que de celui qui refuserait le partage.

- Le parti radical a des objectifs bien précis, qui sont l'émanation de la volonté des radicaux valaisans, et qu'il entend réaliser. S'il appartient aux parlementaires de se faire l'écho de la volonté populaire, c'est au pouvoir exécutif que revient la tâche importante de les mettre en pratique.

Le parti radical ne peut donc être absent de ce pouvoir, pas plus qu'il ne peut être absent des exécutifs communaux, la « participation » lui permettant une influence directe sur les affaires publiques.

 Les dirigeants ont démontré leur capacité à gouverner et à gérer ce pays. Nul besoin d'en fournir des exemples. C'est donc dans l'intérêt même de l'ensemble des citoyens valaisans, et au service de ces citoyens, que le parti radical a permis de désigner des magistrats humains et qualifiés.

Le parti radical doit-il refuser aujourd'hui ce service au pays ? S'il est évident qu'en participant, les radicaux rendent un service éminent au parti majoritaire, il ne faut pas oublier qu'ils le rendent avant tout aux Valaisans.

Certains dirigeants conservateurs estiment encore que le Valais leur appartient. En abandonnant le gouvernement au parti majoritaire, les radicaux ne donnent-ils pas implicitement raison à ceux qui l'affirment?

- On assiste depuis quelques années à un renforcement accrû des pouvoirs de l'Exécutif. De plus, c'est l'Exécutif qui est censé assurer le contrôle direct de l'administration. Il n'est pas si aisé, pour un parti que ne dispose d'aucun « observateur », de connaître tous les rouages et le fonctionnement de la « machine » administrative. Pour freiner cette machine, pour l'accélérer ou au besoin la remettre sur d'autres rails, il ne faut pas être tout à fait en dehors.

Livrées à un seul parti, les affaires publiques risquent bien d'être confondues avec une immense affaire de famille, consacrant ainsi la confusion absurde et traditionnelle entre Etat et parti.

- La non-participation susciterait-elle chez les radicaux un intérêt plus grand pour les affaires qui concernent la collectivité? Rien ne permet de l'affirmer avec sérieux. L'absence du pouvoir peut être démobilisateur. On constate même que dans les grands centres urbains, ou dans les régions soumises à un régime fortement centralisateur, le sentiment d'impuissance des citoyens débouche sur un désintéressement pour les affaires publiques.

Passé le coup d'éclat, le refus fracassant de participer, rien ne prouve que les citoyens les plus modérés de ce parti se transformeront brusquement en de farouches militants. Les conditions d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui, l'abstentionnisme étant plus fréquent actuellement.

- Si prendre le pouvoir n'est pas une fin en soi, il s'agit néanmoins d'une des aspirations plus ou moins conscientes de tout parti politique. Ne pas saisir l'occasion lorsqu'elle se présente revient à nier la force de cette aspiration, ou à rêver à un « tout ou rien »

Le parti radical s'est toujours montré favorable au pluralisme politique et au respect des opinions. Il doit donc user du droit d'exprimer la sienne, quel que soit le cadre dans lequel cette volonté se manifeste.

Six arguments contre la participation, six arguments en faveur de la participation : la liste est loin d'être exhaustive.

Elle permet néanmoins d'entamer utilement le débat, et de dépasser le cadre des slogans et de la propagande facile.

En les soumettant à la réflexion et à la critique des citoyens radicaux, le comité directeur invite les sections à ouvrir largement la discussion sur ce sujet, une discussion qu'il souhaite objective, courtoise et fructueuse.

> Le président du PRDV Bernard Dupont

Ce document de travail a été approuvé par le comité directeur du PRDV en séance du 2 septembre 1978.

Il est envoyé à toute les sections et associations du parti radicaldémocratique valaisan.

Savoir ce que l'on veut...

Dans la grande « valsehésitation » qui, périodiquement, au hasard des grandes consultations électorales, anime les troupes radicales, le parti se demande maintenant sur quel pied il va danser. Le phénomène n'est guère nouveau.

Si l'on parle de la représentation proportionnelle au Conseil d'Etat, il s'agit là, par la force des choses et la vertu des procédures démocratiques, d'une musique d'avenir, dans tous les cas.

Mais le remplacement de M. Bender est un problème qui est posé maintenant. Et personne ne saurait prendre au sérieux les bruits qui courent, selon lesquels le parti socialiste renoncerait à présenter un candidat, si le PRDV en faisait de même. Soutenir une telle hypothèse ne peut que sou-

lever une douce hilarité, de la part de tous ceux qui s'intéressent sérieusement à la politique cantonale!

Notre rôle n'est nullement de nous prononcer au sujet des arguments énumérés, pour et contre la participation radicale au gouvernement. Il appartient aux électeurs radicaux d'en dédébattre et de prendre position finalement, le 21 octobre.

Le président du parti, M. Bernard Dupont, relève que la liste n'est pas exhaustive et par un « heureux » hasard les points en faveur et ceux qui s'opposent à la participation s'équilibrent admirablement en un match nul, 6 à 6.

La partie semble donc égale. Mais il ne s'agit pas de jeux. Il y va de l'avenir du parti, et avant tout l'intérêt général du pays.

JURA: DES SOUCIS ET DES SOUS

Suite de la première page

l'esprit de la « démocratie témoin » de leur reconnaître enfin ce « droit à la différence ». Reconnaissance qui ne répondrait pas à un caprice soudain, mais à une patiente obstination dans la recherche d'une identité. Alors, du souci pour les sous... ça suffit! Mais parlons-en tout de même, puisque des humeurs restent fixées sur le montant de la facture.

Il est évident que le canton du Jura se trouvera parmi les cantons réputés « à faible capacité financière ». Il s'y trouvera d'ailleurs en bonne compagnie... aux côtés, par exemple, des cantons de Fribourg, d'Uri, d'Obwald et du Valais aussi. En outre, pour fournir un chiffre à toutes celles et à tous ceux qui s'inquiéteraient encore des dépenses supplémentaires, imposées à la Confédération par la création du nouveau canton, je me contente de préciser qu'elles s'élèveront à quelque deux millions de francs par an. Bref, le prix d'un appareil sophistiqué pour la paix de toute une région!

Hors ça, je tiens cependant à citer ici un extrait du Message du Conseil fédéral « sur la création du canton du Jura » (message du 16 novembre 1977) :

«... la création du nouveau canton est avant tout un problème politique. Au demeurant, il ne tient pas qu'au

nouveau canton du Jura d'être riche ou pauvre. Son avenir, de même que celui des autres cantons, dépendra aussi du développement régional et national. L'économie est fortement tributaire de l'esprit d'entreprise des gens et de leur savoir-faire. Le nouveau canton a derrière lui tout un passé industriel et dispose d'une main-d'œuvre spécialisée issue de ce passé. Son développement économique, ainsi que le niveau de vie de ses habitants, sera fonction à la fois des choix que fera son gouvernement et de la capacité de sa population de mettre à profit l'énergie et le dynamisme engendrés par le « choc de sa naissance » (page 36)...

La capacité de sa population!.. Pourquoi les capacités jurassiennes seraient-elles sujettes à caution? Pourquoi le canton du Jura ne sauraitil faire démonstration de cette « énergie », de ce « dynamisme », indispensables à sa « viabilité »?..

Mais bref! Je n'ai plus envie de m'attarder sur ces soucis de gros ou petits sous. Car le droit à la différence, le droit à l'existence du canton du Jura n'est pas une affaire d'espèces sonnantes et trébuchantes, mais une défense et une illustration de la vitalité des structures fédéralistes du pays. Et tout le reste n'est que chicanes d'apothicaire!

Roger Germanier

Première au Saint-Gothard

pe des réfugiés d'Indochine.

AIROLO (ATS). – Deux cars ayant à leur bord 100 personnes ont parcouru dimanche pour la première fois les quelque 16 km du tunnel routier du Saint-Gothard entre Airolo et Goeschenen. Il s'agissait de Tessinois et d'habitants du Frioul, réunis à Airolo pour la «fête de l'amitié», qui se tient toutes les années, soit au Frioul soit au Tessin. Le parcours a été couvert en plus d'une heure, alors que dans deux ans, lorsque le tunnel sera ouvert au trafic, un quart d'heure sera suffisant.



ANNONCES DIVERSES

Machines à laver

marques suisses d'exposition, neuves avec garanties

Gros rabais

Facilités de paiement

Fr. 30.par mois 12 mois minimum

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES Sans frais

de déplacement SAM Appareils ménagers Chamoson

027/86 14 05 140.263.384

A vendre du stock importation directe



qualité alimentaire

ORBATEC SA Tél. 024/41 29 55 22-3360

Disponible du stock tout de suite pour Opel Blitz 2.5 l moteurs, boîtes de vi-tesses, ponts arrière, ponts fixes et caisses

breuses pièces

Centre véhicules utilitaires B. Bussy 1024 Ecublens Tél. 021/35 68 25 140.148.518

A louer à Sion Rue de Lausanne

appartement de 31/2 pièces

Fr. 405.- par mois

Tél. 027/22 60 82

Cherche au centre de Sion

appartement 31/2 - 4 pièces

avec ascenseur.

Maximum Fr. 500.-

Ecrire sous * chiffre P 36-302241 à

Publicitas, 1951 Sion

A vendre

Datsun Homer 78, permis A, véhi-cule ponté, neuf, charge utile 1760 kg garantie 1 an

Toyota fourgon 78, surélevé, moteur 2000, charge utile 1700 kg, multigaran-tie 3 ans

Datsun Homer basculant 3 côtés, permis A, charge utile 1530 kg, véh. neuf livrable tout de

Centre véhicules utilitaires B. Bussy 1024 Ecublens Tél. 021/35 68 25

140.148.518

A vendre **Opel Blitz** fourgon surélevé, préparation camping parfait état, expert.,

garantie complète

Centre véhicules utilitaires B. Bussy 1024 Ecublens Tél. 021/35 68 25 140.148.518

A vendre de privé

Manta 1600

modèle 1973 Peinture neuve

Fr. 3500.-

Tél. 027/38 16 31 027/38 22 59

36-29069

A vendre

Golf GTI

mod. 77, 33 000 km Fr. 11 000.-Reprise éventuelle

Tél. 027/38 16 31 027/38 22 59 privé 36-29069

A vendre

VW Golf LS

année 76, 30 000 km expertisée

Tél. 027/38 18 42

M 6 5 *36-302236

A vendre

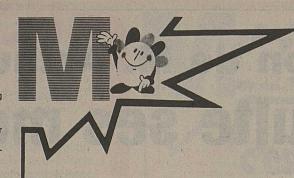
un lot de bonbonnes

petits fûts en bois

boilles

en plastique

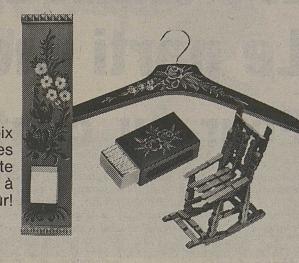
Tél. 037/24 08 31 17-892

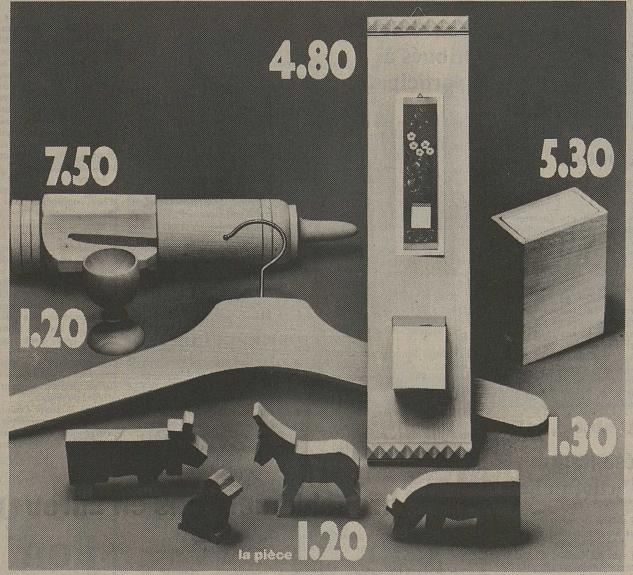


Le charme rustique...

de la peinture sur bois

Les bricoleurs et peintres amateurs de tout âge trouveront un très grand choix d'articles de bricolage à la Migros: plus de 200 objets en bois de qualité, des couleurs et des modèles pour la peinture paysanne. Tout cela est déjà en vente dans nos magasins, afin que vous puissiez commencer dès maintenant à préparer vous-même vos cadeaux de fin d'année. A prix Migros, bien sûr!





Cintre

1.30

Calendrier 1979

4.80

Pinces à linge, sachet de 50 pièces 1.50

Coquetier

1.20

Porte-boîtes d'allumettes avec allumettes, 121 x 71 x 36 mm, tilleul 5.30

Coffin en érable

Planche à fromages, érable, Ø 25 cm 13.50

Animaux en bois, tilleul

la pièce 1.20

GROS Do it yourself

Entreprise en expansion cherche

représentants dynamiques

pour la Suisse romande

A visiter et à conseiller seulement les commerces.

Formation complète leur sera donnée.

Si vous vous intéressez à une place stable, appeleznous simplement pour une discussion sans engagement

PHONE-SERVI FRANÇAIS - DEUTSCH - ITALIANO

VOTRE → SECRETAIRE

POUR VOUS QUI VOYAGEZ

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS 025 4.63.29

HYDRADERMIE.

nouvelle conception de soins de beauté,

Gene Guinot



INSTITUT DE BEAUTÉ

Bio 9 M.-N. DAYER-CRETTAZ

Esthéticienne diplômée fédérale Bâtiment Gonset Elysée 17, Sion Tél. 027/22 23 24

ON COUTE version cm³, ses au a vitesses au plancher à p Un prodige sensation prixm

Sécurité. Confort. Robustesse.



Demandez maintenant un essai à l'un des 300 représentants PEUGEOT en Suisse ou envoyeznous ce coupon.

Nom:

Adresse

NP/Localité: A envoyer à: Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31.

Football

Avec les sans-grade de 2º ligue

Page 11

Automobilisme

Feu vert pour le rallye du Vin

Page 13

Automobilisme

La carrière du regretté Peterson

Page 16

Victoire française au Tour de l'Avenir

Réveil timide mais réel des Suisses

Le statu quo a été respecté lors de la septième étape du Tour de l'Avenir, disputée entre Aix-les-Bains et Saint-Trivier-sur-Moignans (129,2 km), où la victoire est revenue à Alain Vigneron. Ce dernier, sociétaire de l'équipe des « espoirs de France », s'est imposé en solitaire, mais sa position au classement général ne pouvait en aucune façon remettre en cause la place du leader Sergei Souhoroutchenkov, qui a ainsi conservé son bien. Pourtant, cette septième étape aura tout de même été marquée par un réveil, peut-être timide mais bien réel, de l'équipe de Suisse.

Sur la fin de l'étape, la formation helvétique est en effet sortie de sa réserve et cela a permis à Kilian Blum et à Stefan Mutter de prendre respectivement les 3° et 4° places. Mais, surtout, Mutter a repris 9'' au groupe des favoris et si cela ne lui a pas permis d'améliorer son cinquième rang du classement général, il s'est tout de même rapproché du Soviétique Ramazan Galaletdinov, qui le précède. « Mutter n'avait pas de consignes spéciales. Chacun simplement devait s'efforcer d'aller chercher une place », indiquait-on dans le camp suisse.

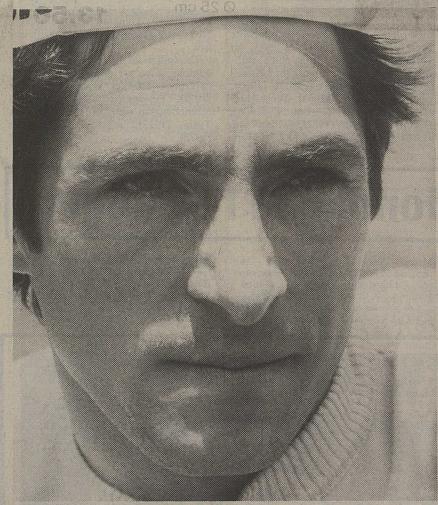
Cette septième étape comportait pourtant une sérieuse difficulté, avec l'ascension de la côte d'Ordonnaz, longue de 16 kilomètres. Mais ce col était placé trop loin de l'arrivée (sommet au 71° kilomètre) pour qu'une décision puisse y intervenir. Les Soviétiques Morozov, Galalet-dinov et Guscejnov, en compagnie de l'Italien Clivati et de l'Espagnol Lejaretta s'y signalèrent pourtant. Ces cinq hommes étaient les rescapés d'un groupe de onze coureurs échappés depuis le 26° kilomètre. Mais, dans la descente, un regroupement devait s'opérer avant que le Français Alain Vigneron ne tente sa chance.

Ce dernier creusa un avantage de 2'30" pour en garder 1'05" sur la ligne d'arrivée, qu'il franchit en solitaire. Derrière, les Suisses animèrent la poursuite. Tour à tour, Breu, puis Blum, puis Fortis à deux reprises, tentèrent des démarrages, mais les Soviétiques faisaient bonne garde. Leur vigilance fut pourtant trompée par Breu et Mutter, qui démarraient de concert à deux kilomètres de l'arrivée, entraînant dans leur roue le Hollandais Verbruggen. Ce dernier devait gagner le sprint pour la deuxième place, mais les Suisses avaient pris 9" au peloton.

7° étape, Aix-les-Bains - Saint-Trivier-sur-Moignans (129,2 km): 1. Alain Vigneron (Fr) 3 h. 21'02" (moyenne 39 km 097); 2. Jacques Verbruggen (Ho) 3 h. 22'07"; 3. Kilian Blum (S); 4. Stefan Mutter (S), même temps; 5. Janusz Bienick (Pol) 3 h. 22'16", suivi du peloton; 7. Youri Zakharov (URSS); 7. Dale Stetina (EU); 8. Jan Bogaert (Be); 9. Michael Klasa (Tch); 10. Paul De Keyzer (Be); 11. Averine (URSS); 12. Rey (Fr); 13. Stamsnider (Ho); 14. Buki (Be); 15. Audeguil (Fr), tous même temps que Bienick. Puis: 26. Beat Breu (S); 31. Ewald Wolf (Lie); 35. Georges Luthi (S); 48. Pascal Fortis (S), tous même temps

Classement général: 1. Sergei Souhoroutchenkov (URSS) 24 h. 06'17"; 2. Alessandro Pozzi (It) 24 h. 08'03"; 3. Sergei Morozov (URSS) 24 h. 08'18"; 4. Ramazan Galaletdinov (URSS) 24 h. 09'23"; 5. Stefan Mutter (S) 24 h. 09'39"; 6. Alexandre Averine (URSS) 24 h. 09'50"; 7. Jose-Luis Cabrero (Esp) 24 h. 10'24"; 8. Sylvain Blandon (Fr) 24 h. 10'38"; 9. Claude Criquiélion (Be) 24 h. 11'19"; 10. Faustino Ruperez (Esp) 24 h. 11'39"; 11. Simon (Fr) 24 h. 11'46"; 12. Clivati (It) 24 h. 12'08"; 13. Skoda (Tch) 24 h. 13'09"; 14. Lejarreta (Esp) 24 h. 14'20"; 15. Buki (Be) 24 h. 14'42". Puis: 20. Beat Breu (S) 24 h. 16'03"; 32. Ewald Wolf (Lie) 24 h. 22'56"; 45. Pascal Fortis (S) 24 h. 30'31"; 49. Kilian Blum (S) 24 h. 33'44"; 58. Georges Luthi (S) 24 h. 42'10".

FRANCESCO MOSER DOMINE AU CATALOGNE



L'Italien Francesco Moser a continué à dominer facilement le Tour de Catalogne dont la quatrième étape Playa de Aro - Pardians a été remportée par le Belge Tony Houbrecht.

Cette étape, qui comportait l'escalade de trois cols, a été marquée par les attaques répétées de plusieurs coureurs espagnols. Mais elles devaient être vouées à l'échec.

Dans les derniers kilomètres, Moser imposait un train rapide au peloton, mais ne pouvait cependant empêcher le Belge Tony

Ecole de cyclisme du Vélo-Club Monthey Reprise des cours

L'active école de cyclisme du VC montheysan, dirigée par le moniteur «Jeunesse et Sport» Dominique Bussien, reprendra son activité après l'arrêt des vacances scolaires ; le premier rendez-vous est donc fixé à tous les écoliers s'intéressant au sport cycliste, âgés de 11 à 14 ans, mercredi 11 septembre, à 16 h. 30, à la place du Cotterg à Monthey — les séances hebdomadaires auront d'ailleurs lieu tous les mercredis à la même heure et au même lieu de rendez-vous.

Houbrecht de se dégager pour gagner avec onze secondes d'avance sur le petit Espagnol Vincente Belda et 32" sur Francesco Moser, Pedro Torres, José-Enrique Cima et Francisco Galdos, le gros du peloton terminant à 36".

• Classement de la 4s étape, Playa de Aro-

• Classement de la 4º etape, Playa de Aro -Pardians, 149 km 200 : 1. Tony Houbrecht (Be) 4 h. 02'14" ; 2. Vincente Belda (Esp) à 11" ; 3. Francesco Moser (It) à 32" ; 4. Francisco Galdos (Esp), même temps ; 5. Pedro Torres (Esp), même temps.

• Classement général: 1. Francesco Moser (lt) 17 h. 03'49"; 2. Pedro Torres (Esp) 17 h. 04'38"; 3. Pedro Vilardebo (Esp) 17 h. 05'01"; 4. Maria Miguel Lasa (Esp) 17 h. 05'25"; 5. Ronald De Witte (Be) 17 h. 05'45".

Autres courses

• Prix Kelvinator (Forli). – Epreuve contre la montre: 1. Bernt Johansson (Su) 1 h. 33'08"; 2. Roy Schuiten (Ho) 1 h. 34'11"; 3. G. B. Baronchelli (It) 1 h. 36'00"; 4. Claudio Torelli (It) 1 h. 36'08"; 5. Knut Knudsen (No) 1 h. 36'42".

• Baden-Baden. - Critérium professionnels: 1. Dietrich Thurau (RFA) 31 p.; 2. Klaus-Peter Thaler (RFA) 23; 3. Roger De Vlaeminck (Be) 17; 4. Joop Zoetemelk (Ho) 14. Puis: 6. Bruno Wolfer (S) 6.

FOOTBALL

Tarantini ne jouera probablement pas en Europe

Alberto Tarantini, l'arrière de l'équipe d'Argentine, qui avait défrayé la chronique avant le début du championnat d'Espagne de football, ne jouera finalement sans doute pas dans la Péninsule ibérique.

Tarantini, libre de tout engagement, avait affirmé aux dirigeants de Barcelone qu'il avait la double nationalité hispano-argentine depuis son mariage secret avec une Espagnole après le Mundial. Les dirigeants catalans, intéressés, mais méfiants – à juste titre – lui faisaient signer un contrat d'un an, à condition cependant qu'il apporte les documents démontrant sa double nationalité. Tarantini ne se pressait pas trop pour en fournir la preuve et on avait ainsi l'occasion de le voir à plusieurs reprises dans les piscines des hôtels de luxe en compagnie d'une célèbre artiste argentine.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours Nº 36 des 9-10 septembre 1978:

48 gagn. avec 11 p. Fr. 1852.50 544 gagn. avec 10 p. Fr. 97.05 4566 gagn. avec 9 p. Fr. 11.55 Le maximum de 12 points n'a pas été réussi

Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 36 des 9 et 10 septembre 1978:

des 9 et 10 septembre 1978:

1 gagn. avec 5 N''

+ N'' compl.

125 gagn. avec 5 N''

4 093 gagn. avec 4 N''

57.

8.60

39 826 gagn. avec 3 N''

Fr.

1.50

Le maximum de 6 numéros n'a pas

été réalisé au jackpot = Fr. 167 164.20.

Décès de l'Argentin Mario Ortiz

Le champion de boxe argentin des poids légers, Mario Ortiz, est décédé à l'hôpital de Mendoza des suites d'une tumeur cancéreuse dans la moëlle épinière.

Ortiz, qui était âgé de 24 ans, avait été sélectionné pour les Jeux olympiques de Munich en 1972 et avait disputé le titre de champion latino-américain au Pérou l'année suivante.

En tant que professionnel, Ortiz comptait à son palmarès 31 victoires, 2 nuls et une défaite. Aux dernières nouvelles, Tarantini serait en contact avec le Gosmos de New York qui lui offrirait une somme encore supérieure à celle de Barcelone, plus de 500 000 dollars, avance-t-on dans les milieux bien informés.

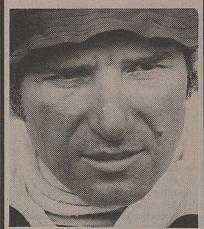
Heinz Günthardt numéro un du tennis suisse est rentré des USA



Après un long séjour aux Etats-Unis, le numéro un du tennis helvétique, Heinz Günthardt, est rentré lundi au pays. Dans quelques jours, il participera avec l'équipe suisse à la compétition de la coupe Davis. Le voici à son arrivée à l'aéroport de Kloten-Zurich. Bélino PHP

Monza

L'état de santé de Brambilla reste très préoccupant



L'état de l'Italien Vittorio Brambilla, accidenté lui aussi à Monza, semblait plus préoccupant, avec une fracture du crâne. Lundi matin, les médecins jugeaient son état « satisfaisant » dans la mesure où le mal n'avait pas empiré.

« Il est encore trop tôt pour pouvoir dire que la patient est hors de danger», a déclaré le docteur lato de l'hôpital de Niguarda à Milan, où le pilote italien Vittorio Brambilla a été transporté après son accident du Grand Prix d'Italie.

« La marge de sécurité est de 24 à 48 heures. Si rien ne change d'ici là, nous pourrons être plus précis », a-t-il ajouté. Le pilote, rappelle-t-on, souffre d'un traumatisme crânien.

L'épouse du pilote, Daria, a pu lui rendre visite lundi matin. « Il m'a reconnu et au moins pour cela je suis contente », a-t-elle déclaré, les larmes aux yeux.

Poursuites judiciaires contre Patrese et le directeur du Grand Prix

Le coureur italien Ricardo Patrese et le directeur de course du Grand Prix d'Italie de formule 1, M. Gianni Restelli, feront vraisemblablement l'objet de poursuites judiciaires à la suite de l'accident qui a coûté la vie au pilote suédois Ronnie Peterson, indique-t-on à Milan dans les milieux de la magistrature.

Le magistrat chargé de l'enquête s'apprêterait à lancer deux citations à comparaître, à l'encontre de Ricardo Patrese et de M. Restelli, citations, précise-t-on de même source, qui n'équivaudraient en aucun cas à une in-

Le magistrat a, par ailleurs, décidé la saisie des neufs monoplaces qui sont entrées en collision au départ du Grand Prix d'Italie.

Stuck : léger traumatisme crânien

Le pilote de formule 1 ouestallemand, Hans-Joachim Stuck, accidenté dimanche à Monza en même temps que le Suédois Ronnie Peterson, souffre d'un léger traumatisme crânien.

Selon l'entourage de Stuck, le pilote allemand, qui craignait d'être atteint plus gravement, a pu regagner son domicile à Grainau (Bavière) peu après son retour d'Italie.

Voir également en page 16 le point de vue de notre envoyé spécial

Premier tour des coupes d'Europe demain soir

CHAMPIONS

• Coupe d'Europe des champions, 16es de finale, matches aller (retour le 27 septembre):

Real Madrid (Esp) - Progres Niederkorn (Lux)

AEK Athènes (Grèce) - FC Porto (Por) Fenerbahce Istanbul (Tur) - PSV Ein-

FC Brugeois (BE) - Wisla Cracovie (Pol) Vllaznia Shkoder (Albanie) - Austria Vienne (Aut)

Zbrojovka Brno (Tch) - Ujpest Dosza (Hon)

FC Cologne (RFA) - IA Akranes (Isl) Juventus Turin (It) - Glasgow Rangers (Ecosse)

Nottingham Forest (Ang) - Liverpool (Ang)

Grasshopper (S) - FC La Valette (Malte) Valkeakosken Haka (Fin) - Dynamo Kiev (URSS)

FF Malmoe (Su) - AS Monaco (Fr) Omonia Nicosie (Chypre) - Bohemians FC (Eire) Odense BK (Da) - Lokomotive Sofia

(Bul) FC Linfield (Irl Nord) - SK Lillestroem

Partizan Belgrade (You) - Dynamo Dresde (RDA)

COUPE

• Coupe des vainqueurs de coupe, 16es de finale, matches aller: Sporting Lisbonne (Por) - Banik Ostrava

(Tch)
FC Barcelona (Esp) - Chaktior Donetz
(URSS)

Valur Reykjavik (Isl) - FC Magdeburg (RDA)

Marek Stanke Dimitrov (Bul) - FC Aberdeen (Ecosse)

Ferencyaros Budapest (Hon) - FF Kalmar (Su) Beveren Waas (Be) - Ballymena United

(Irl Nord)
PAOK Salonique (Grèce) - FC Servette

(S) Uni Craiova (Rou) - Fortuna Duessel-

dorf (RFA) Zaglebie Sosnowiec (Pol) SSW Inns-

bruck (Aut) Alkmaar (Ho) - Ipswich Town (Ang) Shamrock Rovers (Eire) - Apoel Nicosie

Rijeka (You) - Wrexham (Pays de Galles)

Floriana La Valette (Malte) - Interna-

zionale Milan (It) Frem Copenhague (Da) - AS Nancy (Fr)

Match retour:

US Luxembourg (Lux) - Bodo Glimt (No) 1-4 à l'aller

UEFA

 Coupe de l'UEFA, premier tour, matches aller:

Dukla Prague (Tch) - Lanerossi Vicenza

CSCA Sofia (Bul) - FC Valence (Esp) Borussia Mænchengladbach (RFA) Sturm Graz (Aut)

Arges Pitesti (Rou) - Panathinaikos Athènes (Grèce) Atletico Bilbao (Esp) - Ajax Amsterdam

Finn Harps (Eire) - Everton (Ang) ce

Jeunesse Esch (Lux) - Lausanne (S)
Nantes (Fr) - Benfica Lisbonne (Por)
Real Sporting Gijon (Esp) - Torino (It)
Braga (Por) - Hibernian FC (Malte)
Galatasaray (Tur) - West Bromwich Albion (Ang)

Dynamo Berlin (RDA) - Etoile Rouge Belgrade (You) B. 1903 (Da) - Kuopio Palloseura (Fin)

FC Bâle (S) - VFB Stuttgart (RFA)
Torpedo Moscou (URSS) - FK Molde (No)

Elfsborg Boras (Su) - Racing-Club Strasbourg (Fr) MSV Duisbourg (RFA) - Lech Poznan

Standard Liège (Be) - Dundee United (Ecosse) ce soir Start Kristiensand (No) - Esjberg (Da)

Arsenal (Ang) - Lokomotive Leipzig (RDA)
Carl Zeiss Jena (RDA) - Lierse SK (Be)
Twente Enschede (Ho) - Manchester Ci-

Twente Enschede (Ho) - Manchester City (Ang) Hibernian Edimbourg (Ecosse) - IFK

Norrkoeping (Su)
Politechnica Timisoara (Rou) - MTK

Budapest (Hon) Pezoporikos Larnaca (Chypre) - Slask Wrocław (Pol) samedi Olympiakos Pirée (Grèce) - Levski

Spartak Sofia (Bul) jeudi Lokomotive Kosice (Tch) - AC Milan (It)

Dynamo Tbilissi (URSS) - Napoli (It) Honved Budapest (Hon) - Adanaspor (Tur)

Hajduk Split (You) - Rapid Vienne (Aut) Hertha Berlin (RFA) - Trakia Plovdiv

Match retour:

IBV Vetsmanaeyjar (Isl) - Glentoran (Irl Nord) 0-0 à l'aller, retour jeudi

Liverpool vers le triplé?

ONGTEMPS la coupe d'Europe des clubs champions a boudé le football anglais. Seul Manchester United en 1968 creusait la brèche dans la domination italo-ibérique du Real Madrid, Benfica, Lisbonne, Inter Milan et Milan AC. Mais depuis deux ans le berceau du football s'est découvert un champion de grande classe: Liverpool.

Epoustouflants de talent à Rome en 1977, avec Keegan comme meneur de jeu face à Mœnchengladbach (RFA) dépassé, moins brillants en 1978 à Wembley mais vainqueurs quand même face à des Brugeois surclassés, les «Reds» de Liverpool partent cette saison à la conquête d'un triplé. Pourtant le sort ne leur a guère été favorable pour ce premier tour: Nottingham Forest comme adversaire, le champion d'Angleterre tout simplement. Mais apparemment Notts Forest n'est pas en ce début de saison la tonitruante formation championne de l'an dernier alors que Liverpool survole actuellement sa compétition nationale.

C'est incontestablement le match phare de cette coupe. Finaliste l'an dernier, les Brugeois seront opposés aux Polonais de Cracovie. Le passé plaide certes en faveur des Belges mais rien n'est joué. Vainqueur l'an dernier de la coupe de l'UEFA, PSV Eindhoven a franchi un échelon en participant cette année à celle des champions. Les Hollandais seront certainement mieux que de simples outsiders.

Des autres 16es de finale à retenir AEK Athènes contre Porto, Malmoe contre Monaco, et Juventus Turin contre Glasgow Rangers, des rencontres très équilibrées. Les autres matches devraient incontestablement échoir à leurs favoris.

Anderlecht, vainqueur de la coupe des coupes 78, sera exempt du premier tour. Le tirage a été bienveillant pour les ténors qui n'auront à se mesurer qu'à des adversaires de moindre talent, laissant envisager ainsi des huitièmes de finale de qualité. Pourtant quelques rencontres Alkmaar - Ipswich Town, Florence - Inter Milan, PAK Salonique. Servette, seront indécises et le favori ne sera peut-être pas le qualifié pour le tour suivant. Dans cette compétition une rencontre a été déjà jouée et les Norvégiens de Bodo ont battu l'US Luxembourg 4-1.

En coupe de l'UEFA, les deux finalistes de l'an dernier seront absents (Eindhoven jouera en coupe des champions et Bastia n'est pas qualifié). De nombreuses équipes aimeraient bien y



La carrière de Grasshopper en coupe d'Europe aura-t-elle le même retentissement que celle de l'édition précédente? Y aura-t-il des soirées au Hardturm aussi folles que par exemple celle de Grasshopper - Bastia (notre photo ASL prise au moment où Montandon, à terre au centre, inscrit le but victorieux au gardien Hiard)?

trouver une consolation à leurs déboires passés et notamment Mœnchengladbach, Ajax, Torino, Milan AC... Pourtant quelques duels passionnants déjà au stade des 32°: Nantes - Benfica Lisbonne, CSK Sofia - Valence, Bilbao - Ajax Amsterdam.

Ainsi, si en coupe des champions Liverpool se pose en grand favori, dans les deux autres compétitions rien n'est joué d'avance.

Coupe des champions

La vingt-quatrième édition de la coupe d'Europe des clubs champions débutera mercredi. Dix clubs seulement ont réussi à s'imposer lors des vingt-trois éditions précédentes et, parmi ces clubs, le Real Madrid détient toujours le record de victoires avec six coupes gagnées (1956, 1957, 1958, 1959, 1960 et 1966). Derrière le grand Real, l'Ajax Amsterdam (1971, 1972 et 1973) et le Bayern Munich (1974, 1975

et 1976) sont en seconde position avec trois victoires chacun. Suivent ensuite Benfica Lisbonne (1961 et 1962), l'Inter Milan (1964 et 1965), le Milan AC (1963 et 1969) et Liverpool (1977 et 1978) avec deux victoires et trois équipes avec un seul succès, Celtic Glasgow (1967) Manchester United (1968) et Feyenoord Rotterdam (1970).

Coupe des coupes

En coupe des coupes, c'est la dixneuvième édition qui commencera mercredi et jusqu'à maintenant, Anderlecht détient le record des victoires avec deux coupes enlevées à égalité avec le Milan AC (1968 et 1973) en 1976 et 1978. Les autres clubs vainqueurs furent Fiorentina (1961), Atletico Madrid (1962), Tottenham (1963), Sporting Lisbonne (1964), West Ham (1965), Borussia Dortmund (1966), Bayern Munich (1967), Milan AC (1968), Slovan Bratislava (1969), Manchester United (1974), Dynamo Kiev (1975) et Hambourg 1977.

Coupe UEFA

Quant à la coupe de l'UEFA, elle a remplacé la compétition initialement appelée coupe des villes des foires en 1972. Treize éditions de cette dernière avaient été disputées, neuf clubs inscrivant leur nom au palmarès: Barcelone trois fois (1958, 1959 et 1966), Valence (1962 et 1963) et Leeds (1968 et 1971) deux fois, Rome 1961, Real Saragosse (1964), Ferencvaros Budapest (1965), Dynamo Zagreb (1967), Newcastle (1969), Arsenal (1970) une fois.

La coupe de l'UEFA elle, en sept éditions, a vu six équipes l'emporter: Liverpool (1973 et 1976), Tottenham (1972), Feyenoord (1974), Borussia Mœnchengladbach (1975), Juventus Turin (1977), et PSV Eindhoven (1978)

A travers les championnats à l'étranger

● ESPAGNE. – Championnat de première division (deuxième journée): Atletico Madrid - Hercules Alicante 3-0; Espagnol Barcelone - Sporting Gijon 1-0; Real Saragossa - Celta Vigo 2-1; Real Sociedad San Sebastian - Huelva 2-3; Rayo Valecano - Burgos 2-2; FC Sevilla - Atletic Bilbao 0-0; Las Palmas - Santander 4-2; Valencia - FC Barcelone 2-1; Salamanca - Real Madrid 1-1. Le classement: 1. Huelva 4; 2. Las Palmas 4; 3. Espagnol Barcelone 4; 4. Atletic Bilbao 3; 5. Real Madrid 3. ● YOUGOSLAVIE. – Championnat de

• YOUGOSLAVIE. – Championnat de première division (sixième journée): OFK Belgrad - Plympia Ljubljana 2-2; Hajduk Split - Napredak Krusivac 4-0; Zeljeznicar Sarajevo - Buducnost Titograd 1-1; Dinamo Zagreb - Etoile Rouge Belgrade 2-2; Radnicki Nis - Partisan Belgrad 0-0; Borac Banja Luka - Sloboda Tuzle 2-1; Osijek - FC Zagreb 1-0; Velez Mostar - FC Sarajevo 1-0; Vojvodina Novi Sad - Rijeka 2-0. Classement: 1. Etoile Rouge Belgrade 9; 2. Vojvodina Novi Sad 8; 3. Velez Mostar 8; 4. Buducnost 8.

• SUÈDE. - Championnat de première division (dix-huitième journée): AIK Stockholm - Vaesteras 2-0; Halmstad - Norrkoeping 0-0; Kalmar - Malmoe FF 0-0; Landskrona - Elfsborg Boras 1-2; Atvidaberg - Oester Vaeyjoe 1-2; Oerebro - Hammarby 0-2; Djurgarden Stockholm Goeteborg Classement: 1. Oester Vaeyjoe 28; 2.

Kalmar 24; 3. Malmoe 23; 4. Goeteborg 22. • POLOGNE. - Championnat de première division (huitième journée): Legia Varsovie - Lech Poznan 3-1; Stal Mielec - Polonia Bytom 0-0; Odra Opole - Gwardia Varsovie Szombierki Bytom - Zaglebie Sosnowiec 3-1; Slask Wrocław - GKS Tychy 2-1; Widzew Lodz - LKS Lodz 1-0; Wisla Krakow - Pogon Szczecin 4-0. Classement: 1. Widzew Lodz 15; 2. Legia Varsovie 13; 3. Ruch Chorzow 11; 4. Szombierki Bytom 10; • PORTUGAL. - Championnat de première division (troisième journée): Sporting Lisbonne - Guimaraes 3-0; Boavista - Estoril 1-0; Varzim - Famalicao 1-1; Academico de Coimbra - Beira Mar 3-0; Maritimo -Academico de Vizeu 2-0; Barreirense - Belenenses 3-2; Braga - Porto 3-1; Setubal -Benfica 2-1. Classement: 1. Braga 6; 2. Var-

zim 5; 3. Belenenses, FC Porto, Sporting,

Boavista, Academico de Coimbra et Maritimo 4.

• BULGARIE. - Championnat de première division (cinquième journée): Lokomotive Sofia - Sliven 0-0; Levski Spartak - Spartak Pleven 2-1; Botev - CSKA Sofia 1-1;

Marek - Trakia 3-2; Tcherno More - Akademik 2-1; Beroe - Slavia 3-2; Tchernomorets - Lokomotive Plovdiv 3-1; Pirine - Haskovo 2-0. Classement: 1. Slavia Sofia 7; 2. Lokomotive Sofia 7; 3. Akademik Sofia 6; 4. CSKA Sofia 6; 5. Tchernomorets 6.

• MATCH AMICAL. – Internazionale Milan - Equipe nationale de Chine 6-2 (3-1). Buts: 18° Altobelli (1-0); 25° Altobelli (2-0); 31° Altobelli (3-0); 38° Young Chih-hang (3-1); 60° Altobelli (4-1); 70° Altobelli (5-1); 73° Muraro (6-1); Wang-feng (6-2).



En championnat de la Bundesliga (RFA), Eintracht Francfort rencontrait Borussia Mœnchengladbach. Le Suisse Elsener (à gauche) marque le second but au gardien Kneib sous le regard de Ringels (au centre). (Bélino UPI)



Ayent - Fully 2-5 (0-3)

Ayent: Cotter; R. Travelletti; Leyat (10° M. Morard), Rey, Moos; G. Mo-rard, Aymon, D. Morard; Jean Carroz,

Emery.

Fully: Gaudin; Cajeux; J.-L. Carron, L. Carron, V. Carron; Rard, Dorsaz, G. Carron; Cl. Carron (70° Lu-

gon), Roduit (60° Fellay), Crettenand. Buts: 1° Crettenand (0-1); 7° Dor-saz (0-2); 12° Cl. Carron (0-3); 75° Emery (penalty) (1-3); 80° D. Morard (2-3); 86° autogoal de R. Travelletti (2-4); 89° Fellay (2-5).

Absent : Fully : Gay (blessé).
Note : à la 55° Claudy Carron tire sur la transversale.

USCM - Bagnes 1-1 (1-0)

USCM: Favez; Woeffray; Hernach

USCM: Favez; Woeffray; Hernach,
Coquoz, Oberholzer; Vionnay, Gavillet, Schmid; Zoppi, Mento, Claret.
Bagnes: Marchet; W. Fellay; J. Fellay, N. Fellay, P. Fellay; Maret (78° J.M. Fellay), Y. Fellay, Rossier; Colomb
(65° Vidal), Keim, Bessard.
Buts: 35° Mento (1-0); 52° Colomb

Absents: USCM: Fumeaux (vacances), Millasson, Parvex (blessés). Bagnes: Payot, Bender (ont repris l'entraînement).

Note: à la 71° Vionnay tire sur la transversale. Dès la 80° Rossier (blessé) quitte le terrain et Bagnes termine à dix joueurs.

L'USCM a perdu deux éléments (Cheseaux et Weber) partis pour le Brésil pour une tournée de six mois.

Conthey - Salquenen 3-0 (1-0)

Conthey: Comina; J. Bianco; Fournier, R. Bianco, Berthousod; Jacquemet, N. Bianco (50° Pralong), Dayen; Fontannaz, Schuttel, Udry (80° J.-Ch.

Salquenen: R. Tudisco; Oggler; B. Constantin, H.-P. Constantin, M.-A. Tudisco; Bitz, Glenz, Mathier; Tenud, R.

Buts: 21° Udry; 70° J. Bianco; 75° Schuttel.

Absents: Conthey: Nançoz (blessé). Salquenen: V. Cina (service militaire), Brunner (voyage de noces), Montani et Bundi (blessés).

Note: à la 15° Schuttel expédie la balle sur la transversale.

Naters - Saint-Maurice 0-2 (0-0)

Naters: Imhof; S. Ricci; Kammer, Eggel, M. Eggel; Kalbermatter, P. Salzmann, Gertschen; Leiggener (60° Schmid), M. Salzmann, K. Salzmann

(70° Heinen).
Saint-Maurice: R. Farquet; Gallay;
Coquoz, Berra, Levet; Biaggi (80°
Rappaz), Fardel, Morisod (60° G. Saillen); D. Saillen, Monti, Roh.

Buts: 50° P. Fardel; 88° S. Monti.
Note: à la 80° P. Salzmann tire sur le montant des buts de Farquet.

Saint-Léonard - Chalais 2-2 (1-1)

Saint-Léonard: Studer; Tissières; Balet (80° J.-R. Gillioz), Clivaz, P. Jenny; Ch. Favre, M. Bétrisey, F. Jenny; Oggier (65° S. Bétrisey), S. Favre,

Chalais: M. Zufferey; Basili; De-bons, L. Devanthéry; P. Devanthéry; Praz, Neurohr, Zurwerra, de Riedmatten; G. Devanthéry (80° Mabillard), J.-

Buts: 11° Schwery (1-0); 31° de Riedmatten (1-1); 78° F. Jenny (2-1); 86° P. Devanthéry (2-2).

Absents: Saint-Léonard: Bitz, Bruttin (blessés). Chalais: Micheloud

(blessé).
Note: Chalais disposera prochainement de l'apport d'Alex Buchard, prêté par le FC Leytron jusqu'à la fin de la saison.

Savièse - Grimisuat 2-2 (0-2)

Savièse: Pannatier; Panchard; Boillat, Héritier, X. Varone; Jacquier, Gertschen, Dini; J. Dubuis, Luyet,

Grimisuat: Stadelmann; J.-Cl. Roux; Torrent, Follonier, P. Balet (82° Zufferey); D. Balet, Mabillard, Mathis, Marclay; Furrer, Kueng.

Buts: 23° Furrer (0-1); 32° Kueng (0-2); 60° Jacquier (1-2); 75° Héritier

Absents: Savièse: Elsig, Schur-mann (blessés). Grimisuat: Muller (malade).

Note: à la première minute J.-Cl. Roux sauve sur la ligne un tir de Boillat. A la 35° Luyet, de la tête, place un tir sur la transversale.

Bagnes perd son premier point! CONTHEY ET FULLY: ENFIN UN SUCCÈS

A QUATRIÈME journée du championnat de deuxième ligue a apporté sa gerbe d'enseignements à défaut d'une multitude de

En fait de véritable étonnement, seule l'ampleur de la défaite d'Ayent (2-5) au stade Saint-Jacques surprend à première vue. En analysant cette rencontre, on s'aperçoit que l'entraîneur Frochaux et ses joueurs ont habilement exploité le flottement passager de la défense de Roger Massy. Une occasion que Fully a saisie avec un brin de réussite. Pour le FC Bagnes, admirablement bien conduit par le responsable Robert Colomb (auteur de l'égalisation en s'appropriant une balle en profondeur pour la lifter hors de portée du gardien Favez sorti de ses buts), la perte du premier point n'a rien de dramatique. Le néopromu peut poursuivre sans autre son rôle de trouble-fête dans ce championnat puisqu'il compte encore deux longueurs d'avance sur le trio Conthey, Savièse et Grimisuat.

plusieurs stades. On a déjà parlé de Fully qui semble afficher de nouvelles dispositions après avoir tremblé la saison dernière. Conthey qui enregistre lui aussi sa première victoire aimerait bien apporter cette saison autant de satisfaction à ses supporters que durant l'édition 77-78. Pour déceler ses chances de succès, il s'agira d'attendre encore un peu. A Grimisuat dimanche prochain l'équipe de Mugosa subira un autre test plus important et plus riche en indications.

En effet, l'équipe de Grand pose tranquillement ses jalons. Celui qu'elle vient de planter au stade Saint-Germain prend une signification intéressante. Jouer un rôle en vue dans ce championnat parait également dans les cordes de Grimisuat.

Une autre confirmation, attendue il est vrai, nous vient de Saint-Maurice qui s'est imposé crânement sur la pelouse de Naters. On peut donc s'attendre, normalement, à un retour vers le haut du classement de la formation d'Angelo Milevoy. Le responsable agaunois comme tous ceux qui s'intéressent à cette compétition pourront porter un jugement plus précis dimanche soir prochain au terme de la rencontre Saint-Maurice - Savièse.

Enfin on constate que les deux autres néopromus, l'USCM et Saint-Léonard, s'accrochent. Le premier avec plus de satisfaction pour l'instant et le second avec persévérance. Dans l'immédiat, pour l'un (Fully-USCM) et pour l'autre (Bagnes - Saint-Léonard) la suite des opération posera certains problèmes.

Pas de changement en tête des buteurs même si le premier du classement, Carroz (Ayent), a marqué le pas ces deux derniers dimanches. Toutefois la menace se fait de plus en plus pressante par Udry (Conthey) qui compte une longueur de retard et par cinq autres joueurs qui accusent une différence de

Ayent - Fully Massy: «En dessous de tout»

«Le résultat reflète plus la contreprestation que la faiblesse de mon équipe. C'est avant tout à cause d'un problème défensif (le FC Ayent a les moyens de le résoudre) que nous avons su i une pareille défaite. Dans le jeu cela s'est traduit par une prestation très mau-vaise, en dessous de tout. Après 12 mi-nutes nous perdions par 3-0!

Après la pause il y eut évidemment une saine réaction puisque nous sommes revenus à 2-3. L'égalisation fut même au bout du pied d'Emery. Cette occasion manquée allait rencontrer un écho désastreux puisque Fully creusait à nouveau l'écart sur un autogoal de notre défense. Psychologiquement tout espoir

Frochaux: «Bien exploiter»

«Nous connaissions la force de frappe de notre adversaire mais nous savions également que sa défense accusait certaines faiblesses. Alors au lieu d'accepter d'être dominés, nous nous sommes persuadés que la meilleure défense était l'attaque. Plutôt que d'admettre la supériorité d'Ayent, nous avons attaqué d'entrée. Notre excellent départ a certainement été favorisé par une part de réussite mais nous avons bien exploité les occasions de buts. L'équipe a bien joué en fonction de l'adversaire: priver les attaquants de ballons et porter le danger devant les buts de Cotter. Les deux buts reçus proviennent d'erreurs individuelles (penalty et une roue libre).

A 3-1, un léger doute s'est installé dans mon équipe. Ce ne fut heureusement que passager.»

USCM - Bagnes Caillet-Bois:

« Malgré les soucis...»

«Les départs de Weber et Cheseaux qui s'ajoutaient aux absences de Fumeaux, Millasson et Parvex n'ont pas favorisé la mise sur pied de ma formation. Cependant, malgré les soucis, je suis satisfait de la prestation de mes joueurs, surtout de leur première mi-temps. Notre marge à la pause aurait pu être plus grande mais finalement le partage des points me paraît objectif. Il récompense justement les deux équipes. Un merci à Bagnes qui eut la gentillesse de nous offrir un bouquet de fleurs avant la ren-

Colomb: «Pas comme d'habitude»

«USCM a effectué une très bonne première mi-temps en gardant le ballon. Cette situation a rendu nerveux mes joueurs qui ne se comportaient pas comme d'habitude. Même au sein de notre défense la sérénité faisait défaut et certains perdirent leur maîtrise person-

Heureusement que la seconde mitemps apporta quelques rectificatifs. Nous avons mieux joué et le match pouvait aussi basculer en notre faveur comme ce fut le cas pour notre adversai-

Dans l'ensemble les défenses ont mal joué et les attaques ne sont pas parvenues à exploiter les occasions de

Conthey - Salquenen Mugosa: «Mauvaise qualité»

« Nous sommes à la recherche de la régularité et de la stabilité. Face à Salquenen, je dois avouer que ce ne fut pas bon. La qualité du football a atteint un niveau inquiétant car la prestation de no-

tre adversaire ne contribuait pas à ré-

hausser le spectacle. La seule réelle satisfaction se nomme Jacquemet qui malgré sa blessure a fait preuve de courage. Je ne comprends pas que les autres n'aient pas suivi son exemple.

Nous avons été suffisamment mauvais pour réfléchir un instant. Je ne vois pas comment nous pourrions battre Grimisuat dimanche prochain en jouant de la même manière.»

Naselli: «Coupable mais...»

«Nous plaidons évidemment coupables à la suite de cette défaite de 3-0. Mais mon écœurement a deux autres origines: l'arbitrage désastreux et les véritables agressions dont nous avons été victimes de la part des joueurs contheysans. Des joueurs qui ont bien d'autres arguments techniques à faire valoir que la rudesse présentée. Le comble: c'est nous qui écopons de deux avertisse-

Cela mis à part, je suis parfaitement conscient que cette saison mon équipe ne décrochera pas le gros lot. Le cadre des joueurs demeure insuffisant et de ce fait il faut composer avec les hommes

Conthey a amplement mérité de vaincre sur la valeur de ses joueurs.»

Naters - Saint-Maurice Soland: «La tête vide...»

«En première mi-temps nous ne réussissons pas ce que nous entreprenons par manque de chance. Les joueurs ont lutté mais sans connaître l'efficacité.

Par contre après la pause la formation a joué la tête vide de bon sens et surtout de discipline. En évoluant disciplinés, je suis persuadé que nous n'aurions pas perdu le match. Lorsqu'on pratique un football à l'envers du bon sens, on ne peut pas réaliser de performance. Maintenant il s'agit de ne pas perdre la tête pour la suite de la compétition.»

Milevoy: «Assez difficile»

«Il ne faut pas croire que Naters est une mauvaise équipe. Il fallut se dépenser pour s'imposer sur le terrain haut-va-

Notre tâche a été possible grâce à notre défense qui a conquis une bonne stabilité. Lorsqu'on ne prend pas de but, c'est déjà une garantie. En plus nous nous sommes créé des occasions dont deux ont été réalisées. Il est important de vaincre pour se sentir en sécurité et poursuivre la progression.»

Saint-Léonard - Chalais Anthamatten (président) : «C'est raté»

«Les bonnes dispositions présentées à Savièse, malgré la défaite, n'ont pas débouché sur une confirmation. Or, face à Chalais, il fallait s'imposer en prenant la rencontre en mains.

Tendue, on ne sait pourquoi, amorphe, sans initiative, l'équipe n'a pas répondu aux espoirs. Je ne pense pas que la fatigue du match de mercredi soir doit être prise en considération. Nous n'avons pas su élever le débat et le match a présenté un visage terne.

On a raté le coche face à Chalais et c'est dommage. Il faudra remettre l'ouvrage sur le métier...»

Zurwerra: «Léger mieux»

«On ne peut pas encore parler de 18 carats mais il existe un léger mieux. Par deux fois il fallut se lancer dans une course poursuite pour obtenir les

deux égalisations. Lorsque le score était de 1-1, Rudaz et G. Devanthéry ont bénéficié de deux occasions de but et à la 44° J.-L. Zufferey

se présentait seul devant le gardien Stu-

Mais finalement je m'estime content du point récolté à Saint-Léonard. Il reste à améliorer l'efficacité offensive.»

Savièse - Grimisuat Barlie: «Grâce au physique»

« Si Grimisuat avait mené par 3-0 à la mi-temps, il n'y aurait rien eu d'étonnant. Durant les 45 premières minutes mes joueurs se sont endormis et leurs adversaires se créaient des occasions.

J'enregistre par contre avec satisfaction la bonne réaction qui s'est opérée après la pause. Grâce à notre excellente condition physique il fut possible de remonter le handicap de deux buts. Je reconnais que cela n'aurait pas suffi. Parallèlement l'équipe joua de manière collective et la défense soutint parfaitement l'action en évoluant plus avancée sur le terrain.

Cependant la réaction aurait dû venir plus rapidement. Il faudra compenser la perte de ce point par une victoire à l'ex-

Grand: «Deux phases»

«A l'entrée du stade Saint-Germain il aurait fallu placer un écriteau portant ces mots: cardiaques s'abstenir! Ce derby haut en couleur a en effet été palpitant en provoquant de fortes émotions. C'était aussi un peu le match des gardiens puisque Barlie et moi-même avions gardé les buts du FC Sion. Par Pannatier et Stadelmann interposés, nous avons réussi de part et d'autre à sauver un

Il y eut deux phases dans cette rencontre. D'abord Grimisuat a tutoyé le favori au titre et lui a fait courber l'échine à deux reprises. Les deux fois de la tête sur des centres de Marclay.

La seconde phase, ce fut la réaction d'un Savièse touché dans sa fierté. Bien soutenu par son fidèle public, la formation de Barlie est parvenue à combler son retard.

L'un des tournants de la rencontre se situe lorsque nous menions par 2-0 et que Kueng s'est présenté seul devant Pannatier. > Jacques Mariethoz

Naters - Saint-Maurice par l'image



Tout ne fut pas facile pour Saint-Maurice à Naters. Ici le gardien Farquet (à gauche) doit repousser une attaque conduite par Karl Salzmann (au centre) sous le regard de

(Photo NF)

CLASSEMENT

Bagnes 6-2 7 8-5 5 Conthey 3 0 4 1 3 0 8-5 5 4. Grimisuat 1 3 0 6-3 5 Ayent 4 2 0 2 6. Fully 4 1 2 7. Saint-Maurice 4 2 0 4202 USCM Naters Chalais 4031 Salquenen 12. Saint-Léonard 4 0 2 2

Classement des buteurs

5 buts : Joseph Carroz (Ayent) 4 buts: Fernand Udry (Conthey) 3 buts: Paul Salzmann (Naters)
J.-F. Emery (Ayent)
Gaby Aymon (Ayent)
Guy Luyet (Savièse)
Serge Monti (Saint-Maurice)

2 buts: Follonier (Grimisuat) Furrer (Grimisuat) D. Morard (Ayent) Roh (Saint-Maurice) Keim (Bagnes)

Robert Colomb (Bagnes) Roland Leiggener (Naters) Claudy Carron (Fully) Schuttel (Conthey) Schwéry (Saint-Léonard) Jacquier (Savièse)

Dimanche prochain

Bagnes - Saint-Léonard Chalais - Naters Fully - USCM Grimisuat - Conthey Saint-Maurice - Savièse Salquenen - Ayent

c'est l'étiquette

de la mode féminine

Une marque de renommée mondiale offrant un choix

de: Manteaux, costumes, robes, jupes et blouses

Sion – Place du Midi Sierre - Centre Commercial



4 kg

dentifrice spécial pour soins efficaces

aronal forte + vitamine A

Appellation contrôlée

1976

Mise en bouteille

dans la région de

production

Action

1976

MERCUR

HOME POTHER

des gencives



trois pièces 210g

Blanc

Action

Duo + eau = café au lait instantané

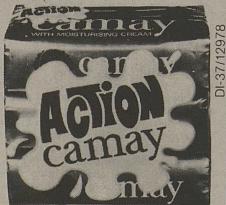
500g

Action

Prix actions valables dès le 12.9.78

camay savonnette

à base de crème hydratante



3 pièces

Les délices

100g

Action

de

3 x 141g

Languette-Noisette

Action thuyas Haut. de 90 à 160 cm avec mottes, plantes vigoureuses, ainsi que PLANTES POUR TALUS (hypéricum)

C. Salamolard, pépinières, Monthey Tél. 025/4 41 85 36–100557

A vendre

3 «Eterles» de 2 ans

et plusieurs brebis

Tél. 026/2 33 20 (repas) 36-90443

VEHICULES AUTOMOBILES

A vendre **Toyota Dyna** pont alu avec grue

Toyota Dyna

caisse alu, moteur neuf, long. 4 m, larg. 1.95 m, haut. 2.20 m charge utile 1500 kg véh. expertisés, avec

garantie Centre véhicules utilitaires B. Bussy 1024 Ecublens Tél. 021/35 68 25 140.148.518 J'achète d'occasion voiture

caravane de 1200 à 1600 cm3 A la même adresse pour bricoleur à vendre

Morris Marina 1800

accidentée moteur en bon état

Tél. 027/22 02 29 le soir

*36-302233



vous offre cette semaine

Toyota Carina 1600 L Kadett Karavan 1200 1975 1974 Kadett 1200 Spécial Karavan 1900, 5 portes VW Golf L, 5 portes 1972 1977 Manta GTE 1977 Manta Berlinetta E **Chevrolet Monza**

Tous vos faire-part

MARIAGE **NAISSANCE**

livrés dans les plus brefs délais

Imprimerie Gessler SA Pré-Fleuri 10 - Sion Tél. 027/23 19 05

Brut Vin Mousseux de France Méthode Champenoise 75 cl Action

Viande et foie

avec viande de lapin **Action** boîte 400g

135

Viande pour chiens de race et de classe

boîte 400g



1.35

JPER-DISCOUNT

)ENNER

Martigny — 51, route de Fully

Monthey — 20, avenue de la Gare Sion — 7, rue des Cèdres Gudrun Pausewang

L'ENLEVEMENT DE DONA AGATA opyright by

mopress, Genève

— Qu'ils se mettent d'accord entre eux ! approuva Lollo. Laissons-les tranquillement se prendre à la gorge! Peu importe lequel des deux paiera : ce qu'il nous faut, c'est dix mille cruces... ou plus!

Il eut un instant d'hésitation:

— ... Mais comment procéder cette fois? Nous avons déjà employé le chignon et les lunettes.

Le Poète réfléchit:

— Il faut faire parvenir à ce don Julio quelque chose qui lui fasse regretter amèrement d'avoir mis la police à nos trousses. Nous allons lui faire comprendre que nous nous vengerons sur sa tante de tout ce qu'il pourra nous faire.

- A quoi penses-tu? demanda Teotocópoulos.

— Au petit doigt.

Pendant un instant, les trois autres en eurent le souffle coupé. Bégayant, Teotocópoulos fut le premier à parler :

— Veux-tu dire que nous devons... que tu veux lui couper le petit doigt? Moi, j'marche pas!

- Si tu attendais que je m'explique jusqu'au bout, fit le Poète.

Le mulâtre insista:

— Et alors! Qui le fera? L'enlever, la ramener de force au haut de l'escalier, soit! Mais lui couper le petit doigt, ça,

- Evidemment! C'est un autre petit doigt que nous enverrons au neveu!

Le mulâtre ne comprenait pas encore :

- Ecoute, fit le Poète. Ce sera justement ton travail, car dans cette entreprise, c'est toi qui as le moins fait jusqu'ici

— Quoi ? Et ma blessure ? Lequel de vous a été blessé ?

- Tu n'as qu'à t'en prendre à ta propre bêtise. N'ouvre pas aussi grande ta gueule noire, et écoute-moi. Voici ce que tu feras ce soir, quand il fera bien sombre : tu te rendras au cimetière, tu entreras en conversation avec l'un des fossoyeurs, et tu lui offriras dix cruces pour qu'il te procure un petit doigt de femme.

— D'une vieille femme. Bien flétri! précisa Lollo.

(A suivre)

TELANDEAUTEBUIES A VOS TEAUTONS

Ombres et lumières sur le bord de la Limmat



Le Suisse Reno Hasler marque un point pour son équipe face aux défen-**Photo New Bild**

Ces deux matches face à la Suède étaient attendus avec une certaine impatience par tous les amateurs de handball. En effet, après une série impres-sionnante de défaites consécutives (7), nous étions très intéressés de voir évoluer nos joueurs face à la formation qui avait remporté une huitième place au dernier championnat du monde. Egalement, ces deux confrontations devaient nous situer le niveau réel de notre équipe depuis qu'elle est entre les mains de l'entraîneur yougoslave P. Janjic.

A la salle des sports d'Urdorf, trop petite pour recevoir les 750 spectateurs, nous avons été comblés malgré le jeu as sez primaire des Suédois. Après un départ laborieux, nos joueurs prirent l'avantage en imprimant au jeu un rythme très rapide. Surpris pa la fougue de nos attaquants, les Nordiques réagirent pour combler juste avant la mitemps une partie de leur retard (13-12).

Dès la reprise, la domination des Suisses s'accentua et la précision des tirs fit merveille. Face à une défense assez rugueuse et utilisant certains artifices tolérés par les arbitres, les sélectionnés de P. Janjic réagirent sainement, s'attirant ainsi les faveurs du public ravi de voir enfin une victoire se dessiner.

Finalement, grâce en particulier au gardien H.-P. Lutz et P. Maag, auteur de 6 buts, la formation helvète s'imposa sur le résultat mérité de 27 à 22.

Disputée à la salle des sports de Zurich, la deuxième rencontre face à la Suède fut un très pâle reflet de celle disputée la veille à Urdorf.

Fatigués et manquant d'influx, les Suisses subirent rapidement la domination de leur adversaire. Par d'habiles contre-attaques, les Suédois prirent immédiatement un avantage substantiel. A la mi-temps, le résultat était déjà nettement en leur faveur (16-10).

Les trentes dernières minutes furent finalement du remplissage, les Nordiques ayant assuré leur succès trop tôt. Résultat final: 26-22 en faveur de la

Si nous établissons le bilan de ces rencontres, nous pouvons affirmer qu'il est positif malgré la défaite de Zurich. Face à une formation qui a tout de même remporté une 8º place au dernier championnat du monde, nos joueurs ont présenté un jeu d'un haut niveau technique et surtout montré des qualités particulièrement remarquables sur le plan technique, ce qui est très réjouissant à quelques semaines des championnats du monde du groupe C.

Les hommes de P. Janjic sont capa-bles actuellement de maîtriser les schémas les plus compliqués, ce qui nous montre que l'entraîneur yougoslave a su forger en très peu de temps une équipe qui fera parler d'elle très prochaine-

• COUPE D'EUROPE

Le tirage au sort préliminaire de la coupe d'Europe effectué au siège de la FIH à Bâle n'a pas été favorable à l'équipe de Zofingue. En effet, le tenant du titre 1977-1978 devra rencontrer VSZ Kosice, champion de Tchécoslovaquie. Face à cette formation de l'Est, les chances de la formation argovienne sont quasi nulles, d'autant plus que le match aller se déroulera en Tchécoslovaquie.

COUPE DES COUPES

Pour le tour préliminaire de la coupe des coupes, Grasshopper recevra une formation qui n'est pas inconnue des spectateurs zurichois. En effet, l'année dernière déjà, le club des bords de la Limmat avait été opposé à Union Krems (Autriche). Après avoir perdu le match aller 19 à 13, Grasshopper s'était imposé à Zurich sur le résultat de 20 à 17, perdant pour une différence de trois buts une qualification qui était possible. Il sera donc intéressant de suivre cette année le comportement des Suisses face à cette même formation.

Pour ces deux coupes, les matches aller devront se dérouler entre le 9 et le 15 octobre et les matches retour entre le 16 et le 22 octobre.

• PAS D'ÉQUIPE SUISSE **CHEZ LES DAMES**

La formation de Brühl, qui a remporté le titre national, a renoncé à participer à la coupe d'Europe. Sage décision, vu la faiblesse du handball féminin dans

BASKETBALL

Une nouvelle formule de LNA?

Réunis à Sion, sous la présidence de M. Jean Bellotti, les présidents des clubs de ligue nationale A ont examiné avec beaucoup d'attention la prochaine saison ainsi que les suivantes, notamment en ce qui concerne la formule du championnat et le règlement d'application de la LNA. En effet, à la suite de l'adoption de nouveaux statuts lors de

l'assemblée fédérale de Lucerne, un nouveau règlement d'application doit être établi.

Cependant, le sujet numéro un de l'ordre du jour a été l'examen d'une nouvelle formule pour le championnat de LNA. Depuis ce printemps, les clubs et la commission de LNA, conscients des lacunes de la formule actuelle et soucieux de l'avenir de ce sport et de son intérêt auprès du public, ont émis plusieurs propositions qui vont être examinées tour à tour, minutieusement. Ce problème, difficile à résoudre si l'on tient compte de nombreux impératifs (coupe de Suisse, engagement de l'équipe nationale dans le tournoi pré-olympique en Suisse en 1980 notamment), pourrait déboucher par exemple sur une nouvelle formule, avec tour final.

Une deuxième réunion est prévue pour le mois de novembre, mais cette nouvelle formule ne pourrait bien sûr pas entrer en vigueur avant la saison 1979-1980.



Feu vert pour le rallye international du Vin

Patronage: Nouvelliste

29, 30 septembre et 1er octobre

Enfin, après plus de trois mois de discussions, de séances de travail et de reconnaissance de parcours, toutes les autorisations des autorités compétentes sont arrivées chez le directeur de course Pierre-Antoine Gschwend pour le départ du 19° rallye international du Vin, qui aura lieu les 29, 30 septembre et 1er octobre. Cette quatrième manche comptant pour le championnat suisse des rallyes sera des plus sélectives, vu que le parcours a été spécialement étudié pour une manche européenne de la spécialité en 1979. Cent-vingt voitures seront au départ, dont plusieurs équipa-ges étrangers. Ainsi, cette compétition sportive dans le cadre du Comptoir de Martigny prend une importances capitale, non seulement sur le plan national, mais aussi dans le monde du sport automobile.

Comme chaque année, les organisateurs ont respecté la tradition en invitant des hôtes d'honneur. Pour la station de neutralisation, Torgon a été choisi, la marque de voiture sera AMAG, Schinznach, par les garages Olympic-Antille, et le couple sportif sera formé du pilote Claude Haldi et de Cornelia Burki. Une semaine d'animation sera également organisée au centre Métropole. Nous vous en parlerons prochainement, avec les détails du parcours de cette 19° édition du plus grand rallye de Suisse.

Le rallye Halkidiki

L'Italien Carello, au volant d'une Lancia Stratos, a remporté le rallye de Halkidiki, qui s'est disputé dans le nord de la Grèce. Sur 49 équipages au départ, 15 seulement ont rallié l'arrivée.

YACHTING

Le championnat suisse des fireball

Le championnat suisse des fireball, qui s'est disputé au large de Versoix, a réuni une participation record de 75 bateaux. Le classement final: 1. Bernhard Adam / Rolf Pfister (Neuchâtel-Zurich) 2,9 p.; 2. Joller Joller (Meggen) 11,2; 3. Munz / Peter (Bottighofewn) 14,5; 4. Pushingham / Hunkeler (GB-Lucerne) 16,0; 5. Kehrer / Stutz (Zurich) 16,5.

TENNIS

Avant Suisse - Iran

L'équipe iranienne est arrivée hier matin à Genève/Cointrin. Les joueurs s'entraînaient en fin d'après-midi sur les cours du parc des Eaux-Vives.

L'équipe suisse appelée à disputer ce match de coupe Davis était également à pied-d'œuvre. L'Anglais Mark Farrell fait office d'entraîneur. Hier, il a travaillé avec Serge Gramegna, Renato Schmitz et Markus Guenthardt. Normalement, Heinz Guenthardt débarque à Genève - Cointrin, venant des Etats-Unis, au cours de la journée d'aujourd'hui.

Ce match Suisse - Iran se déroulera du jeudi 14 au samedi 16 septembre.

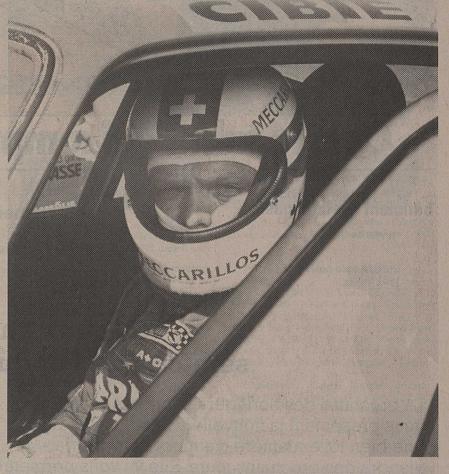
FOOTBALL

Le FC Sion «juniors» communique

Dès ce mercredi 13 septembre : début des entraînements des garçons nés en 1970 et 1971, désireux de faire du football.

Lieu: Ancien-Stand. Heure: 15 h. 30.

Equipement: pantoufles, cuissettes et



Claude Haldi sera au volant de la voiture hôte d'honneur : une Porsche 924. Cornelia Burki sera à ses côtés pour cette journée sur les routes valaisannes.

Yoseikan budo en Valais

Un stage cantonal de yoseikan budo s'est déroulé ce premier week-end de septembre au Judo-Club de Sion, placé sous la haute autorité technique du maître Michaud, 5° dan, conseiller technique pour l'Europe et assistant de M° Mochizuki (fondateur du yoseikan budo), entouré par M. Udrisard J.-Cl., directeur technique de la FSYB et professeur à Aigle, Martigny, Sierre et Sion.

Un nombre important de pratiquants sont venus participer de manière très satisfaisante à ce stage.

Les différentes techniques se succèdent l'une après l'autre, outre les techniques de poings, pieds, on peut découvrir l'art de l'esquive et la manière de projeter et d'appliquer les clés dangereuses et enfin l'utilisation du nunchaku contre les armes les plus diverses.

Les pratiquants confirmés terminent leurs stages avec des assauts libres, donc ils expriment librement leurs connaissances de la technique en échangeant leur manière

4º corrida d'Octodure Dernier délai: 4 octobre

La quatrième corrida internationale d'Octodure bat son plein. Les bulletins d'inscription sont sortis de presse avec toutes les indications, et chacun aura à cœur déjà de s'inscrire pour ce samedi, le 21 octobre prochain.

Ces bulletins d'inscription sont à disposition des intéressés auprès du président du comité d'organisation, M. Claude Franc, et auprès du bureau de l'Office du tourisme de

D'avance, il est possible d'annoncer que le CO est actuellement en contact avec des coureurs étrangers pour offrir une opposition au cadre suisse en catégorie «élites», mais il est aussi utile de rappeler que le CO a misé beaucoup sur la participation locale et régionale en créant plus de dix catégories à cette intention.

Organisation: SFG Octoduria - CA Bas-Valais Martigny.

Horaire :	Catégories :		Finance:
1. 17 h. 00	Ecoliers	1965 et plus jeunes	1 tour 5.—
2. 17 h. 05	Ecolières	1966 et plus jeunes	1 tour 5.—
3. 17 h. 10	Cadets B	1963-1964	2 tours 5.—
4. 17 h. 25	Cadettes B	1964-1965	2 tours 5.—
5. 17 h. 40	Dames	1963 et plus âgées	3 tours 10.—
6. 18 h. 00	Cadets A	1961-1962	4 tours 8.—
7. 18 h. 00	Iuniors	1959-1960	4 tours 10.—
8. 18 h. 20	Vétérans 1	1940-1933	5 tours 12.—
9. 18 h. 20	Vétérans 2	1932 et plus âgés	5 tours 12.—
10. 18 h. 50	Populaires A	1949 et plus jeunes	6 tours 12.—
11. 19 h. 25	Elites	Dès 1958	10 tours 12.—
12. 20 h. 00	Populaires	10/1-10/18	6 tours 12 —

1 tour : 1031 m.

Parcours : départ et arrivée place Centrale - parcours dans les rues de la ville totalement plat sur route asphaltée.

Inscriptions : définitives à réception du bulletin de versement (ccp 19-1000, Crédit Suisse Martigny, avec mention au dos du coupon Corrida d'Octodure). Club : envoyer liste détaillée, s.v.p., à Jean-Pierre Terrettaz, rue du Bourg 55, 1920 Martigny. Aucune inscription ne sera prise sur place.

DERNIER DÉLAI : MERCREDI 4 OCTOBRE 1978

Assurance : à la charge des participants. Logements : possibilité de dortoir à Fr. 5.— la nuit à réserver et payer avec l'inscription.

GÉNÉRALITÉS

- La course a lieu par n'importe quel temps.

- En cas d'absence, la finance ne sera pas remboursée.

- Protêt contre caution de Fr. 20.-Renseignements: c/o Claude Franc, Pré-Borvey 7, CH - 1920 Martigny, tél.: (026)



e tabac qui compte.

On cherche à acheter

bâtiment avec magasin

en ville de Sion.

Offres à case postale 354 1951 Sion.

Rabais exceptionnel 200.-

sur dériveur Laser neuf (valeur 2790.-)

Téléphonez d'urgen-ce au 022/52 26 41

A vendre à Sierre, av. de France

appartement 3½ pièces 80 m2, cave, garage, galetas

Tél. 55 28 56 22-305328 Libre tout de suite.

commerciaux

gement

Schmid & Dirren S.A.

A louer à Martigny-Bourg

avec bureau, quai de char-

Place de la Poste Martigny Tél. 026/2 43 44

36-5818

A louer à Ardon dans petit immeuble de construction

dépôt

locaux

joli appartement de 41/2 pièces

Fr. 433.charges comprises

Tél. 027/23 34 95 heures de bureau A vendre à Savièse

petit café-restaurant

Nécessaire pour traiter

Fr. 75 000.-

Case postale 105, 1951 Sion. 36–239

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Conthey-Plaine

zone villas, au nord de la route cantonale à vendre

magnifiques parcelles de 1200 m2

Prix intéressant.

Pour tous renseignements: tél. 027/36 10 52

36-5202

Appartements à louer à Sion

dès le 1er novembre

Immeuble L'Aurore, Petit-Chasseur 44 appartements 3 pièces Fr. 300.- plus charges Fr. 60.-

Immeuble L'Envol, av. Mce-Troillet 31 appartement 3 pièces Fr. 270.- plus charges Fr. 50.-

Immeuble Les Martinets, rue de l'En-

appartement 2 pièces Fr. 300.- plus charges Fr. 55.-

Pour tous renseignements, prière de téléphoner au 027/21 96 03, bureau 027/22 68 16, privé

36-29062

A Crans-Montana



très beau café-restaurant

à remettre

Loyer raisonnable Arrangement financier possible pour aménagement à reprendre

M. Clerc, courtier Case postale 105

36-239

Montana-Crans

Votre pied-à-terre pour week-end d'hiver et d'été

dès Fr. 3000.- par an.

A quelques minutes des télécabines et pistes de ski. Loyer et charges comprises pour studio 2-3 personnes.

S'adresser à Agence immobilière Moderne 3962 Montana-Vermala Tél. 027/41 42 82 36-28128

La paroisse catholique de Montoie-Lausanne cherche à louer

maison - chalet

colonie de vacances

du 8 au 29 juillet 1979 ou du 30 juillet au 19 août 1979, pour 50 enfants et 12 responsables.

Ecrire à l'abbé Pittet, ch. du Couchant 15 1007 Lausanne. 22-357260



SION Passage de la Matze 13

Chambres indépendantes non meublées mansardées Fr. 51 .- + charges Pour visiter: tél. 027/22 90 23

Un professionnel cherche,

pour ses clients à Sion et dans les environs immédiats ainsi que dans le Valais central

plusieurs terrains à construire pour villas ou chalets

Offre sous chiffre P 36–900568 à Publicitas, 1951 Sion.



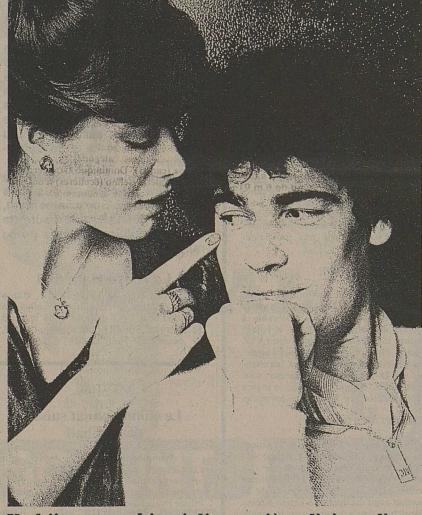
Gagnez un bijou en or: semaine de l'or du 9 au 16 septembre

La brochure des horlogers-bijoutiers valaisans vous présentant la nouvelle collection «un bijou une bien jolie manière d'aimer l'or» vous parviendra ces prochains jours. Elle va vous permettre de gagner un bijou en or.

Rendez-vous chez un bijoutier dont le nom figure en dernière page de cette brochure, pour y obtenir, sans obligation d'achat, votre numéro d'or de notre loterie: le tirage aura lieu le 18 septembre 1978.

Les numéros gagnants seront affichés dans les vitrines des bijoutiers participant à cette action du 19 au 22 septembre, et publiés dans le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» les 20 et 21 septembre.

Cette collection exclusive, composée de bijoux jeunes et faciles à porter a été sélectionnée par votre bijoutier; il saura bien vous conseiller.



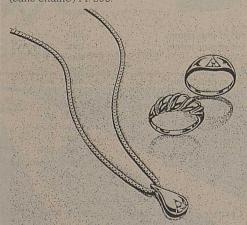
Un bijou - une bien jolie manière d'aimer l'or.

Bague, or jaune 18 C Fr. 185.-

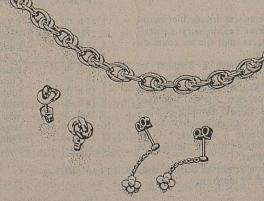
Bracelet, or jaune 18 C Fr. 395 .-

Chevalière, or jaune 18 C, initiales or gris Fr. 555.-

Bague, or jaune 18 C, 3 diamants Fr. 410.-Bague, or jaune 18 C Fr. 195. Pendentif, or jaune 18 C, 3 diamants (sans chaîne) Fr. 290 .-



Bracelet, or jaune 18 C Fr. 280.-Clous d'oreilles à vis, or jaune 18 C Fr. 165.-Clous d'oreilles à vis, or jaune 18 C avec 2 brillants Fr. 255 .-





Collection automne/hiver 1978/79 des horlogers-bijoutiers valaisans

A. Taramarcaz, Grand-Place A ouest

Martigny

H. Langel, Av. de la Gare 25

Montana-Crans

A. Aeschlimann

Monthey

B. Imoberdorf, Rue du Midi 2/Av. de la Gare R. Langel, Rue du Coppet l

Gil Bonnet, Av. Général Guisan Il Buro & Fils, Av. Max Huber Titzé Fils, Carrefour du Centre

Sion

A. Donzé, Place du Midi L. Farine, Horlogerie du Midi J.-C. Hoch, A l'Anneau d'Or, Av. de la Gare 10 E. Kohler, Rue des Remparts 8 Maison Titzé, Rue de Lausanne 13

G. Centanni, Grand-Rue 2

AMPERIORISME

Rono s'impose encore

Au meeting du CA Sion samedi

Trosmovialesmallaura

Samedi dernier, 180 athlètes valaisans participaient à un meeting d'athlétisme

Malgré un fort vent qui présida à cette réunion, trois nouvelles meilleures per-

hez les actifs, Julian Vomsattel se mit en évidence en remportant le 100 m en

organisé par le CA Sion sur le stade de l'Ancien-Stand. La proximité des champion-

nats valaisans de concours multiples - le 24 septembre - encouragea surtout les plus

formances valaisannes furent établies. Le cadet B Beat Holzer de Naters améliora tout d'abord celle du javelot avec un très bon jet de 40 m 54. Son camarade de club Oster-

walder Philippe fit de même chez les écoliers et les 39 m 12 qu'il réalisa constituent la deuxième performance suisse de la saison dans sa catégorie. Enfin, la jeune benjamine A.-Christine Lorenz de Flanthey jeta le poids à 5 m 48, améliorant de 12 cm la meil-

11"1. A relever également les 59.80 de Bumann au javelot. Le concours du saut en longueur fut l'apanage du cadet sédunois J.-Daniel Rey avec un bon saut de 6 m 01.

Chez les cadets B, excellente performance de Josef Lauber au 100 m en 12"0. Au 4x800 m, une équipe du CABVM composée de Perret, Jacquérioz, Solioz et Carron

régulièrement les meetings d'athlétisme, pour preuve les cinquante jeunes athlètes

Le CA Sion organisera le prochain meeting samedi 16 septembre dès 13 h. 30 à

prenant part aux épreuves de 80 m et de 60 m chez les benjamines et les écolières.

jeunes à venir tester leur forme en cette seconde partie de la saison de piste.

Le Kenyan Henry Rono, bien que fatigué, s'est imposé facilement à Rieti sur 5000 m approchant en 13'15"5 son record du monde de moins de 8 secondes.

Le duel tant attendu entre le nouveau champion d'Europe, l'Italien Venanzio Ortis et le Kenyan n'a pas eu lieu. La course était lancée par des lièvres sur des bases élevées, proches des temps de passage de Rono dans sa course record.

Aux 3000 m, avec le Roumain Floroiu au commandement, Rono comptait en 8'04" un retard de 10 secondes sur son tableau de marche. Dans le tour suivant, alors que le Roumain en tête accélérait, Ortis qui avait eu du mal à suivre le train jusque-là, et le Finlandais Martti Vainio lâchaient prise. Rono, emmené « dans un fauteuil », attaquait à l'entrée du dernier tour et l'emportait facilement devant le Roumain qui pulvérisait son record personnel de près de 13 secondes. Pour la troisième place, très loin derrière, le champion d'Europe du 10 000 m Vainio devançait celui du 5000 m Ortis.

Quelques autres performances de haut niveau ont été réalisées au cours de cette réunion. Au saut en hauteur féminin Sara Simeoni, sans adversaire, passait 1 m 98 au deuxième essai et demandait ensuite 2 m 02, un centimètre de mieux que son record du monde. Au deuxième essai, la championne d'Europe manquait de peu de réussir. Sur 200 m, l'Italien Pietro Mennea, grâce à un virage parfait, l'a emporté facilement en 20"21 sur l'Américain Edwards distancé de 6 m.

Les principaux résultats

Messieurs. - 200 m: 1. Pietro Mennea (It) 20"21; 2. Glancy Edwards (EU) 20"83. – 5000 m: 1. Henry Rono (Ken) 13'15"5; 2. Bilie Floroiu (Roum) 13"16"7; 3. Martti Vainio (Fin) 13'34"7; 4. Venanzio Ortis (It) 13'38"59. - Longueur: 1. Grzegorz Cybulski (Pol) 8 m 05. – **100 m**: 1. Edwards (EU) 10"54. – **Hauteur**: 1. Rory Kotinek (EU) 2 m 18. – **800 m**: 1. Mike Boite (Ken) 1'46"54. - 1500 m: 1. Eamon Coglan (Irl) 3'38"9; 2. Bronislav Malinovski 3'39"4. - Perche: 1. Robert Pullard (EU) 5 m 35.

Dames. - Hauteur: 1. Sara Simeoni (It) 1 m 98; 2. Debbie Brill (Can)

Doublé des frères Moulin à la 11° course du Levron

Pour Norbert Moulin, la transition entre la piste et la route ne pose décidément aucun problème majeur. Auteur d'un excel-lent chrono mercredi à Lausanne sur 5000 mètres (14'48", record personnel), le Sédu-nois s'est remis à la route, dimanche matin au Levron, avec le même succès. «J'ai certes connu moi aussi, à l'instar de quelques-uns de mes adversaires, quelques passages à vide sur ce parcours où j'avais déjà gagné en 1975 mais en aucun moment je me suis vrai-Moulin devait le considérer en la personne de Michel Seppey, vainqueur au sprint l'année dernière, et surtout en celle de son jeune frère Ami (17 ans), un talent indiscutable qui ne demande encore qu'à pouvoir éclore selon les lois de la nature. En réalité, les choses ont évolué de façon singulièrement différente pour le Sédunois qui n'a supporté qu'une boucle durant – les coureurs devaient en couvrir deux de Seppey contraint à l'abandon au terme de la première boucle déjà. «J'ai peut-être été trop présomptueux. J'ai voulu tellement en faire que je me suis retrouvé sans souffle et complètement asphyxié à la mi-course déjà. Dans ces conditions, il était absolument inutile de poursuivre.» Ces paroles, empreintes d'une légère amertume, étaient lâchées par Michel Seppey, pourtant le premier à féliciter son adversaire du jour finalement placé malgré lui dans des conditions extrêmement favorables. Pour Norbert Moulin, caracolant désormais seul en tête de la course, c'était évidemment course gagnée. Son jeune frère Ami, encore cadet, avait accusé trop de retard au premier tour déjà pour venir inquiéter son aîné avec quelques chances de succès et derrière, aussi bien Patrice Michellod, auteur d'une course très courageuse et régulière, que Raymond Monnet et Bernard Crottaz ne jouaient depuis belle lurette qu'au seul niveau des places d'honneur. Echouant à dix secondes du record de Jérôme Vuadens (32'20" en 1976), Norbert laissait donc en fin de compte son frère Ami, deuxième au classement général et premier junior, à 1'19", et Patrice Michellod, troisième à La course du Levron, pour la deuxième fois devenait donc sa propriété. Il est vrai que dimanche, à l'exception de Michel Seppey, aucun autre coureur n'aurait pu briguer un tel honneur...

Dans les autres catégories, Thierry Jacquérioz (cadets), Dominique Granger (écoliers) et Valérie Bellon (écolières) n'ont, eux non plus, jamais été sérieusement inquiété si bien que leur succès ne constitue là non plus aucune entorse à la logique. G. Joris

Résultats

Actifs: 1. Moulin Norbert, CA Sion, 32'30"; 2. Michellod Patrice, CA Sierre, 34'00"; 3. Monnet Raymond, CABV, 34'13' 4. Farquet Pierre-Alain, SFG Saint-Maurice 5. Darbellay Laurent, CABV,6. Bruchez Edmond, Lourtier, 7. Terrettaz Jean-Pierre, CABV, 36'37"; 8. Rotzer Bernard, CA Sierre, 37'32' Berguerand Patrice, Etiez, 39'20"; 10. Courthion Pascal, SFG Les Rhodos, 39'36" 11. Murisier Jean-François, Orsières, 40'03' 12. Seppey Roger, Sion, 40'05"; 13. Martenet Jean-Michel, Troistorrents, 40'15"; 14. Roduit André-Marcel, Fully, 40'31"; 15. Antonin P.-André, SFG Vétroz, 40'35"

Juniors: 1. Moulin Ami, CA Sion, 33'49"; Schweickhardt Stéphane, CABV Saxon, 35'50"; 3. Melly François, CA Sierre,

ment senti en danger.» Ce danger, Norbert km 500-la présence à ses côtés de Michel

GYMNASTIQUE

Sion-Jeunes: reprise des répétitions

Les répétitions de la SFG Sion-Jeunes reprendront la semaine du 11 au 17 septembre selon l'horaire suivant Pupilles: mercredi de 18 à 20 heures,

samedi de 13 h. 30 à 15 heures. Pupillettes: mercredi de 18 à 20 heures, samedi de 14 h. 30 à 16 heures. Actifs - actives: mercredi de 20 à

22 heures, vendredi de 20 à 22 heures. **Gymnastique enfantine**: samedi de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Tous ces entraînements ont lieu à la salle de gymnastique de l'école des gar-

Karaté-Club Valais Reprise des activités

La pause estivale étant terminée, la reprise se fera selon les horaires suivants : Sion : rue de Lausanne 67. Tous les soirs à partir de 18 heures. Entraîneur : Jean-Claude Knupfer.

Sierre : salle de gymnastique de Goubing. Tous les mardis et vendredis à partir du 12 septembre dès 20 heures. Entraîneur : Dominique Fornage.

Martigny: salle de gymnastique de Sainte-Jeanne-Antide. Dès mardi 3 octobre. Entraîneur : Raphy Knupfer.

Une assemblée générale réunira tous les membres du KCV le jeudi 14 septembre à 18 h. 30 à la halle des fêtes de Sion, route des Casernes. Les parents d'élèves sont cordialement invités à accompagner leurs enfants.

Lors du compte rendu de cette assemblée, nous reviendrons sur les programmes de la saison 1978-1979, et les échéances qui attendent nos karatékas au plan des compétitions nationales et



Les trois meilleurs temps: (de gauche à droite) Ami Moulin (deuxième temps et premier junior), Norbert Moulin (meilleur temps de la journée) et Patrice Michellod (troisième temps et deuxième en actifs).

36'43"; 4. Abgottspon, CA Sierre, 39'29"; 5. Bruchez Bernard, Lourtier, 44'01

Cadets: 1. Jacquérioz Thierry, Martigny, 19'15"; 2. Rey Jean-Baptiste, CA Sierre, 19'48"; 3. Loye Jean-Daniel, CA Sierre, 20'44"; 4. Premand Thierry, Troistorrents,

Cadettes: 1. Lange Patricia, Troistorrents,

Dames: 1. Germanier Denise. Verbier.

Vétérans: 1. Crottaz Bernard, CA Sierre, 34'28"; 2. Bellon Octave, Troistorrents, 35'29"; 3. Rudaz René, CA Sierre, 35'34"; 4. Althans Edgar, CA Aiglon, 36'18"; 5. Tornay Jean-Charles, Saxon, 37'29"

Ecoliers: 1. Granger Dominique, Troistorrents, 9'48"; 2. Zufferey Jean-Jacques, CA Sierre, 10'13"; 3. Venzi Christian, CA Sierre, 10'25"; Savioz Claudy, CA Sierre, 10'25"; 5. Joris Eric, Levron, 10'40"; 6. Roduit Yves, Fully, 10'51"; 7. Lugon Jean-Charles, CABV, 11'19"; 8. Gay Pierre-Yves, Saxon, 11'22"; 9. Venzi Laurent, CA Sierre, 11'26"; 10. Farquet François, Levron,

Ecolières: 1. Bellon Valérie, Troistorrents, 10'58"; 2. Martenet Fabienne, Troistorrents, 11'45"; 3. Martenet Marlyse, Troistorrents, 12'06"; 4. Bellon Martine, Troistorrents, 12'23"; 5. Martenet Sandrine, Troistorrents, 13'05".

Le camp de jeunesse 1979

Grâce à la générosité de nombreux amis et donateurs, ainsi qu'au dévouement d'environ 130 aides bénévoles (chefs cantonaux, moniteurs de ski, etc.) qui travaillent au camp sans être rémunérés, la Fédération suisse de ski (FSS) est à nouveau en mesure d'inviter 600 filles et garçons, pour moitié, de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein, ainsi que 20 enfants suisses résidant à l'étranger, à des vacances gratuites du 1er au 8 janvier 1979 à La Lenk. i.S Sont en droit de participer cette fois-ci les jeunes des années de naissance 1964 et 1965 qui n'ont encore jamais pris part à un Juskila. Les inscriptions peuvent être envoyées jusqu'au 14 octobre 1978 (date du timbre postal) à la Fédération suisse de ski, camp de ski de jeunesse case postale, 3000 Berne 32. Elles devront indiquer : nom, prénom, adresse exacte, canton, numéro de téléphone, date de naissance, langue maternelle, station de chemin de fer ou d'auto postale la plus proche pour le billet du voyage à La Lenk. En même temps, verser 3 francs à titre de contribution aux frais d'administration au compte de chèques postaux 30-9771, FSS, action pour les jeunes, 3000 Berne. La quittance postale devra être jointe à l'inscription, de même qu'une enveloppe-réponse affranchie portant l'adresse de l'enfant en question. Les membres OJ ou les enfants de membres FSS peuvent se faire inscrire par leurs clubs; ces derniers n'ont pas à payer la contribution aux frais d'administration. Le 28 octobre 1978, le tirage au sort aura lieu à l'hôtel « Zentrum Töss » à Winterthour, dans le cadre d'une grande soirée récréative, car rappelons-le, seul le tirage au sort décide de la participation au Juskila. Bonne chance!

Pour les 25 ans du SC Derborence

Pour fêter dignement le 25° anniversaire de leur ski-club, les responsables du SC Derborence ont prévu les manifestations suivantes cette fin de semaine:

Vendredi 15 septembre : dès 20 heures grand bal populaire sous la halle de fêtes, montée à cet effet sur la place du

Samedi 16 septembre : dès 13 heures épreuve sportive par équipes sous formes de jeux. Dès 17 heures proclamation des résultats. Dès 20 heures grand bal populaire.

Dimanche 17 septembre: 10 heures messe à la chapelle d'Aven a la me moire des membres défunts du SC Défilé des membres du SC à travers les rues du village. Concert-apéritif par la fanfare du SC. Remise de diplômes et souvenirs aux membres fondateurs. Dîner sous la halle de fête pour tous les membres du SC accompagnés des membres fondateurs ainsi que des invités officiels. 18 heures clôture des festivités du 25° anniversaire.

TENNIS

Palmarès de l'open des Etats-Unis

Jimmy Connors a pris une revanche éclatante sur Bjorn Borg dans la finale de l'open des Etats-Unis, détruisant en trois sets (6-4 6-2 6-2) le rêve du Suédois de réussir le « grand chelem ». Borg, qui joue décidément de malchance dans l'open américain, qu'il n'a jamais gagné, était légèrement handicapé par un pouce enflammé - il avait reçu deux piqures avant le match qui l'a gêné au service (45 fautes à sa première balle, six doubles fautes contre huit aces) et surtout au revers (31 manqués et seulement 4 gagnants).

Il n'empêche que Connors a remarquablement joué. «Son meilleur match contre moi», a avoué Borg après sa défaite. Agressif de bout en bout, excellent au service et superbe à la volée, «rentrant» férocement dans la balle, Connors a sapé rapidement le moral de Borg. Avec 80 % de réussite sur son premier service contre 58 % pour Borg (ce chiffre en dit long), Connors a joué un très grand match sur le court central de Flusjing Meadow.

Le palmarès

Simple messieurs: Jimmy Connors (EU) bat Bjorn Borg (Sue) 6-4 6-2 6-2. Simple dames: Chris Evert (EU) bat Pam

Shriver (EU) 7-6 6-4. **Double messieurs**: Stan Smith/Bob Lutz (EU) battent Marty Riessen/Sherwood Stewart (EU) 1-6 7-5 6-3.

Double dames: Billie Jean King/Martina Navratilova (EU/Apa) battent Kerry Reid/Wendy Turnbull (Aus) 7-6 6-4. **Double mixte**: Betty Stove/Frew McMil-

lan (Ho/Af-Sud) battent Billie Jean King/ Ray Ruffels (EU/Aus) 6-3 7-6.

Simple juniors: Per Hjertquist (Sue) bat Stefan Simonson (Sue) 7-6 1-6 7-6. Simple jeunes filles: Linda Siegel (EU)

bat Ivana Madruga (Arg) 6-4 6-4. Simple seniors: Marty Riessen (EU) bat Jim Parker (EU) 6-4 6-2.

réalisa une nouvelle performance suisse en 9'29"0. Faible participation dans les catégories féminines supérieures où l'on notera cependant les 45"2 de Béatrice Venetz au 300 m. Par contre les écolières fréquentent

leure performance qu'elle détenait d'ailleurs.

Actifs-juniors: 100 m: 1. Vomsattel Julian, TV Naters, 11"1; 2. Bonvin Roland, CA Sion, 11"7; 3. Stoffel Eugen, Visperterminen, 12"0; 300 m: 1. Bonvin Roland, CA Sion, 37"1; 2. 300 m: 1. Bonvin Roland, CA Sion, 37"1; 2. Abgottspon Daniel, CA Sierre, 44"4; 2000 m: 1. Cordonier Noël, Montana, 6"01"1; 2. Terrettaz Jean-Pierre, CABVM, 6"11"6; javelot: 1. Bumann Erich, TV Naters, 59 m 80; 2. Amherd Andreas, TV Naters, 49 m 38; 3. Stoffel Eugen, Visperterminen, 48 m 64; perche: 1. Abgottspon Daniel, CA Sierre, 3 m 50; longueur: 1. Vomsattel Julian, TV Naters, 5 m 91; 2. Stoffel Eugen, Visperterminen, 5 m 43

Résultats

Eugen, Visperterminen, 5 m 43. Cadets: 100 m: 1. Thomas Ronald, CABVM, 12"6; 300 m: 1. Bonvin Pascal, SFG Flanthey, 41"0; 2. Zimmermann J.-Claude, Visperterminen, 41"0; 3. Rey Jean-Daniel, CA Sion, 41"2; javelot: 1. Schumacher Willy, Visp, 41 m 88; 2. Furrer Armin, Visp, 39 m 20; 3, Egger Wilfried, Visp, 31 m 92; perche: 1. Schumacher Willi, ETV Visp, 3 m 90; 2. Furrer Armin, ETV Visp, 2 m 90; longueur: 1. Rey Jean-Daniel, CA Sion, 6 m 01; 2. Furrer Jean-Pierre, ETV Visp, 5 m 18 3. Bonvin Pascal, SFG Flanthey, 5 m 13.

Cadets B: 100 m: 1. Lauber Joseph, TV Naters, 12"0; 2. Fournier Alain, CA Sion, 12"2; 3. Bitz Patrick, SFG Uvrier, 12"9; longueur: 1. Bitz Patrick, SFG Uvrier, 5 m 25; 2. Meichtry Rinaldo, Leuk-Susten, 5 m 22; 3. Léger Bernard, SFG Fully, 5 m 04; **perche:** 1. Bitz Patrick, SFG Uvrier, 2 m 60; 2. Delez Jérôme, CA Sion, 2 m 30; 3. Clavien Ch.-André, SFG Miège, 2 m 10; **javelot**: 1. Holzer Beat, TV Naters, 40 m 54; 2. Clavien Ch.-André, SFG Miège, 38 m 50; 3. Zimmermann J.-Claude, Visperter-38 m 50; 3. Zimmermann J.-Claude, Visperterminen, 29 m 78; 2000 m: 1. Ménétrey Olivier, SFG Uvrier, 6'31''7; 2. Clivaz Philippe, CA Sion, 6'33''0; 3. Délèze Eric, Nendaz, 7'18''0; 4 x 100 m: 1. SFG Uvrier (Bitz, Righini, Antille, Marguelisch) 56''7; 2. SFG Flanthey (Rywalski, Rey, Bonvin, Bolzani) 56''9; 4 x 800 m: 1. CABV Martigny (Perret, Jacquérioz, Solioz, Carron) 9'29''0.

Ecollers: 80 m: 1. Chiabotti Christian, TV Naters, 11"1; 2. Haenni P.-Olivier, CA Sion, 11"2; 3. Praz Emmanuel, CA Sion, 11"3; longueur: 1. 3. Praz Emmanuel, CA Sion, 11"3; longueur: 1. Haenni Pierre-Olivier, CA Sion, 4 m 40; 2. Ayora Georges, CA Sion, 4 m 27; 3. Possa Philipp, DSG Siders, 4 m 26; 2000 m: 1. Fournier Hervé, CA Sion, 7'27"6; 2. Schnyder Alain, Leuk-Susten, 7'30"2; 3. Lugon J.-Charles, CABVM, 7'34"3; javelot: 1. Osterwalder Philipp, TV Naters, 39 m 12, meilleure performance valaisanne; 2. Lauber Germann, TV Naters, 30 m 02; 3. Praz Emmanuel, CA Sion, 26 m 03; 30 m 02; 3. Praz Emmanuel, CA Sion, 26 m 02; 4 x 100 m: 1. TV Naters (Lauber, Chiabotti, Schmidt, Osterwalder) 54"4; 2. CA Sion (Praz, Fournier, Ayora, Haenni) 55"3; 3. DSG Siders (Kuonen, Buttiker, Wyssen, Poassa) 61"3.

Benjamins: 60 m: Studer Fabian, Visperterminen, 9"0; 2. Gillioz Stéphane, SFG Uvrier, 9"2; 3. Bétrisey Jean-Blaise, SFG

Uvrier, 9"4; longueur: 1. Mabillard Yves, CA Sion, 4 m 00; 2. Studer Fabian, Visperterminen, 3 m 96; 3. Haenni Christophe, CA Sion, 3 m 95 javelot: 1. Tschopp Roland, SFG Miège, 15 m 90; 2. Gillioz Stéphane, SFG Uvrier, 15 m 48; 3. Mabillard Yves, CA Sion, 15 m 10; 2000 m: 1. Tschopp Roland, SFG Miège, 7:16"9; 2. Zimmerlin Marc, SFG Miège, 7:18"8; 3. Miéville Pascal, Spiridon Salvan, 7:31"8; 4 x 100 m: 1. SFG Uvrier (Gillioz Ré. 7'31"8; 4 x 100 m: 1. SFG Uvrier (Gillioz, Bétrisey, Aymon, Bitz) 66"8; 2. CA Sion I (Nanchen, Filippini, Délèze, Bochatay) 69"8; 3. DSG Siders (Schmidt, Antille, Ruppen, Thœntians) 77"

Benjamines: 4 x 100 m: 1. SFG Uvrier (Balet, Balet Valérie, SFG Uvrier, 10"1; hauteur: 1, Oggier Bernarda, DSG Siders, 1 m 05; 2. Marguelisch Manuela, SFG Uvrier, 1 m 05; 3. Stark Petra, DSG Siders, 1 m 05; boulet: 1. Lorenz Anne-Ch., Flanthey, 5 m 48, meilleure perfor-mance valaisanne; 2. Marguelisch Manuela, mance valaisanne; 2. Marguelisch Manuela, Uvrier, 4 m 97; 3. Truffer Jacqueline, CA Sion,

Cadettes A: 100 m: 1. Dayer Murielle, CABVM, 14"9; 300 m: 1. Venetz Beatrix, TV Naters, 45"2; 2. Clavien Cathy, SFG Miège, 49"8; 3. Mazzetti Silvia, ETV Visp, 52"0; hauteur: 1. Mazzetti Silvia, ETV Visp, 1 m 40; 2. Clavien Cathy, SFG Miège, 1 m 30; 3. Zimmer Nathalie, Visperterminen, poids 4 kg: 1. Dayer Marielle, CABVM, 7 m 68.

Ecollères: 80 m: 1. Solioz Nathalie, SFG Uvrier, 11"6; 2. Thcennissen Carmen, DSG Siders, 12"0; 3. Bitz Monique, SFG Uvrier, 12"1; Savioz Cathy, Vex, 12"1; boulet: 1. Genoud Raphaëlle CA Sierre, 6 m 20; 2. Miserey Balbine, CA Sion, 6 m 10; 3. Albrecht Evelyne, DSG Siders, 5 m 99; 1200 m: 1. Joris Fabienne, CA Sion, 4'36"2; 2. Keim Véronique, CABVM, 4'37"6; 3. Pidoux Véronique, CA Sion, 4'45"8; hauteur: 1. Bayard Caroline, DSG Siders, 1 m 30; 2. Solioz Nathalie, SFG Uvrier, 1 m 25; 3. Bitz Monique, SFG Uvrier, 1 m 25; 4 x 100 m: 1. SFG Uvrier (Solioz, Solioz, Melly, Balet) 61"0; 2. CA Sion 2 (Favre, Pidoux, Egger, Joris) 62"6; 3. CA Sion 1 (Devènes, Fournier, Miserey, Oggier) 63"2. Miserey, Oggier) 63"2.

Cadettes B: 100 m: 1. Dalcastel Dominique, Leuk-Susten, 14"2; 2. Zimmermann Nathalie, Visperterminen, 14"5; Vouillamoz Ariane, CABVM, 14"5; polds: 1. Zimmermann Nadia, Visperterminen, 8 m 70; 2. Vioget Corinne, CA Sierre 7 m 84; 3. Dussex Christina, CA Sion, 7 m 04; 1200 m: 1. Zimmermann Nathalie, Visperterminen, 4'36"7; 2. Dussex Christina, CA Sion, 4'37"0; 3. Vouillamoz Ariane, CABV Martigny, 4'37"5; 4 x 800 m: 1. CA Sion (Gaspoz, Léger, Dussex, Mabillard) 12'07"9.



Monza: le grand prix de la chienlit

Une fois de plus, une fois de trop!

NE DIZAINE de bolides déchiquetés, recouverts de mousse carbonique blanche. Des dépanneuses effectuant la navette entre les lieux du drame et le « paddock » afin de restituer les épaves aux mécaniciens des écuries concernées. Un monsieur à l'allure distinguée, portant dans sa main droite le casque noirci de Ronnie Peterson : ce spectacle, jeté sans fards, nous rajeunissait de huit ans, quand Jochen Rindt se tuait à la « parabolique » au volant de sa... Lotus...

PATRESE AUSSI

Comme d'habitude dans des cas similaires, chacun donne sa versions des faits, tels qu'il les a vécus ou tels qu'il les a recoupés à travers le témoignage de tiers. Quoi de plus ardu que de savoir avec exactitude le pourquoi et le comment des événements. Avec l'aide du ralenti de la TV, le croquis de l'accident dessiné par Didier Pironi peu après le drame de Monza trouvait confirmation avec une précision supplémentaire concernant Riccardo Patrese. Sur les images, il apparaît clairement que l'Arrows du bouillant Transalpin s'est portée pratiquement à la hauteur de la Lotus de Peterson et de la McLaren de Hunt avant de devoir serrer sur la gauche, à l'entrée du goulet menant les bolides vers la chicane appelée « Goodyear ». Qui, quoi incriminer en priorité dans semblable situation ? Il semble absolument évident que le « starter » n'a pas la conscience tranquille. Son empressement à donner le départ, alors que tous les véhicules ne se trouvaeint pas encore à leur emplacement, permit à ceux situés sur les lignes les plus reculées de la grille de se porter à la hauteur des occupants des premières en provoquant une espèce d'amalgame de bolides en pleine accélé-

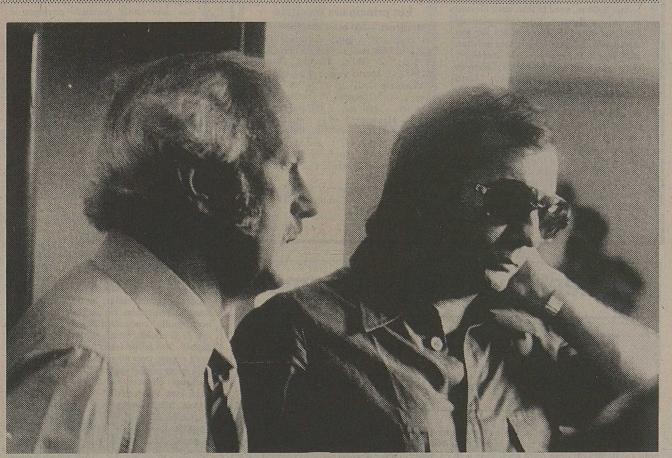
L'an passé déjà, ce « starter » s'était mis en évidence en tardant à appuyer le bouton du rouge au vert. A Monza, cette délicate mission incombe à un « dottore » d'âge respectable, qui chaque début septembre connaît son heure de gloire en « dirigeant » de son pupitre l'envolée du Grand Prix d'Italie de

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL JEAN-MARIE WYDER)

formule 1. C'est plutôt « léger » comme compétence dans ce sport qui, par certains aspects, constitue un sommet de raffinement technique et qui, par d'autres, fait entrer en scène des incapables de cette envergure. Pourquoi donc ne demanderait-on pas à un Jackie Stewart de donner le départ de tous les grands prix de la saison. L'Ecossais et triple champion du monde des conducteurs aurait au moins l'avantage de connaître son travail...

• DES SOLUTIONS DE RECHANGE

Depuis l'évolution toujours plus « galopante » des formules 1 modernes, le tracé de Monza n'a guère subi de transformations conséquentes. Dans le but d'abaisser la moyenne au tour (plus de à 240 km/h en 1971), les dirigeants de l'autodrome eurent recours à des solutions de rechange : les chicanes, élaborées au nombre de trois. Mais les vitesses atteintes dépassent encore les 210 km/h. « Lesmo » et ses glissières à ras le bitume, avec les voitures les frôlant à 240 km/h, restèrent ce qu'ils étaient super-dangereux. Et ce goulet qui se situe au bout de la rectiligne des tribunes, à l'endroit où l'ancien anneau de vitesse se détache de la piste principale, il devait un jour ou l'autre déclencher quelque chose de grave, c'est certain. Depuis l'installation de la chicane « Goodyear » et jusqu'en 1976, tout dépassement était formellement interdit à



cet endroit, lors du premier tour bien qu'il y eut des exceptions, avec notamment Jody Scheckter qui brûla la politesse à Jacques Laffite, parti alors en « pole position ». Mais allez donc demander à ces messieurs pour quelles raisons cette mesure fut-elle levée dès l'année suivante?

• LE MIROIR DES PILOTES

Et puis, il faut aussi que les pilotes aient la pudeur de se regarder dans un miroir au lendemain d'un tel carnage. Surtout ceux qui sont persuadés qu'une course se gagne au premier virage. « Ce sont toujours les mêmes qui sèment la pagaille lors des départs », déclarait Jabouille « et je ne verrais pas pourquoi ces idiots ne seraient pas suspendus pour un certain nombre de grands prix comme cela se pratique en foot ou en basket ».

L'organisation, sans parler de la promptitude des ambulances, est donc en accusation, le circuit également tandis que les pilotes ne sont pas tous blancs, eux non plus. Mais que dire de la conception des formules 1 actuelles et plus spécialement des JPS-Lotus. Cette saison, Colin Chapman a prouvé qu'il était le génie des génies dans le domaine. Mais dimanche à Monza, il a rappelé à ceux qui l'avaient déjà oublié qu'en l'espace de dix ans, des garçons de la trempe d'un Jim Clark (1968), d'un Spence (1968), et d'un Jochen Rindt (1970) sont morts au volant de Lotus à la suite de ruptures d'organes mécaniques. Certes, tel n'était pas le cas pour Peterson. Mais si la coque de sa JPS 78 avait été un peu moins fragile, les jambes du pauvre Ronnie n'auraient sans doute pas été broyées de la sorte. Au lieu de dramatiser les problèmes des « jupes », la CSI serait bien inspirée de se préoccuper davantage de cette ques-

• FORCÉ DE PARTIR

D'aucuns qualifièrent de scandale le fait que près de trois heures après les cond départ ait été donné. Quand les pilotes se réunirent pour décider si oui ou non ils remonteraient à bord de leur engin, peu d'entre eux se déclarèrent enthousiastes. Mais si cette conférence impromptue se déroula si rapidement, c'est que chacun était conscient qu'une annulation de la course aurait entraîné une véritable émeute parmi les quelque 150 000 personnes massées le long du circuit et « fanatisées » par une attente aussi fébrile qu'incompréhensible, pour la majorité s'entend. Il y a peu de temps encore, les adeptes de la F 1 venaient à Monza pour y célébrer une sorte de culte dédié au sport automobile, au milieu d'un public « communiant » avec les acteurs de la manifestation. Les banderoles étaient déjà nombreuses mais toutes Consternés, ils viennent d'apprendre la triste nouvelle, à gauche, Chapman, et à droite, Emerson Fittipaldi, porte-parole des pilotes de formule 1.

Bélino UPI

portaient des inscriptions empreintes de fair-play. Cette fois-ci, elles puaient l'agressivité et la violence : « via Jody, merda Niki » ou « Andretti, que tu gagnes ou que tu perdes, va te faire enc... » pouvait-on déchiffrer à même le macadam, badigeonné au pinceau... Tout respirait l'angoisse permanente avec la présence de milliers de policiers, accompagnés de bergers allemands aux crocs redoutables, et armés de matraques et de fusils. Oui, des fusils. Il eût suffi pour qu'un de ces « gamins » (la plupart, la nuque rasée, devait être âgé de 18 à 20 ans) perde son sang-froid ou, sous l'emprise du chianti (il faisait lourd à Monza), utilise son arme, pour que la panique s'empare de la foule.

Plus jamais Monza, ses promoteurs peuvent brûler les « plaquettes » distribuées le week-end passé annonçant le projet d'un gigantesque complexe destiné à sauver l'autodrome. Plus jamais un grand prix dans un tel climat. Et selon une manie qui déshonore la F 1, il aura fallu, une fois de plus, une fois de trop, qu'à l'instar de celui de Barcelone après l'accident de Stommelen, de celui de Mosport après l'accident d'Ashley et de celui du Nurburgring après l'accident de Lauda, le circuit de Monza tue avant

d'être mis à l'index.

Une place à repourvoir chez McLaren

Même si aucun contrat ferme n'avait été signé, il est certain que Ronnie Peterson allait appartenir dès la saison prochaine au team McLaren. La mort du Suédois a pour conséquence de laisser une place vacante au sein de l'organisation anglo-saxonne. Il est aujourd'hui encore trop fôt pour savoir qui sera l'équipier de Patrick Tambay, mais il semble que le champion d'Europe de la formule 2, l'Italien Bruno Giacomelli, ait les meilleures chances d'être choisi.

La carrière du blond Suédois LE CIRCUIT DE MONZA LUI FUT FATAL

RAND, BLOND comme les blés, Ronnie Peterson était né le 14 février 1944 à Oerebro. Très vite attiré par la compétition automobile, il avait débuté par le karting, obtenant même un titre de champion du monde de cette spécialité en 1966.

Vers la fin de l'année 1967, il avait tenté sa chance en monoplace, en formule 3. Quelques mois plus tard, il se mettait en évidence en remportant plusieurs courses en Suède et en prenant une belle troisième place dans la coupe de vitesse de Monaco et une deuxième à Magny-Cours. Et surtout, il s'imposait à Monza en 1968. Ce devait être le début d'une grande carrière. En 1969, le palmarès du Scandinave s'enrichissait de onze victoires en formule 3. Ces premières armes victorieuses devaient l'amener dans le « grand bain » de la formule 1 en 1970.



Pour son premier grand prix, Peterson se classait septième à Monaco. Collectionnant les places d'honneur, il entamait une carrière parallèle en prototypes.

C'est encore à Monaco qu'il se révélait, en 1971, en prenant la deuxième place derrière le maître absolu de l'époque, le Britannique Jackie Stewart. Au volant d'une March-Ford, il terminait le championnat du monde des conducteurs en deuxième position. Il enlevait de plus le trophée européen de formule 2.

En 1972, engagé par Ferrari pour conduire des prototypes, il entamait la saison en remportant, avec Tim Schenken, les 1000 km de Buenos Aires, puis les 1000 km de Nurburgring. Cette année-là, il prenait la neuvième place du championnat du monde des conducteurs, qu'il avait encore disputé sur une March-Ford.

C'est en 1973 qu'il devait connaître la grande consécration avec sa première victoire dans un grand prix de formule 1, au Castellet. Ce succès était le premier d'une longue série. Il terminait en trombe cette saison 1973 en gagnant trois autres grands prix (Autriche, Italie et Etats-Unis) et en prenant la troisième place du championnat du monde derrière Jackie Stewart et Emerson Fittipaldi.

En 1974, pour sa seconde saison au sein de l'écurie Lotus, il gagnait les grands prix de Monaco, de France et d'Italie et terminait cinquième du championnat du monde. Il connaissait une médiocre saison 1975. En 1976, au volant d'une March, il enlevait pour la troisième fois le Grand Prix d'Italie à Monza et il signait pour 1977 un contrat avec Ken Tyrrell. Mais sa saison sur les « six roues » était mauvaise. En 1978, il était revenu chez Lotus pour une saison qui devait être fructueuse (victoires en Afrique du Sud et en Autriche) mais qui, malheureusement, était la dernière.

LES CAUSES DU DÉCÈS

Un communiqué médical diffusé en fin de matinée par le professeur Eric Watkins, de l'université de Londres, au nom du collège de médecins qui a soigné Peterson, donnait de nouvelles précisions sur l'aggravation soudaine de l'état de santé du pilote suédois. C'est la présence de substances grasses, sorties de la moëlle des os fracturés, qui a provoqué l'embolie, le blocage du cerveau, des poumons et des reins, entraînant la mort. « Toutes les thérapies nécessaires ont été appliquées, soulignait le texte, mais il est difficile qu'elles obtiennent un résultat lorsque le mal est aussi étendu. »

Le communiqué justifiait aussi indirectement la longue intervention chirurgicale par laquelle les médecins ont tenté de réduire dans la nuit les fractures. Les cas d'embolie due à la présence de corps gras, lorsqu'il y a fracture des os longs « qui ont un contenu élevé de moëlle », sont fréquents, disait le communiqué. « L'opération de réduction des fractures ne peut en aucun cas donner de garanties contre les complications. Par ailleurs, si l'on n'intervient pas pour immobiliser les fractures, les risques d'embolie sont encore plus probables.»

Stade de Tourbillon Sion

Samedi 16 septembre à 20 h. 15

Match de championnat de ligue nationale A

Sion - Zurich

A 18 h. 15: Sion LNC - Zurich LNC

Vente des billets: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

Location: tous les jours de 14 à 17 heures - Tél. 027/22 42 50

Les billets, réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront mis en vente.



Départ en trompette pour une vie à deux

MASSONGEX. – Samedi dernier, alors que le brouillard envahissait les coteaux de la basse plaine du Rhône, la chapelle de Daviaz ouvrait ses portes pour recevoir la promesse de rester unis pour le meilleure et pour le pire d'Eliane Wiedmer et Gaby Vernay.

L'épouse n'est autre qu'une championne de patinage artistique. Elle a obtenu une médaille d'argent sur le plan suisse avant d'être



Photo NF

plusieurs années monitrice de cette discipline sportive sur les patinoires de Sion et Sierre. Sur le plan professionnel, Eliane Wiedmer, après avoir obtenu son diplôme de commerce, a pratiqué durant une douzaine d'années dans les branches assurances puis architecture pour ensuite se tourner vers la restauration dont elle a obtenu le certificat de capa-

Quant à l'époux, il est connu dans tout le Valais romand en tant que musicien et directeur de fanfare. Au militaire il est chef de la fanfare du rgt inf 3. Membre de l'Echo de Châtillon depuis son enfance, il a perfectionné ses bases musicales au conservatoire de Lausanne dans la classe de trombonne de M. Tabachnick avant d'obtenir un diplôme de direction au Conservatoire cantonal de Sion. Il est ancien membre de la Guinguette, directeur de l'Echo de Châtillon, tromboniste au Val Big Band, occasionnellement membre de l'orchestre des Jeunesses musicales du Chablais, il collabore régulièrement avec les musiciens de l'Agaunoise, fait très souvent équipe avec d'autres directeurs à l'occasion de manifestations spéciales qu'il agrémente en collaboration avec des chanteurs.

A la sortie de la messe de mariage, les musiciens de l'Echo de Châtillon et de l'Agaunoise ont donné une aubade au jeune couple qu'enrobaient par instant des vagues de brouillard comme pour les cacher à demi des regards... admiratifs et curieux d'une foule d'amis.

Le NF souhaite à Eliane et Gaby de toujours patiner avec dextérité sur les chemins de la vie, entraînés qu'ils seront par les accents d'un trombone.

Le professeur et broussard Régis Balet retourne au Tchad

SION. – Le père Régis Balet, de la congrégation des pères capucins, a fait dimanche ses adieux aux paroissiens de Grimisuat. Dans le courant de cette semaine, il retourne au Tchad, plus précisément dans le diocèse de Moundon,

au sud du pays.

Nous avons eu le grand plaisir de le rencontrer et de participer à la soirée organisée par les anciens laïcs missionnaires (ALM) de la paroisse en son honneur. Nous lui

avons posé quelques questions.

– ● Mon père, depuis quand êtes-vous en mission au Tchad?

– J'ai quitté le Valais en 1973 pour le Tchad du sud, soit dans le diocèse de Moundon. Je suis professeur dans une école secondaire dans laquelle se dévouent également des révérendes sœurs capucines de Fribourg. Cette école, un ancien séminaire, compte 120 élèves, tous internes. Cela fait exactement un demi-siècle que le premier père missionnaire un père spiritain est arrivé au Tchad, un pays relativement pauvre, qui compte environ 150 ethnies différentes pour une population de 4 millions d'habitants.

- • Quelles sont vos activités dans la mission du Moundon?

 Aussi étonnant que cela puisse paraître, j'enseigne la langue allemande, la géographie et l'histoire avec en plus la responsabilité de la formation religieuse.

Il faut savoir que le français est la langue nationale du Tchad. La langue anglaise est enseignée comme première langue étrangère officielle. D'autre part, dans notre école, les élèves peuvent opter pour une deuxième langue étrangère, à choisir entre la langue arabe, la langue russe et la langue allemande. Comme il n'y a pas de professeur pour enseigner la langue arabe ou russe, les élèves apprennent la langue allemande. Durant le week-end, je pars régulièrement en brousse, à la découverte, à la rencontre des groupes de jeunes ou des catéchistes. Ainsi, hormis ma fonction de professeur, je suis aussi le père missionnaire broussard.

− ● Quelle est la situation actuelle au Tchad?

 Je m'abstiens de formuler des appréciations et des considérations sur la situation au Tchad. Un père missionnaire a le souci de la pastorale et de l'éducation religieuse. Il ne doit pas se préoccuper et encore moins s'ingérer dans les affaires politiques du pays.

- ● Que pensez-vous de l'actuelle crise des vocations?

- A mon avis, il faut considérer la crise actuelle des vocations sacerdotales comme un stimulant pour les laïcs à prendre conscience de la nécessité de participer plus activement à la vie de la communauté paroissiale ou de groupes. Les prêtres et les missionnaires doivent s'organiser et exercer leur pastorale en fonction de cette nouvelle situation. Cette crise des vocations dans un avenir pas très éloigné va se résoudre. Si effectivement, à la

situation. Cette crise des vocations dans un avenir pas très éloigné va se résoudre. Si effectivement, à la suite de Vatican II il a été constaté passablement de changements et de modifications, il faut préciser qu'il s'agit avant tout des formes extérieures et non du fondement même de la religion.

Nous souhaitons, au père Régis Balet un bon retour dans sa mis-



Le père Régis Balet.

sion de Moundon et surtout qu'il puisse dispenser un précieux enseignement et un fructueux apostolat. Photo NF (Interview gé)

Un repos annuel pour le centre sportif

CHAMPÉRY. – Les installations du centre sportif de Champéry opèrent dès cette semaine leur mutation annuelle.

C'est ainsi que les quatre courts de tennis en sol artificiel sont déjà fermés pour laisser place à la patinoire artificielle qui ouvrira ses portes le 21 octobre.

Quant à la halle de curling, qui a fermé ses portes, elle sera remise en service le même jour que la patinoire artificielle.

La piscine couverte, elle, sera fermée le 18 septembre et sa réouverture est prévue pour le 25 novembre

Caserne de Drognens: démonstrations sur le terrain

A la caserne de Drognens (canton de Fribourg) vient d'avoir lieu une « journée des parents » qui – malheureusement – s'est déroulée

en grande partie sous la pluie.

Salués par le colonel EMG JeanJacques de Wattenville, commandant de l'école de recrues trp L 219,
les visiteurs ont pu assister, en
début de matinée, à des tirs de UG
avec charge additionnelle exécutés
par des recrues de la section des
motocyclistes. Les hommes de la
section des automobilistes ont présenté des exercices de remorquage
de gros véhicules au treuil, un camion Henschel installé en équilibre
sur quatre verres à vin (ou à eau),
le montage d'une jeep sur deux
DM à bras d'homme.

La section renseignements, parfaitement installée sous tentes, a montré comment fonctionne ce service important dans les troupes mécanisées et légères, de même que ses postes au sein du bureau, cela en collaboration nettement positive avec la section radio, laquelle a réalisé dans un temps record un exercice de liaison en camnagne.

Les parents ont pu voir que le degré de préparation des recrues était élevé et déjà très efficient.

Avant de partager le repas de la troupe dans la vaste cantine de la caserne de Drognens, il nous fut donné d'assister à une brillante démonstration de formations à motos : faisant ressortir la précision et la maîtrise de la machine. Pour terminer, des figures individuelles et acrobatiques, des quadrilles réglés comme un ballet ainsi qu'une magistrale pyramide furent très applaudis.

Cette école de recrues exige des efforts constants, une attention soutenue, des réflexes rapides car ici sont formés des spécialistes auxquels il sera toujours beaucoup demandé avec promptitude et une précision absolue.

Le plt Schafer, commandant de la cp IV, dans laquelle sont un certain nombre de Valaisans, m'indique qu'il a sous ses ordres quatre sections que nous avons vues au travail dans le terrain comprenant celles du commandement, du renseignement, radio, auto et moto, soit au total 117 recrues, sous-officiers et officiers.

- Quelles sont vos impressions, aujourd'hui, par rapport à votre école de recrues ?

- Pour moi, le but est atteint dans le sens que lors des années précédentes, il apparaissait un léger recul de l'intérêt général. Actuellement, les problèmes les plus délicats sont attaqués de front; donc nous sommes sur la voie des améliorations jugées indispensables.

bles.

– Avez-vous perçu des signes de

contestation, cette année, au ni-

 Absolument pas. Evidemment, il y a toujours quelques éléments réfractaires, mais aucun signe réactionnaire ne s'est manifesté.

Le colonel EMG J.-Jacques de Wattenville a quatre compagnies dont deux sont stationnées à Drognens, une composée de recrues de la Suisse alémanique et la mienne comprenant les Romands, et deux compagnies formées à Berne avec des jeunes gens de Suisse allemande

Dès la dislocation, c'est-à-dire dans deux semaines, soit après la dixième semaine de l'école de recrues, celle-ci se trouvera rassemblée dans le secteur d'Anet, dans le Seeland pendant quinze à vingt jours, puis ira dans la région de Balsthal-Soleure pour les tirs, bivouacs, etc. pour une durée de six semaines. A la 17° semaine, le 11 novembre, à Drognens, ce sera

la fin de cette école.

Que ce soit les officiers, les sousofficiers ou les recrues, tous nous
ont donné une excellente impression de cohésion, de volonté et,
pourquoi ne pas le dire, d'un allant
qui prouve bien que la jeunesse de
notre pays accomplit son devoir
avec beaucoup de sérieux dès
qu'elle a pris conscience des réalités de notre temps.

f.-g. g.

pour la journée des parents



Sous une pluie battante, les motocyclistes présentent une pyramide très réussie.



Un groupe de Valaisans de la cp IV. Au premier rang : de gauche à droite, les recrues Venetz, Darbellay, Delaloye. Au deuxième rang, les caporaux Héritier, Kuonen, le plt Schafer, cdt de compagnie, le cpl Bruchez ; au troisième rang, la recrue Gessler, le sgtm Michel Constantin et la recrue Sierro.



Une équipe du service de renseignements, sous tente, « en campagne ». Elle est déjà « opérationnelle »



Douillet

Restaurant

Libre

service

CITY

LE GILET classique

pour dames, long et confortable, tricot crochet en acryl coloris mode

Tricots de saison...

Sportif LE PULL ample

pour dame, original avec poches «kangourou»

tricot jersey en acryl coloris mode

Un prix City

PLACE DU MIDI

P 1 h 15 parking gratuit dès fr. 20.-

Grands Magasins d'Actualité



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Bar à café Ticino à Sion

sommelière remplaçante

fille de buffet

Téléphoner au 027/22 38 08 ou se présenter l'après-midi.

Entreprise de travaux publics spécialisés cherche

pour notre dépôt à Aigle.

S'adresser à: Sif-Groutbor SA Sondages, injections, forages Avenue du Tir-Fédéral 14 1020 Renens

22-29016

Université populaire de Martigny

professeur d'anglais

Offre à M. Jean-Louis Bruchez.

Café-restaurant à Sion cherche

une fille de cuisine

une bonne sommelière

congé le dimanche plus un jour par semaine

36-29070

Carrosserie du Valais central cherche, pour entrée tout de suite

apprenti tôlier en carrosserie

apprenti peintre en voiture

lais central engage

bon chauffeur

de trax à chenilles

Magasin

à Anzère

cherche, pour la sai-son d'hiver

vendeuse

Tél. 027/38 26 60 38 28 84

*36-302239

Dame

cherche travail à Sion

à la demi-journée dans tea-room

Allemand-français

une serveuse

Débutante acceptée Nourrie, logée.

Café de la Couronne 1462 Yvonand (VD)

Tél. 024/31 11 70

22-142569 Café-restaurant

Central

d'office

serveuses une tournante une fille

Entrée tout de suite ou à convenir, pour la saison d'hiver ou à

Tél. 027/86 20 56 à partir de 19 heures 36–29057

On cherche

ou à convenir

sommelière

(éventuellement

débutante) pour café à Sion

Horaire fixe.

Tél. 027/22 55 83

Ecrire sous



un mécanicien

pour cours du soir.

Tél. 026/2 18 80

*36-400874

congé le dimanche

Tél. 027/22 21 22

Tél. 027/38 16 31 027/38 22 59, privé

36-29069

Entreprise de construction du Va-

Offre sous chiffre P 36-900591 à Publicitas, 1951 Sion.

ou magasin.

Tél. 027/22 51 32 *36-302237

AFFAIRES IMMOBILIERES On cherche

caférestaurant isolé

Fr. 50 000.- de rabais sur la taxation offi-cielle du bâtiment.

Ecrire sous * chiffre P 36-302186 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Vétroz

magnifique studio meublé dans villa neuve

cuisine et bains séparés. Prix intéressant.

Tél. 027/22 87 32

heures de bureau 36–29080

JE CHERCHE

terrain pour villa

environ 1200 m2

villa déjà construite

Région Uvrier, Sion, Châteauneuf.

chiffre P 36–29035 à Publicitas, 1951 Sion.





FULLY. - Elle a failli ne pas avoir lieu, a dit dans son allocution M. Edwin Copt, président cantonal.

Parce qu'il y a à peine deux mois on ne savait pas encore où elle se déroulerait. Elle marque pourtant le grand rendez-vous des samaritains du Valais romand. Aussi M. Edwin Copt me ménage-t-il pas ses remerciements, ses félicitations à la section de Fully qui a bien voulu prendre en charge l'organisation de cette importante manifestation. Plus de 300 qu'ils étaient, nos secouristes bénévoles mais bien formés. Venus de la région séparant Sierre de Saint-Gingolph. 32 sections en tout. Il eut d'aimables paroles à l'adresse de Mme Jeanne Luisier, présidente de la section de Fully et de ses dévoués collaborateurs. Cette équipe n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai car il faut se souvenir de la journée du 12 septembre 1971 dans la grande forêt de châtaigniers au cours de laquelle les samaritains bas-valaisans ont passé des heures heureu-

ses, pleines d'enseignement.
Parmi les autorités présentes, signalons le conseiller d'Etat Arthur Bender, André Pont, de Sierre, président de l'Union romande des samaritains, des délégués des cantons romands, le président de la commune. Clovis Roduit, Mmes Andrée Roduit et Adeline Vallotton, présidentes d'honneur de la section fulliéraine.

Tout ce monde fut accueilli en musique par « Les purs jus », jeunes de L'Avenir ; la fanfare La Liberté, la clique de tambours Treize Etoiles, José Marka et un jeune accordéoniste de 16 ans qui

fit tourner les couples après le banquet officiel.

Se rapprocher de la réalité

A notre humble avis, pendant trop longtemps, les samaritains se sont limités à faire du travail sur mannequins ». Travail bien fait, il faut l'avouer : pansements, attelles, transports, hémorragies, respiration artificielle, etc.

C'est très bien. Mais aujourd'hui insuffisant.

Dimanche, la commission technique cantonale composée de Miles Romaine Nicchini, Edwige Aymon, Frida Rey-Mermet, MM. René Mittaz, René Allégroz, a voulu mettre les participants dans la réalité. Certes, on a vu un gars tomber d'une échelle, un autre victime d'une décharge électrique, un troisième d'une fracture. On n'a pas heureusement laissé de côté l'intoxication par des produits cupriques, la chute à vélo, le coup de pied de cheval, la brûlure, les plaies de toutes sortes.

Mais en réalité on s'est davan-tage tourné du côté des accidents de la circulation

Avec la collaboration des sapeurs-pompiers de Fully commandés par M. Georges Morand, on a fait « du tout grand cinéma ». A tel point que lorsque l'ambulance s'est manifestée pendant la grand-messe (l'exercice a eu lieu en plein vil-lage) des fidèles se sont mis à prier. C'est l'une des intéressées qui nous

Collision, présence de camionsciterne, voiture écrabouillée, incendie de cette dernière. Bref, il a fallu que les soldats du feu interviennent avec des masques à circuit fermé, de disques tronçonneurs pour sortir les victimes de leur habitacle; pour les remettre ensuite en main des samaritains qui les transportèrent dans un abri PC au moyen des nouveaux sièges-baquet.

C'était si vivant qu'aujourd'hui les « blessés » ayant participé à l'exercice se porten bien.

Un exemple à suivre et le mé-decin de service, M. Jean Luisier – un enfant de Fully venu spécialement de Berne pour la circonstance - lors de la critique, ne se fit pas faute de passer le coup de brosse à reluire. En effet, il a été impressionné par l'excellence du travail accompli, la volonté de bien faire de chacun, les connaissances techniques et pratiques de nos samaritains. Le Dr Jean Luisier (fils de la présidente de la section fulliéraine) a toutefois attiré l'attention des participants à cet exercice, sur l'importance qu'il y a à approcher un blessé; on doit le soutenir moralement, l'encourager.

Bref le domaine technique doit s'allier à celui psychologique.

Ioie et retrouvailles

Jour de joie et de retrouvailles dimanche à Fully puisque cette année (c'est encore le président Edwin Copt qui l'a souligné) on fête l'homme qui a donné il y a 150 ans, une dimension à l'idée de l'amour du prochain et de la soli-

Henri Dunant, dont le nom et l'effigie ornent la médaille pour services rendus, portée par de nombreux participants à la journée

Jour de joie et de retrouvailles car on célébrait en même temps les 90 ans de l'Alliance suisse des samaritains.

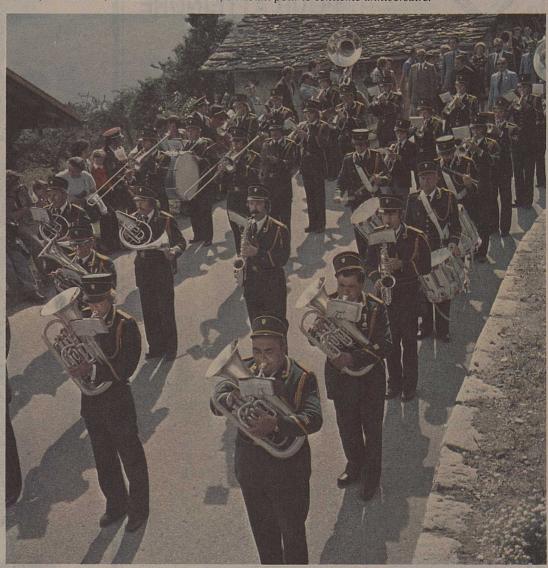
En ce monde où la violence trouve un écho plus large sur les mass media que les négociations de paix, il devient de plus en plus nécessaire et primordial de situer une fois encore la position des samaritains: porter secours, soulager et réconforter.

Photo NF

JOURNÉE CANTONALE DES SAMARITAINS | Après un inoubliable anniversaire

SAINT-ROMAIN. – Les manifestations du 75° anniversaire de la fanfare l'Echo du Rawyl sont passées. Les organisateurs peuvent inscrire, en lettres d'or, dans les annales de la vaillante société: «Réussite parfaite du 75° anniversaire, avec un vibrant hommage à tous ceux qui ont apporté leur collaboration à l'épanouissement de la fanfare l'Echo du Rawyl.»

Et, maintenant, sur cette belle lancée, en avant pour le centième anniversaire.



La fanfare l'Echo du Rawyl défile.

Fête des costumes 1979: on en parle déjà!

SION. - La Chanson valaisanne vient de reprendre son activité. Chanteuses et chanteurs se sont retrouvés jeudi dernier au local de répétition. A cette occasion, il fut procédé à l'élection d'un nouveau président, en remplacement de Me Laurent Walpen. La Chanson valaisanne, aux destinées de laquelle il a œuvré avec compétemce et dévouement, lui renouvelle ses plus vifs remerciements, l'assure de son meilleur souvenir et lui souhaite toutes les satisfactions désirables à son nouveau poste. Pour désigner son remplaçant, à l'unanimité s'est faite en faveur de M. Aloys Schmutz, jusqu'alors vice-président. De chaleureux applaudissement lui ont prouvé qu'il a l'entière confiance des membres de la société et qu'il peut compter sur eux.

Qui ne connaît pas ce Fribourgeois d'origine et Valai-san d'adoption? Mélomane fervent, il met ses talents de soliste au service aussi bien de l'Ordre de la Channe que de la

Jeunesses musicales

du Chablais - Saint-Maurice

programme alléchant

Chanson valaisanne et de la chorale de Saint-Guérin.

M. Louis Adam, éducateur, quant à lui, a bien voulu accepter de faire partie du comité.

Les responsabilités que le président partage avec le comité ainsi complété, comme de chacune et chacun des membres de la Chanson valaisanne, sont très lourdes, eu égard aux nombreuses prestations inscrites pour ces prochains mois et surtout à l'organisation de la Fête des costumes qui déroulera ses fastes à Sion l'année prochaine.

Ajoutons à cela les soucis du directeur, M. Marcel Coutaz, quant au recrutement de nouveaux membres, surtout dans le rang des hommes. Que celle ou celui qui aime le chant, la chaude amitié, l'occasion de se dévouer, vienne renforcer l'effectif de la Chanson valaisanne, ambassadrice des vertus musicales de notre cher canton.

Marcel Karrer

Rallye «rétro» des PTT montheysans



MONTHEY. - C'est avec vingtquatre participants dont trois en costume «rétro» (notre photo) que le troisième rallye des PTT de Monthey s'est déroulé samedi sous la pluie, mais dans une ambiance extraordinaire où le rire était roi.

Retraite de 5 jours à Parayle-Monial

Notre choix s'est porté cette année sur la retraite prêchée du 24 au 29 septembre par Mgr Gaidon qui a reçu mandat de la hiérarchie de raviver la dévotion au Cœur de Jésus à Paray-Le-Monial.

En ce monde bouleversé de toutes parts par les conflagrations, la misère et l'indifférence religieuse, n'avons-nous pas besoin de nous retirer quelques jours dans le silence, à l'écoute de Dieu, pour mieux découvrir l'infinie miséricorde de Notre Seigneur?

Inscriptions jusqu'au 20 septembre. Pour le Valais : Mme Berthe Carron, 1926 Fully, tél.

Pour Genève et les autres cantons : tél. 022 29 51 93.

Une excellente organisation a satisfait les vingt-quatre participants au rallye qui se sont promenés... à pied à travers le Chili, Outre-Vièze et les sentiers forestiers de Massillon. Tous se sont retrouvés (organisateurs, contrôleurs et participants) pour un repas pris en commun au café Berra. Une journée qui fera date dans les annales des employés PTT de Monthey, qui ont en outre, participé à différents jeux mis en place aux postes de contrôle: course, tirs sur ballons, lancer de rondins de bois, questionnaires de culture générale et jeu de la marelle avec bacs d'eau. Une merveilleuse ambiance qui s'est maintenue jusqu'au petit matin.

Photo NF

Tribune de lecteur

Parc valaisan des Marécottes

La radio, dans son émission matinale du 4 septembre, a parlé du parc zoologique des Marécottes avec son propriétaire M. Henri Gross. Il a été intéressant d'entendre parler des nombreux animaux tels que les cerfs, bouquetins, chèvres du Tibet, les ours, lamas sans oublier les loups, tous pouvant supporter de passer l'hiber dans ce cadre naturel de forêts, rochers où a été judicieusement créé ce parc. On suit les sentiers indiqués par les flèches et on peut contempler tous ces animaux qui sont fort habitués à recevoir des visiteurs., Situé à 1000 mètres d'altitude, il se devrait d'être plus connu de la jeunesse et leurs parents valaisans qui peuvent trouver là un joli but de promenade instructif, ainsi que les classes d'école lors de leurs sorties. Durant l'été, M. Gross prépare les provisions d'hiver en fauchant tous les prés incultes de la région, herbe qu'il faut sécher et transporter à l'abri des intempéries.

Et puis parents et enfants, ne jetez pas le pain sec à la poubelle, mettez le dans un carton que vous porterez vous-même là-haut ou employez le service postal. Soyez tous des parrains de notre parc zoologique cantonal et merci de la part de tous ces animaux que vous apprendrez à connaître et à nimer N.P.R.

de la presse, hier en début de soirée, sur les options prises au programme de la saison 1978-1979. Il faut préciser les efforts qui ont permis à ce trio d'établir un programme dont l'éventail est intéressant à plus d'un point. On a recherché tout spécialement une approche du Chablais vaudois par le château d'Aigle, alors que Saint-Maurice et le Valais bénéficieront de plusieurs « premières »

SAINT-MAURICE. - Le triumvirat

Bianchi - Theurillat - Olivier, dans

une ambiance des plus sympathi-

ques, informait les représentants

Le château d'Aigle accueillera en ouverture de saison, le mardi 26 septembre, l'octuor à vent « Il Divertimento » en costumes Louis XV qui interprétera du Mozart et du Lefèvre, sur ses sinstruments anciens, puis ce sera le « Quatuor de Genève », dans le cadre de l'Heure musicale du château d'Aigle. Le jeudi 26 avril 1979, la pianiste Daisy Bacca donnera un récital dans ce même château.

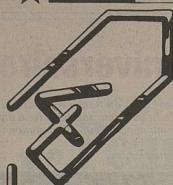
La saison se terminera très probablement par une représentation, le 6 mai, du « Ballet de l'opéra de Bucarest », qui donnera un unique gala pour la Suisse dans la grande salle du collège de Saint-Maurice, avec 120 danseurs et musiciens interprétant Carmen, Chopiniana et Noces aux Carpates.

Entre le 4 et le 25 février, les abonnés des Jeunesses musicales jouiront de faveurs spéciales, comme les années précédentes pour les concerts du Festival » « Musique et neige » des Diablerets.

Le trio responsable de la mise sur pied du programme culturel des JM de Saint-Maurice-Chablais est conscient qu'il y a une très grave lacune : le manque de collaboration même partielle entre Monthey et Saint-Maurice. Le chevauchement de manifestations culturelles, qui est réalisé sans volonté manifeste des uns et des autres, est néfaste, tant aux organisateurs montheysans, qu'agaunois, bellerins ou aiglons. Il apparaît que l'on ne s'est jamais mis sérieusement à table pour discuter de ce problème et y trouver une solution. Les journalistes présents à Saint-Maurice en ont fait la remarque pour inciter les Agaunois à faire, peut-être, le premier pas. Finalement, il est apparu qu'il y aurait lieu d'organiser un « Camp David » des représentants autorisés des commissions

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce problème et sur le programme complet des JM du Chablais-Saint-Maurice.

Em. B.



PUBLICITAS
détermine
avec précision le coût
de votre
publicité

Sion, avenue de la Gare 25 Tél. 027/21 21 11

Agences à Brigue, Martigny et Monthey

QUEL DOIT ÊTRE LE MONTANT DE VOTRE BUDGET DE PUBLICITÉ POUR ATTEINDRE AVANTAGEUSEMENT L'OBJECTIF VISÉ?

Pour vous permettre de déterminer avec précision le coût global de votre publicité selon le genre d'action, la catégorie de produit, le point de vente, etc., nous calculons les dépenses en tenant compte des éléments suivants:

- supports
- formats des annonces
- nombre d'insertions
- sujets et produits
- zone de vente
- combinaisons de titres
- échelle dégressive des rabais

Nous vous fournissons en outre des données techniques sur

- le mode de parution
- le délai d'insertion
- la surface de composition, le nombre de colonnes et la largeur utile
- le matériel d'impression

Mode charmante pour fillettes jolies



La mode fillette se veut romantique et fantaisiste.
Col Claudine ruché, plastron bordé de biais fleuri, nœud à pans, sont les détails mode.



Les jeunes filles veulent aussi des gilets! <u>Des gilets de</u> toutes formes et en tous tissus! Celui-ci, ouatiné, bordé de biais fleuri, pareil à la blouse, est très mode!



Les volants fleuris garnissent le bas des robes, qui se répètent à la blouse et au boléro.

En vente dans tous les magasins de mode CV de la Suisse entière.

CAMPAGNE ANTI-TABAC

Une méthode extrêmement efficace a été mise au point par Jean-Claude Blumstein. Elle consiste à placer une petite «agrafe en or» dans le creux de l'oreille (pratiquement invisible), ce qui supprime instantanément le besoin de nicotine. Jean-Claude Blumstein, spécialiste français pour la lutte anti-tabac, sera à votre entière disposition et en exclusivité mercredi matin 13 septembre, de 9 h. 30 à 13 heures., dans le salon de l'hôtel du Rhône, rue du Sex, à Sion, tél. 027/22 82 91, et mercredi après-midi, de 15 h. à 18 h. 30, dans le salon de l'hôtel du Rhône, avenue du Grand-Saint-Bernard, Martigny, tél. 026/21717. Reçoit également à Genève, Lausanne, Vevey, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Fribourg.

A vendre

Combi-bus

Toyota Hiace 1600 1977, état de neuf Expertisé

Tél. 025/8 32 56 36–288

station-wagon

A vendre

Ford Consul 2000 L 1973, parfait état Expertisée

Tél. 025/8 32 56

Pour votre publicité



027 21 21 1

La nouvelle Ascona 2000 Special. Toute la classe d'une 2 litres. Pour seulement

La nouvelle Ascona 2000 Special est une voiture extraordinaire: par ses performances, par son équipement et par son prix. Ses principales caractéristiques: moteur 2.0 l.-S (100 CV-DIN), antes sport à quatre rayons équipées de larges pneus à ceinture d'acier, 4 portes, pare-brise en verre laminé, phares halogènes, baguettes de protection latérales, etc., etc.

Essayez la nouvelle Ascona 2000 Special chez votre concessionnaire Opel. Elle vous convaincra.



Ascona – une lignée de modèles sur mesure. Ascona 1200 S (60 CV-DIN), Ascona 1600 S (75 CV-DIN), Ascona 2000 Special (100 CV-DIN), Ascona 2000 SR (100 CV-DIN), Ascona 2000 Berlina (100 CV-DIN).

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse S.A.

Une amitié plus profonde à chaque kilomètre.

Aigle Garage des Mosses; Martigny J.-J. Casanova; Sion Garage de l'Ouest

et les distributeurs locaux à: Ardon Garage du Moulin; Bex Garage J.-J. Chérix; Chesières Garage d'Orsay SA; Chippis Garage de Chippis; Fully Garage Carron; Leysin Garage Gassmann; St-Maurice Pierre Addiks; Veyras-sur-Sierre Autoval SA; Villeneuve Garage du Simplon.



Trop vite, les jolis coins sont réservés. Car chaque hiver plus de personnes, en quête de soleil, viennent grossir le rang des habitués. Sans doute la meilleure preuve que, pour ce qui est de la qualité, notre réputation n'est plus à faire.

Israël 9/15 jours de

Fr. 1540.à Fr. 2140.-Tunisie

8 jours de

Fr. 595.-

Maroc

8 jours de **Fr. 595.-** à Fr. 1048.-

Egypte 10/13 jours de

Fr. 2250.-

Demandez, dès à présent, le nouveau prospectus «Rendez-vous avec le soleil» à votre agence de voyages ou à la succursale Kuoni la plus proche. Afrique occidentale

(Gambie/Sénéga Côte d'Ivoire) 8 jours de

Fr. 990.-

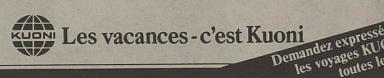
Iles Canaries

8 jours de **Fr 495**

Fr. 495.-Fr. 1793.-



<u>Voyages Kuoni – à votre agence de voyages et dans chacune des 50 succursales Kuoni.</u> Succursales Kuoni dans votre région: <u>Lausanne</u>: 2, Grand Pont 205075. 11, rue Haldimand 202411. Renens: 8, rue de la Mèbre 351155.



Avec Fr. 25 000.— et un loyer mensuel de Fr. 800.— les trois première années, 850.— les trois suivantes, etc., devenez propriétaire à

Vionnaz

d'une ravissante villa de 6 pièces, tout confort, sur parcelle arborisée 800 m2 environ (reste 2 villas).

Agence immobilière G. Evéquoz Tél. 025/4 64 20 143.266.981 A louer à Martigny

appartement 4 pièces

Fr. 470.-

Libre tout de suite.

Tél. 026/6 28 47 (bureau) 026/2 60 65 (privé)

36-90444

Occasions

Toyota Corolla 1600 Liftback automatique, rouge, mod. 1976 75 000 km, Fr. 7900.— Toyota Corolla 1200, 4 portes automatique, gris métallisé 30 000 km, Fr. 6200.—

30 000 km, Fr. 6200.— VW 1300 automatique, beige, mod. 1971 70 000 km, Fr. 3500.—

Garage Central, M. Leimer, Yverdon, tél. 024/21 57 67

Centre Commercial (Commercial Noës-Sierre



Michel Villa

est de retour parmi nous!

Il dédicacera ses disques et chantera mercredi 13 septembre après-midi dans le mall du Centre Commercial



Noës-Sierre

Mercredi après-midi
DISTRIBUTION GRATUITE

de glaces aux enfants

Jour et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne

MSL Stählin. Des meubles rustiques. Des meubles élégants. Des meubles modernes. Des meubles «comme chez soi».

Des meubles dans votre style.

A voir à:

Carrouge VD.
Lachen SZ.
Egerkingen SO.



MSL Stählin. En lieu et place des meubles de masse.



Cabaret satirique Karl Valentin



MONTHEY. - Il est une date à retenir, le 29 septembre, soirée d'ouverture officielle de l'animation culturelle monthevsanne 1978-1979. Monthey recevra le Théâtre Populaire Romand avec sa dernière création L'âne de l'hospice qui vient d'amorcer une tournée accueillie flatteusement par la critique. Encore trois petites semaines avant cette importante première, juste le temps pour ceux qui n'ont pas encore souscrit à l'abonne-

Le parti démocrate chrétien de Mon-

they organise, le jeudi 14 septembre, dès

20 h. 15, à la salle du Cerf, une séance

d'information sur les votations soumises

au peuple, le week-end du 24 septembre

A l'ordre du jour est prévu un exposé

de M. Pierre Boillat, membre de la

Constituante jurassienne, sur la votation

fédérale relative à la création du canton

du Jura. M. Boillat présentera, en pre-mier lieu, un bref historique de la cause

jurassienne, évoquera la constitution de

Le PDC de Monthey informe

tembre, à savoir:

leurs agents;

ment de saison, de combler cet oubli. Que diriez-vous dans l'intervalle, d'un cocktail d'humour servi bien frais et bien corsé, apéritif rêvé avant la dégustation du menu officiel? C'est chose faite, puisque le mardi 19 septembre à 20 h. 30 à la salle du Cerf, le Théâtre du Square de Thonon présente le «Cabaret satirique de Karl Valentin».

Cette jeune troupe de la Maison des arts

la République et canton du Jura et abordera les incidences de la création dudit

canton pour la communauté helvétique.

tera des votations cantonales du 24 sep-

- la loi du 10 mai 1978 sur la mise en

valeur des vins, des fruits et des légumes du Valais;

la loi du 10 mai 1978 sur la responsa-

bilité des collectivités publiques et de

la loi du 12 mai 1978 sur les mesures

Notre députation montheysanne trai-

et loisirs de Thonon, monte des spectacles de cabaret depuis 1975. La commission culturelle de Monthey entretient avec cette maison, sa direction et son équipe, des relations d'amitié au-delà de la collaboration précieuse dans le domaine des spectacles, tournées, expositions. C'est donc un plaisir tout spécial que de présenter au public montheysan le groupe-cabaret de Thonon qui, sans aucun doute, sera joyeusement accueilli

Spectacle qui reprend des sketches satiriques de Karl Valentin. Ce célèbre humoriste des années 30 prenait pour cible les personnages de tous les jours en dressant une caricature féroce de leurs ridicules. Il remportait un triomphe au cours de ses tournées à Munich, Vienne, Zurich et surtout Berlin. Bertold Brech définit ainsi Karl

«Quand cet homme présente aux simples, en chair et en os, les connexions entre placidité, sottise et plaisir de vivre, la vieille bête rit et se le tient pour dit au plus profond d'elle-même.»

Les travers humains ne changent guère au fil des années. C'est pourquoi ce spectacle garde intacte son actualité, les personnages traversant des situations qui n'ont de

Dans une ambiance sympathique de caféthéâtre, cette soirée-cabaret se propose de lancer allègrement l'animation de la rentrée, à vous de jouer le jeu!

Réservation: Office du tourisme, Monthey 025/4 55 17.

Faisant suite à la sortie du PDC de

district, cette séance d'information per-

mettra de renouer les contacts, après la

trêve estivale, en même temps qu'elle

sera l'occasion, pour chacun, de s'infor-

mer directement sur les divers sujets des

prochaines votations qui ne doivent lais-

Rendez-vous est donc pris pour le jeudi 14 septembre, à 20 h. 15, à la salle

Commission de presse

du PDC de Monthey

ser personne indifférent.

(Photo Bellet)

La journée du 15 aux Manjettes à Monthey

Le domaine école Les Mangettes invite les agriculteurs intéressés à une journée d'information le 15 septembre. Thème traité: la production fourragère.

PROGRAMME

9 h. 00 Ouverture de la journée au café des Cheminots.

9 h. 15 «La prairie artificielle et ses nouveautés» par M. J.-P. Charles,

10 h. 15 «La culture du maïs» par M. Sergy de la Centrale romande des semences UFA

11 H. 00 Visite des cultures par M. A. Jac-1. Etude variétale sur maïs.

2. Prairies artificielles en exploita-

12 h. 00 Fin du cours. Le gérant du domaine, A. Jacquier

Restrictions sur la ligne de chemin de fer Bex-Villars-Bretaye

GRYON. - Pour faciliter le changement de la voie de la crémaillère et de la ligne de contact entre Chalmery et Gryon, la circulation des trains sera totalement interrompue du 19 septembre au 6 octobre. Pendant la durée des travaux les voyageurs, bagages, colis express et colis postaux seront trans-portés par car entre Bex et Villars.

Les envois de détail seront acheminés par camion et le trafic des wagons complets est exclu pendant cette période.

Blessés lors d'un accident d'automobile

COLLOMBEY. – Dimanche soir, vers 20 h. 30, M. Robert Wallnæfer, né en 1960, domicilié à Renens, circulait au de Collombey, dans une courbe à gauche, il perdit la maîtrise de son véhicule et heurta successivement une borne lu-

mineuse, un candélabre et alla finir sa course contre un arbre. Suite à ce choc, le conducteur et les passagers, Patricia Magnin, née en 1961, domiciliée à Chavannes-près-Renens, Chantal Follonier, née en 1959, domiciliée à Lausanne, et Eric Demierre, né en 1960, domicilié à Renens, furent blessés et hospitalisés.

volant de sa voiture de Monthey en direction de Muraz. A la sortie du village

Jeux sans frontières du souvenir

Nous voici à quelque trois semaines de l'arrivée à Roche des équipes participant aux jeux sans frontières du souvenir les 22, 23 et 24 septembre 1978.

En effet, le vendredi 22, vous pourrez assister dès 19 h. 30 à la démonstration des jeux par l'équipe de Carouge, qui sera sui-vie par la cérémonie officielle d'ouverture ainsi que d'un bal conduit par les New

Le samedi 23, les entraînements, ouverts au public, auront lieu le matin dès 9 h. 30 et l'après-midi dès 13 h. 30. En outre, le comité d'organisation a le plaisir de vous proposer dès 20 h. 30 un gala animé par le comique Sim ainsi que de Dick Berny, et un bal conduit par l'orchestre genevois Hugues Bernay achèvera la nuit du samedi.

Enfin, le dimanche après-midi, dès 13 heures, un cortège mené par la fanfare municipale de Villeneuve et les majorettes d'Aigle, conduira les équipes sur les lieux de la fête, où vous assisterez dès 14 heures aux jeux tant attendus.

Notre manifestation s'achèvera par la cérémonie de clôture suivie d'un bal animé par l'orchestre Peter Allan.

Le comité d'organisation vous souhaite la bienvenue aux jeux sans frontières du sou-

La conférence de presse aura lieu le mercredi 13 septembre 1978 au café de la Place à Roche à 19 h. 30.

Du rire... du rire... du rire...



Une vue d'une scène de ce spectacle aux costumes chatoyants.

du vendredi 29 septembre à la salle de gymnastique de Vionnaz, où la très célèbre Revue de Servion donnera son spectacle exceptionnel Ça boum, cuvée 1978. Trois heures durant, dix décors et cent vingt costumes transporteront le public dans une ambiance indescriptible, où les sketches les plus irrésistibles, enlevés à un rythme endiablé, pasticheront la vie de tous les jours, les consommatrices, le théâtre, les jeux télévisés...

VIONNAZ. - Tel sera le thème de la soirée

La revue Ça boum a triomphé durant deux mois, au printemps 1978, dans le cabaret-théâtre «Chez Barnabé» à Servion, au cœur du Jorat, dans un mélange détonnant

Votre journal

de trouvailles et de gags exceptionnels, par une équipe de joyeux drilles qui prennent la vie par le bon bout. Ce spectacle, patronné par la chorale Sainte-Cécile, n'a aucun caractère local et peut être vu par tous les spectateurs romands de 9 à 99 ans.

Une exclusivité pour le Chablais! Qu'on

L'effort entrepris par les organisateurs mérite d'être soutenu sur le plan de la région. Il s'agit en fait pour Vionnaz d'ouvrir une saison culturelle dans l'extrême bas-

Il faut souhaiter que cette invitation soit entendue de tous ceux qui apprécie ce genre de spectacle à la portée de tous.

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Martigny, Trient, Outre-Rhône

En route pour la grotte du Dragon



MARTIGNY. - La Bulle, la Bourique, le Moule, Bidule, la Taupe (femme du Moule), Gigi, Mimi, Dodo, Nini.

Ces neuf Salvanins entourant cette bossette qui leur rappelle leurs attaches à Plan-Cerisier, sont nés en 1953. Ils fêtent donc cette année leurs 25 ans d'âge, dans la joie et l'humour. En effectuant bien sûr, une promenade d'une semaine ayant pour but Majorque qui, par ses beautés naturelles, ses sites caractéristiques attire de plus en plus les touristes.

En attendant le départ du train pour Genève, on n'engendrait pas la mélancolie et

Judo-Club Chamoson Reprise

L'entraînement du Judo-club Chamoson reprendra dès le mercredi 13 septembre, au local, à 19 heures pour les enfants et dès 20 h. 30 pour les adultes.



on s'est conduit tels les chameaux avant la traversée du désert. On a fait le plein en songeant à ce qu'on allait voir: la grotte du Dragon, Manacor, Soler, Porto-Cristo. Bon voyage... et bonne soif! à la «brigade révolutionnaire bachique» de Salvan.

OVRONNAZ. - Samedi, en fin d'aprèsmidi s'est constituée à Ovronnaz une association qui a pris pour nom: «Les amis du ski de fond». Elle va grouper tous les adeptes du ski de randonnée ou de promenade du bassin martignerain qui s'intéressent à ce genre de sport. Elle se chargera d'entretenir, de battre, de signaler des anneaux de fond.

La séance était présidée par M. Guy Crettenand (Société de développement et un comité a été mis en place : Albert Giroud (Chamoson), président; André Bonvin (Leytron), vice-président; Tello Chatriand, Josy Maye, Gaétan Michellod, Fred Guillaume, Martial Rémondeulaz, membres. Il leur sera adjoint un représentant de la Société de développement à désigner.

Hommage Micheline Michellod

A elle, qui fut bonté et amour. à elle, notre confidente des bons et des

mauvais jours.

Qu'elle fut triste ou gaie

vers nous toujours ses bras se tendaient. Nous étions charmés par sa simplicité comment assez la remercier

pour tout ce qu'elle nous a donnés. Son souvenir restera gravé dans nos cœurs, qui vivent dans l'espoir de connaître comme elle le vrai sens du mot bonheur.

> Ses petits-enfants qu'elle a tant aimés Sa petite Patri

exemplaires

regardez à deux sous près achetez tout au prix Placette

10 pelotes

795

Fil à tricoter pour pull acryl/laine 10 coloris sac de 10 pelotes 500 g Le Hit de l'automne! Fil à tricoter légèrement gratté 50 g



BUHER

Laine à tricoter pour pull laine/polychloride 3,75 50 g

aine/polycnioride

Pure laine pour pull 195 50 g





Laine synthétique 195 pour bébés 40 g 1



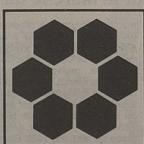
Laine câblée pure laine vierge 330 50 g



Fil à tricoter laine/polyester/mohair 40 g



Mohair ombré mohair/laine 40 g 295



Notre

garantie: satisfait

ou remboursé

PLAGETTE

No 1 en Suisse Romande





Déconnecté !

- Dans bien des domaines, la contestation et la provocation restent deux éléments principaux qui font agir des individus rompus à ce genre d'exercice. Le but de leur vie est d'exciter les populations d'une manière professionnelle. Ils agissent pour le compte de groupements politiques qui ont juré de démanteler les institutions, de créer le désordre, d'entretenir un climat empoi-

C'est leur métier, Ménandre. D'ailleurs, ils sont largement rétribués pour provoquer des discordes et les entretenir. Leur habileté est diabolique. Ils s'infiltrent partout, se maintiennent dans les coulisses, agissent par personnes interposées, ne montrent jamais leur visage. Leur arme? L'intoxication lente, sûre, efficace. Ce sont des psychologues avertis et rusés, commettant des ravages à coup sûr.

Le peuple - ce bon peuple crédule et naïf - est comme les autruches : il met la tête dans le sable. Il est déconnecté de ces réalités pour les moins dangereuses parce qu'elles sont sous-jacentes, invisibles, insaisissables. Les organisations subversives sont extrêmement bien organisées, mais on ne le sait pas. On ne cherche même pas à le savoir. On préfère cultiver son jardin et gober, vaille que vaille, toutes les couleuvres passant, notamment et de préférence, par le canal de la télévi-

Semblable à certains appareils enregistreurs, notre esprit retient tout sans distinguer le mensonge de la vérité, le rêve de la réalité.

Ainsi, nous basculons, petit à petit, du côté du rêve dans lequel nous nous plaisons.

Mais attention! Le réveil pourrait bien être brutal.

VÉTROZ. - Le vieux Vétroz revit lui aussi

tandis que ses caves typiques entrebâillent leurs portes de manière fort sympathique.

Durant trois jours, de vieilles pierres que

l'on croyait à jamais vouées à la décrépi-

tude, au silence et à l'obscurité ont résonné

des accents des villageois, de ces Vétrozains

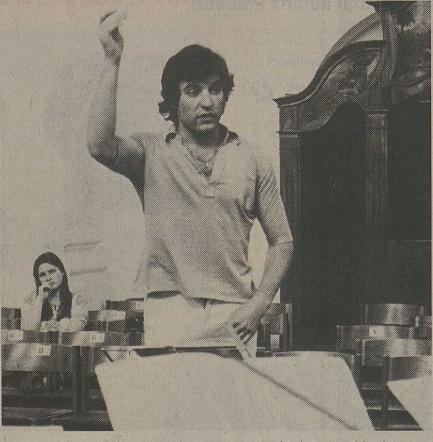
d'ordinaire assez réservés, mais un tantinet

déchaînés dès que se manifeste le pouvoir magique de leur nectar préféré. Et durant

Isandre

Lorsque ressuscite

Festival Tibor Varga: concert symphonique et spirituel à la cathédrale de Sion



M. Gilbert Varga qui dirigera ces deux concerts symphoniques et spirituels.

SION. – Le Festival Tibor Varga 1978, tou-che à sa fin. Le vendredi 15 septembre prochain à 20 h. 30, en collaboration avec le comité des manifestations artistiques de Sion, il sera donné à la cathédrale de Sion un concert symphonique et spirituel avec la participation de l'orchestre du festival, le chœur Polyphonia de Vernayaz, préparé par M. Michel Veuthey. Ce concert, avec les solistes Marianne Kohler, soprano, Brigitte Balleys, alto, Vincent Girod, ténor, Michel Brodard, basse, Tibor Varga, violon, Matti Hirvilangas, alto, est placé sous la baguette de M. Gilbert Varga.

Programme du concert:

- Ricercare à six voix de l'Offrande musicale, BMW 1079 de J.-S. Bach.
- Fugue extraite de l'art et de la fugue BMW 1080, de J.-S. Bach.
- Symphonie concertante pour violon alto

petit « Tous-Vents ». Cela il le devait aux

sociétés sportives du village qui lui donnè-

rent du même coup une belle leçon de dé-

vouement et d'entraide, loin de tout esprit

partisan ou autre. Tireurs, footballeurs,

gymnastes, skieurs, basketteurs, lutteurs,

etc., tous s'y étaient mis, magnifiquement

secondés, qui par son épouse, qui par ses

Ici une cave désaffectée débite à nouveau

et orchestre en mi bémol majeur K 364 (allegro maestoso, andante presto), de W.-A. Mozart.

- Sinfonia en si mineur «Al Santo Sepulcro» P. 21 (adagio, fuga) A. Vivaldi.
- Sonata a quattro, en mi bémol majeur pour cordes et continuo «Al Santo Sepulcro», P. 441 (largo molto, allegro mapoco), de A. Vivaldi.
- Messe Nº 4 en ut majeur op. 48 (D. 452) Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Benedictus, Agnus Dei

Le chef d'orchestre et quelques solistes

Gilbert Varga appartient à la génération des nouveaux chefs d'orchestre. De nombreux concerts l'ont déjà amené en Amérique du Nord, du Sud et dans toute l'Europe. Il a commencé à l'âge de 4 ans l'étude

Madeleine

soir mué en grill-room, tandis qu'un peu

plus loin, un champion valaisan de tir

s'avère également un «cuistot» hors pair

notamment en ce qui concerne polenta et

ragoût, tout ceci encadré d'apéros et de ca-

Le coup d'envoi de la « patronale » avait

été donné le vendredi soir par un concert

dont nous gratifiait l'ensemble de jeunes

« Les Poucetofs » sur l'une des nouvelles

places du village récemment aménagées. Le

samedi soir, ce fut le groupe folklorique

« La Chanson de la Montagne » de Nendaz

qui évoluait dans un cadre qui lui semblait

destiné, les raccards nendards n'étaient, en

effet, pas loin... Puis, dimanche matin, après

la cérémonie religieuse comprenant messe

solennelle et procession, la fête profane re-

prenait ses droits avec vin d'honneur offert

par la municipalité et concert-apéritif donné

sur la place de l'église par les trois sociétés

Avec quelques jours de recul, on ne peut

que mieux mesurer l'impact de la manifes-

tation. En effet, tout au long de la semaine

qui a suivi, nombre de « fêtards » se sont

remémoré avuc délices les heures agréables

passées dans ces vieux quartiers qui en

avaient vu courir plus d'un en culottes cour-

Et ils ne se lassent point de se féliciter

Les organisateurs, eux, se sont déjà réunis

pour les liens d'amitié qu'ils ont tissés ou

afin de tirer les premières conclusions et les

premiers enseignements de l'opération. Mis-

sion accomplie! et réussie! Aussi va-t-on

récidiver l'an prochain, en améliorant en-

core ce qui peut l'être, pourquoi pas ? Ainsi,

on peut légitimement s'attendre à ce qu'un

pont de danse et un petit orchestre champê-

tre fassent partie du décor 1979. C'est en

tout cas un vœu quasi unanime de la popu-

nale vétrozaine est appelée à changer, le

fond doit demeurer, à savoir que, comme

cette-année, il doit s'agir avant tout d'une

fête villageoise qui permette de rétablir bien

des contacts. Dieu sait si nous en avons be-

soin. En fait de rentrée de vacances, on ne pouvait espérer mieux. Aussi, si la formule s'est avérée bonne, convient-il de ne pas

Les clubs sportifs de Vétroz ont droit à des félicitations, à des remerciements, ainsi

qu'à la reconnaissance générale. Quant aux

villageois résidant dans le quartier du petit

« Tous-Vents », ils se sont montrés, aux di-

res des organisateurs, admirables de com-

Qu'ils soient eux aussi chaleureusement

Et si dimanche 3 septembre, à la nuit

tombante, des portes de caves ont bien vou-

lu se refermer, en grinçant, ce n'est qu'à la

condition d'être rouvertes dans un an.

Comme on les comprend! Une trigaille

Quoi qu'il en soit, si la forme de la patro-

musicales de l'endroit.

tout simplement renoués.

l'abandonner.

remerciés!

du violon avec son père Tibor Varga. A 21 ans, fort de son expérience de musicien et grâce à l'aide et à l'encouragement de Franco Ferrara, il se décide à se vouer définitivement à la direction d'orchestre. Il a étudié dans la classe de Franco Ferrara puis avec Sergiu Celibidache.

Matti Hirvikangas, violoniste finlandaise, a étudie avec Kurt Lewin, Bruno Giuranna et Tibor Varga. Soliste de grand talent, il possède aussi une solide expérience au niveau de la musique de chambre.

Marianne Kohler, soprano, est née à Berne. Elle a étudié la musique et le chant avec Jakob Keller et Jakob Stämpfli à Berne. Nantie d'un diplôme de soliste, elle chante et enregistre en Suisse et à l'étranger et elle enseigne au Conservatoire de Berne.

Brigitte Balleys, alto, est originaire de Do-rénaz. Elle a accompli ses classes de chant, notamment avec Oscar Lagger. Elle a déjà participé à des concerts du festival et chanté de nombreuses fois sous la direction de son professeur. Elle entreprend une carrière

pleine de promesses.

Michel Brodard, baryton-basse, a obtenu sa virtuosité de chant au conservatoire de Fribourg où il enseigne actuellement. Son répertoire va de la musique ancienne à la musique contemporaine.

Vincent Girod, ténor, a une formation musicale de violon, piano, orgue, chant choral et solistique.

Le chœur Polyphonia de Vernayaz que dirige le professeur Michel Veuthey, a une longue tradition en matière de chant sacré. Il a enregistré et donné de nombreux concerts. Il compte dans ses rangs des chanteurs chevronnés. Son expérience et les qualités musicales et pédagogiques reconnues de son chef en font l'une des chorales les plus en vue en Valais.

Nous n'oublions pas comme soliste maître Tibor Varga, qu'il n'est plus nécessaire de présenter.

Le même concert, avec les mêmes solistes, sera donné le jeudi 14 septembre, à 20 h. 30 au temple de Bex. Ce concert est placé sous les auspices du Syndicat d'initiative et de la municipalité de Bex.

Eglise du Sacré-Cœur

Grande veillée de prières

SION. - Le jeudi 14 septembre pro-chain, de 20 à 21 heures, en l'église de la paroisse du Sacré-Cœur, aura lieu une veillée de prières pour l'ensemble des paroisses de la cité.

Cette veillée de prières est organisée dans le cadre du pèlerinage de Valère mis sur pied à l'occasion de l'année des vocations.

Les participants au pèlerinage de Valère sont avisés qu'ils doivent se trouver devant l'église de leur paroisse, afin d'effectuer le trajet jusqu'à la Collégiale de Valère en groupe. D'autre part, le chef de la paroisse leur donnera des directives sur place.

« Parents et jeunes face aux grands problèmes d'aujourd'hui »

SION. - Mercredi 13 septembre prochain, à 20 h. 30, aura lieu au Cycle d'orientation des filles, au Petit-Chasseur 39 à Sion, la première soirée d'un cycle de conférences et de rencontres mises sur pied par l'Ecole des parents en collaboration avec l'université populaire de Sion.

Thème de ces rencontres : « Parents et jeunes face aux grands problèmes d'au-

Pourquoi la drogue?

Qu'est-ce que réussir sa vie ?

Les parents, les jeunes préoccupés par ces problèmes sont cordialement invités à participer à ces rencontres.

Sion: deux dépôts en feu

SION. - Il était environ 17 h. 20 hier aprèsmidi lorsqu'un agent de la police municipale aperçut sur un des écrans de télévision du réseau de surveillance des carrefours de notre cité une épaisse fumée qui s'élevait des bords du Rhône, juste en deçà du nouveau pont liant la route de Bramois et la route cantonale. On sut rapidement que le dépôt de papier de M. Louis Birchler et celui de M. Benjamin Dubuis, entrepreneur à Sion, étaient la proie des flammes.

Le major des sapeurs-pompiers sédunois, M. Pierre Ebiner, fut alarmé à 17 h. 25 précises. Il décida aussitôt de dépêcher sur place trois échelons de pompiers et deux camions-pompe.

C'est ainsi que, comme à leur habitude, 15 pompiers parvinrent sur les lieux et purent immédiatement entamer la lutte, les citernes de leurs camions étant pleines. Un système de pompage des eaux du Rhône tout proche furent captées, car aucun autre point d'eau n'existe en cet endroit.

Après plus d'une demi-heure de dur combat - et Dieu sait s'il le fut - les hommes du major Ebiner circonscrivaient le sinistre.

Néanmoins, les balles de papier entreposées dans le hangar d'aluminium de M. Birchler étaient difficilement maîtrisables et l'on dut faire appel à un trax pour remuer et évacuer tout ce papier, une des plus intéressantes nourritures du feu.

De plus, dans les moments les plus forts de l'incendie, on dut rechercher une bouteille de butane rangée dans le dépôt de M. Dubuis et l'écarter des flammes pour les raisons que l'on devine.

Les dégâts sont importants et ont pu être estimés, à une première vue bien sûr, à quelque 200 000 francs, voire d'avantage. Le dépôt de M. Birchler est complètement anéanti, y compris l'atelier qui contenait diverses machines, dont une grande presse.

Fully: début d'incendie

FULLY. - Hier après-midi, un incendie s'est soin de faire appel aux sapeurs-pompiers.

Quant à celui de l'entrepreneur Dubuis, il a pu être sauvé de moitié. Des machines, des outils et des vélos ont été cependant entièrement consumés.

Une étroite collaboration entre pompiers et policiers municipaux a régné tout au long

Les causes sont pour l'instant totalement inconnues, mais la police de sûreté enquête.

La vie montante

Sacré-Cœur: mardi 12 septembre, à 15 heures, pour les trois paroisses

A la Vie montante comme partout ailleurs, la vie reprend son cours ordinaire. Cependant, **pour ce mois-ci**, les trois paroisses de la Cathédrale, du Sacré-Cœur et de Saint-Guérin, se retrouveront pour un départ nouveau et commun. Notre but reste le même : favoriser l'épanouissement de notre vie surnaturelle, bâtie sur l'amitié du Christ et l'apostolat de notre milieu. Quelqu'un disait un jour : « Aller à la Vie montante, ça fait vieux », comme si ça nous vieillissait davantage que de faire du ski de fond! La Vie montante, c'est pour les âmes de bonne volonté qui veulent grandir dans l'amour du Christ et donner le bon exemple pour s'acquérir un paradis plus beau. Il y a quelques années, la Vie montante n'existait pas encore, quelqu'un disait : « Moi, je veux être catholique tout court »; « Bien, lui fut-il répondu », mais il ne faudrait pas être catholique trop court ». Et on est un, « catholique trop court » quand on ne vit que pour soi et qu'on ne se préoccupe pas de donner le bon exemple, car le bon exemple entre dans la volonté du Seigneur qui a dit : « Je vous ai donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait moi, vous le fassiez vous également », et « bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et la mettent en pratique ». Au revoir au 12 septembre! La Vie montante de Sion

une amigne du tonnerre, là un vieux hangar trois jours, ce Vétrozain qui vit, comme tout un chacun, à 100 km/h et plus, s'est octroyé délivre une boisson aussi pétillante que les un temps d'arrêt, dans une ambiance de yeux des serveuses, sans compter ce pres-

Jusqu'au bout du monde



C'est un lecteur sierrois, M. Paul Lehmann, établi en Afrique, à Monrovia, qui nous a fait parvenir cette photo d'un petit Libérien passionné par le Nouvelliste et

Feuille d'Avis du Valais luché sur un immense transport de bois. l'enfant semble jeter un clin d'œil amical à nos lecteurs restés en Valais.

Véritable trait d'union entre les Valaisans expatriés et leur canton d'origine, le NF ne manque pas non plus d'intéresser les plus jeunes, ici ou... au bout du monde!

déclaré dans les combles de la villa appartenant à M. Rémy Granges, située près du bar du Stade. Pour se rendre maîtres du sinistre, les habitants de la maison n'eurent pas be-

Les dégâts sont peu importants.

Villas en grand nombre sur le marché de Sion

Le marché immobilier de Sion et des environs a recelé rarement autant d'offres en matière de vente de maisons familiales, villas, de maisons à rénover, jumelles, et ce à des conditions très avantageuses, particulièrement appréciées à un moment où le taux d'intérêt est très

C'est ainsi que la Bourse des biens immobiliers de M. Bernard Micheloud offre actuellement à ses clients un choix de plus de 50 villas à Sion et environs, de la

maison d'époque à rénover à 140 000.-(pour traiter 10 000 .-) à la ferme avec 6000 m2 de terrain et maison de 7 pièces pour Fr. 315 000.— (pour traiter 30 000.—) et autres, maison à Montorge, villa à Uvrier ou Sion, Le Scex 280 000.—).

Une liste est gratuitement à disposition. Il suffit de la demander au 027/228888 ou d'écouter le disque télébourse 027/ 23 34 14 ou de passer dans les bureaux, place du Midi 25, 1950 Sion.

(Comm. publ.)

ALIMENTATION K

Steak de génisse

les 100 g 2.60

Saucisse de veau

Atriaux

la pièce

Beurre Floralp

la plaque de 200 g 2.20

Lait Drink upérisé

Nouillettes larges La Chinoise

Goron L'Or des Galeries

la bouteille de 7/10 4.95

UCHLER-PELLET_{s.a.}

le paquet de 500 g

aux galeries du midi sion.



«jura» octa le seul rasoir

électrique avec 5 ans de garantie

et tondeuse

DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons tout de suite

un jeune cuisinier pour trois mois

ver dans un hôtel à Zinal.

Tél. 027/65 13 63

Enseignement personnalisé Cours orientés vers la pratique

> Classes à effectif réduit Nouvelles classes: 16 octobre

Possibilité de faire une saison d'hi-

Demandez notre documentation détaillée Institut physiothérapique des caisses-maladie suisses

Nous cherchons tout de suite deux jeunes

aides-infirmières

Centre Commercial

Monthey

Séance de dédicace avec

Heini Hemmi

dans le mall du Centre Commercial

Essence Manor super

ne supérieur de

Assurez votre avenir professionnel...

erce et de

Mercredi 13 septembre de 14 h. 30 à 16 h. 30

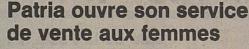
> Ragusa - on ne peut s'en passer!

Camille Bloch

Offres à la direction de Lähmungsinstitut 3954 Loèche-les-Bains

Tél. 027/61 17 71

36-121725



Nos expériences prouvent que les femmes ont beaucoup de succès dans notre service extérieur. Nous souhaitons compléter notre organisation par

Madame ou Mademoiselle

âgée de 25 à 45 ans.

Nous vous offrons une formation préparatoire et permanente. Nous vous confierons un portefeuille de clients.

Téléphonez-nous!

Nous vous communiquerons volontiers les particularités de cette captivante activité.

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie

Agence générale du Valais Georges Hugo, lic. en droit, Avenue de la Gare 28 1951 Sion, Tél. 027/22 44 22

Savioz Clément

Arts ménagers Rue de la Majorie 6 Tél. 027/23 10 25

spécialement avantageux, sans problèmes et discret, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!:



1. Coûts de crédit bas 2. Assurance pour mensualités et solde de dette comprise

3. Paiement intégral du montant de votre crédit sans déductions 4. Discrétion absolue assurée par le secret bancaire 5. Compréhension en cas de

Demandez votre

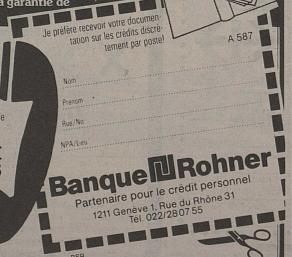
iura d'essai chez:

Sion

Télécrédit Genève 022/280755

Téléphonez aujourd'hui et comman dez le crédit! Votre argent comptant arrive tout de suite. C'est simple et pourtant vous jouez à (coup sûr), grâce aux 5 avantages de la garan-

e de fair-play Rohner!



Boutique prêt-à-porter

vendeuse qualifiée

Tél. 027/23 23 35 de 9 à 11 heures

36-2036

Représentant

est demandé pour la vente de produits de technique moderne concernant la construction.

Préférence sera donnée à personne ayant une formation technique.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae, prétentions de salaire, sous chiffre P 36-900590 à Publicitas 1951 Sion.





CRÈME DE PLEIN AIR Christian Dior

CRÈME DE JOUR, PROTECTRICE, COLORÉE 4 teintes : Naturelle, Claire, Rosée, Hâlée.

Du 13 au 16 septembre

Parfumerie une esthéticienne Christian Dior vous conseillera sur la collection maquillage autom-ne-hiver 78-79. SION

Remparts 8, Mme Nicolas vous offrir un petit cadeau. Tél. 027/22 39 68

Nos serons heureux de vous accueillir et de

Il reste encore

quelques places

2 SEPTEMBRE

nous fêtons nos



UCHLER-PELLET aux galeries du midi sion. §

Jour et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne

Foire-marché aux oignons



Remparts SION Av. du Midi 13 - 14 - 15 septembre

Tous les jours dès 8 h. 30

- Vente d'oignons fruits légu-
- Devant Gonset: verre au tonneau - ramequins de la confiserie Cotter - soupe à l'oignon

Participez à notre concours: dessinez une chaîne d'oignons

Nombreux prix - Valeur Fr. 1300.-

OFFRES ET **DEMANDES D'EMPLOIS**

Pour compléter son équipe Narcisse Monnet Inst. sanitaires-ferblanterie La Tour-de-Peilz - Corseaux

1 installateur sanitaire

certificat de capacité plusieurs années de pratique capable de travailler d'une manière indépendante

1 aide-monteur sanitaire/chauffage

ayant déjà travaillé dans la bran-

Tél. 021/54 42 23 54 55 58

22-16458

On cherche

monteurs électriciens câbleurs monteurs en chauffage

Salaires intéressants

TIME, Davet Frères Rue du Coppet 1 1870 Monthey Tél. 025/4 58 91

36-6836

Athènes Jardinière d'enfant

Poste à repourvoir dans très gentille famille grecque avec 2 enfants, 11/2 et 4 ans Bon salaire.

Faire offres: Placement à l'étranger, Amies de la jeune fille, Simplon 2 1006 Lausanne, tél. 021/26 26 45

22-2304

Cherchons, pour le 15.10.1978 une barmaid

Horaire: 20 h. - 3 h. Bon salaire garanti.

Le Scotch, Vevey 22-Tél. 021/51 41 98 dès 20 h. 22-16535

Homme 47 ans

sérieuses références, permis A et D, cherche emploi avec responsabilités (magasinier-dépôt), évent. dépositaire-livreur. Valais central.

Tél. 027/55 75 38

*36-302193

Café de la Poste, Evionnaz cherche une jeune fille comme

sommelière

Tél. 026/8 43 07

36-28611

METTEZ VOTRE TV Avec votre enregistreur vidéo, aussi simple et aussi facile qu'un enregistreur à cassette, mais avec l'image en plus! **VOUS ENREGISTREZ MEME EN REGARDANT UNE AUTRE**

CHAINE

MEME EN VOTRE ABSENCE

Et vous regardez les émissions que VOUS voulez QUAND VOUS VOULEZ. (pourquoi pas au petit jour?)

Venez voir et essayer le vôtre!

Chez Radio TV Steiner il y a des Vidéo à 94. - par mois*

TOUT COMPRIS ou à un prix net très avantageux.

*12 mois minimum

RADIO TV SIEINER

à Sion

27, Place du Midi (027) 23 28 27 à Martigny

(027) 55 04 25 (026) 2 55 93 12, rue de la Nouvelle Poste (j. 9 h. 30)

Nom Rue

Nous cherchons de futurs

Apprentissage: 11/2 année ou 2 ans, sui vant la formation acquise et les connaissances de la langue allemande. Demandez notre documentation ou de plus

amples renseignements à: Information professionnelle CFF, Case

postale 1044, 1001 Lausanne ou téléphonez au 021/42 20 00.

. Le métier de contrôleur m'intéresse. Veuillez me faire parvenir

• votre documentation sur l'apprentissage

vos documents pour

0

un engagement

Date de naissance Téléphone

No postal/domicile

Formation scolaire

.



libres sur les vols suivants (faites sans tarder la réservation téléphonique): Athènes dès 460. – 15-18 septembre

00 01 000000000000

Bordeaux dès 350.— 17-20 septembre

Lisbonne dès 370.— 15-18 septembre 11-15 octobre

Marrakech dès 450.- 2-5 novembre (Tous ces prix correspondent à l'offre minimale pour vol, hôtel, trans-

fert, guide; déduisez encore 20. – grâce à votre réservation télépho-

Groupe dès 10 personnes, 1 place gratuite

Demandez notre prospectus gratuit Vols intervilles; voyages bons-viveurs et circuits IMHOLZ 1978)

Réservez sans tarder! 01.33 10 00

Agence de voyages Hans Imholz SA Birmensdorferstrasse 108/118,



Qui compare, voyage avec Imholz

Hôtel rénové, au centre du Valais 70 lits, cherche

commis de cuisine 20 ans minimum

apprenti cuisinier apprentie fille de salle-restaurant apprentie assistante d'hôtel

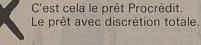
Entrée tout de suite ou à convenir

Ecrire, avec photo et curriculum vitae, sous chiffre P 36-900570 à Publicitas, 1951 Sion.

Prêts personnels avec discrétion totale

Vous êtes en droit d'exiger:

- être reçu en privé, pas de guichets
- @ être certain qu'il n'y a aucune enquête chez votre employeur, voisins, etc.
- 3 avoir une garantie écrite que votre nom n'est pas enregistré à la centrale d'adresses.



Une seule adresse:

Banque Procrédit 1701 Fribourg, Rue de la Banque 1 Tél. 037 - 811131

également à : Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Prenom

Nom

990,000 prêts versés à ce jour



et handicapés du district

La section du district de Sierre de l'Association valaisanne des brancardiers de Notre-Dame de Lourdes organisait, dimanche, à Sierre, la journée des malades et han-

Plus de deux cents participants se retrouvèrent à cette occasion au centre de protection civile. Le chœur mixte de Noës et la fanfare de Noës, ainsi que le chansonnier bien connu Léo Devantéry animèrent la journée par leurs productions musicales.

M. Denis Ballestraz, président cantonal de l'association; M. Pierre-Paul Robyr, président de la section sierroise; M. Robert Sartoretti, préfet; M. Antoine Zufferey, conseiller d'Etat et chef du Département de

l'instruction publique, ainsi que M. René Genoud, conseiller communal tinrent à fêêtre présent à cette fête.

Repas, collations, le tout au son de la musique permirent un vrai rassemblement dans la chaleur de l'amitié.

Un loto, mis sur pied à l'intention des malades et handicapés présents fut fort ap-

Si la manifestation remporta un vif succès, il est toutefois dommage que la population locale ne se soit pas trouvée mieux représentée. Peu nombreux furent en effet, ceux qui abandonnèrent leurs préoccupations dominicales pour venir entourer les malades et handicapés de notre région.



Au moment du repas, une atmosphère chaleureuse.

Sympathique sortie pour les enfants de Glarey

C'est sous un soleil magnifique que se déroula dimanche au camping Swiss-Plage la fête de tous les enfants - sans distinction -

du quartier de Glarey. Cette rencontre, à laquelle participèrent une centaine de gosses, était mise sur pied par des membres dévoués du Poretsch-Club, section jeunesse.

Le bénéfice de la vente des géraniums, après avoir servi, samedi, à offrir une petite

agape aux gens du troisième âge, permit de garantir la journée consacrée aux enfants.

Après la messe, célébrée par le vicaire Charles-Henri Salamolard, un repas, des jeux, furent proposés aux participants.

Les mamans remercient ici la section jeunesse du Poretsch-Club qui, tout au long de l'année, sait si bien s'occuper des plus petits



Une ambiance fort sympathique, dimanche à Swiss-Plage.

quartier en fête



Les habitants du quartier de la Zervettaz à Sierre se rassemblèrent, dimanche, pour leur traditionnelle rencontre annuelle. Après la messe célébrée par l'abbé Bernard Dubuis, dans les rues pavoisées, la fête déroula son ambiance de joie.

Vin au tonneau, grillades furent d'excellents prétextes pour se retrouver

entre amis, pour faire la connaissance d'un voisin.

Les enfants furent évidemment de la partie, donnant à cette petite fête une impulsion dynamique du meilleur aloi. Comme le montre notre photo, nombreux, les habitants de ce quartier fraternisent.

Journée réussie pour les malades Gens du Québec, Grimentz vient à vous!



GRIMENTZ. – Dimanche matin, les autorités et les habitants de la commune de Grimentz se rassemblaient sur le quai de la gare de Sierre. Ils se préparaient au départ pour un voyage, outre-Atlantique: Genève-Londres, puis le Canada. Quelle raison poussait donc ces Anniviards à survoler l'océan pour se rendre au Québec?

On se souvient que l'année dernière, pour célébrer la fête de Noël, la télévision avait retransmis une veillée des plus originales. Par le biais des perfectionnements techniques les plus modernes, les gens de Grimentz s'étaient trouvés en liaison directe avec les habitants de l'île d'Orléans, sur le fleuve Saint-Laurent. Durant quelques dizaines de minutes, ils avaient pu partager leurs problèmes, confronter leurs expériences.

Afin de concrétiser cette amitié naissante, un groupe de la vallée a décidé de se rendre au Canada, afin de vraiment rencontrer ces interlocuteurs de Noël.

Durant plusieurs jours, les Valaisans seront ainsi reçus par leurs amis Canadiens francophones. Notre photo: une partie de la délégation de Grimentz qui s'apprête à gagner le Canada.

De la Raspille au glacier du Rhône

Avec la « paroisse romande » de Brigue

BRIGUE. - Le jour du Jeûne fédéral, la paroisse de Brigue a la joie d'accueillir son nouveau curé. La messe d'installation du nouveau père spirituel de la paroisse aura lieu à 18 heures. Dans ces conditions, chacun comprendra aisément que la messe en français - prévue normalement pour 19 heures - ne pourra pas avoir lieu, et cela d'autant plus qu'il est désirable que le plus grand nombre possible de paroissiens participent à cette messe qui sert d'ouverture spiri-tuelle au ministère dans le nouveau champ d'apostolat que l'évêque du diocèse a assigné au curé Edmund Lehner.

Cela étant, la première messe en français à l'église de Brigue aura lieu le 24 septembre, à 19 heures. Pour la suite, c'est au nouveau curé de décider des modalités du ministère dans sa paroisse.

L'OGA 78: un exceptionnel succès

Plus de 84 000 visiteurs, 9 % de plus que l'année passée

BRIGUE. - Dimanche soir à 20 heures l'OGA a fermé ses portes. Le chiffre exact des visiteurs n'a pas été annoncé, mais il dépasse très largement le nombre de 84000, soit dans tous les cas 6000 de plus qu'en 1977, ce qui représente une augmentation

A quoi faut-il attribuer ce très grand succès? Bien sûr, en premier aux exposants. Ce sont eux qui peuvent d'une foire faire un succès, ou un désastre.

La variété des articles présentés, la présentation de ces marchandises et l'accueil dans les stands sont très rapidement connus loin à la ronde, et les gens viennent.

Bien que les halles de l'OGA soient encore

sous des bâches, les exposants n'en ont pas moins fait un nouvel effort dans la conception et la présentation de leurs stands et la population haut-valaisanne a manifestement su reconnaître ce souci de bienfacture, en venant en masse.

La plupart des exposants sont satisfaits. L'un d'eux déclarait qu'il avait doublé son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. Certes, tous ne sont pas dans la même situation privilégiée, mais presque tous enregistrent une amélioration sensible.

On peut donc considérer l'OGA 78 comme bénéfique. L'exposition de 1979 débutera le premier samedi de septembre. Cette date est en effet déjà arrêtée.

Eine ausserparlamentarische Kommission, in der vorab Gemeindevertreter mitarbeiteten, haben den Entwurf von Verwaltungsrichter Lugon zu einem neuen Gemeindegesetz durchgekämmt und an den Staatsrat weitergeleitet. Die Walliser Gemeinden sollen eine feste, zeitgemässe rechtliche Ordnung erhalten. 158 Gesetzesartikel sind hiezu nötig. Jetzt ist es am zustndigen Departement, diesen Gesetzesentwurf zu überarbeiten und dann dem Grossen Rate zu unterbreiten. Zur Zeit steckt das Gesetz in der Vernehmlassungsphase, in der Diskussionsphase. Es ist daher angezeigt, dass die Presse sich mit der Vorlage befasst.

Unterschiedliche Auffassungen

Es ist nicht einfach, im Wallis ein Gemeindegesetz zu machen. Im Oberwallis und im Unterwallis sind die Ansichten über Aufgabe und Standort der Gemeinden innerhalb des Kantons unterschiedlich. Die germanische und die romanische Rechtsauffassung kommen hier zum Durchbruch. Dies hat man bereits bei der Beratung der Verfassungsänderung gesehen. Auf Verfassungstufe hat man schliesslich einen gemeinsamen Nenner gefunden und das Walliser Volk oberhalb und unterhalb der Raspille konnten der vorgeschlagenen Verfassungsänderung, betreffend die Organisation der Gemeinden, zustimmen.

Der Teufel liegt im Detail

Wie so oft im Leben liegt aber auch hier der Teufel im Detail, das heisst im konkre-ten Falle in den Detailsbestimmungen zur Verfassung, im Ausführungsgesetz. Unsere Gemeinden werden heute durch ein Gesetz regiert, das aus dem Jahre 1851 stammt. Der moderne Staat ist diesem Gesetz längst entwachsen. Das heutige Gesetz amtet die Zeit der Staatsgründung der Schweiz. Von dieser haben wir nun doch einigen Abstand auch von den politischen Verhältnissen ums Jahr 1850 im Wallis. Der Geist des Wallis, das staatsbürgerliche Empfinden, hat sich seither strk verändert. Diese Veränderung muss der Gesetzgeber nachvollziehen.

Schwerpunkte

Zwei Schwerpunkte weist der Gesetzes-entwurf auf. Die Stellung der Gemeinde, die Autonomie der Gemeinde, soll verstärkt werden. Der Grundsatz ist bereits in der Verfassung. Wie diese Verstärkung konkret aussehen soll, das umschreibt nun das Gesetz. Die Aufsicht des Staates über die Gemeinden wird gemildert und die Gemeinden erhalten zudem das Recht, staatsrätliche Verfègungen ans Verwaltungsgericht weiterzuziehen, um sie dort auf die

Gesetzmässigkeit überprüfen zu lassen. Die Gemeindeautonomie wird auch insofern verstärkt, als in Zukunft die Fusion zweier Gemeinden nicht automatisch die Fusion der Burgergemeinden mit sich bringen wird. Bei der Fusion von Brig-Glis und Brigerbad hat dies ja sehr viel zu reden gegeben. Es wird in Zukunft also möglich sein, dass auf dem Gebiet einer Einwohnergemeinde zwei Burgergemeinden tätig sind. Es stellt dies ganz eindeutig eine Verbesserung der Position der Burgergemeinde dar. Der andere Schwerpunkt liegt in der Ausweitung der Mitsprache des Bürgers in der Gemeinde, jener politischen Ebene, auf der er die Dinge am besten überblicken kann. Bisher gab es auf Gemeindestufe das Initiativrecht, das Petitionsrecht und auch das Institut des Referendums nicht. Was man dem Bürger auf Kantons- und Bundesebene gewährte, das verweigerte man ihm auf Gemeindeebene. Es war dies eine vollkommen unlogische Haltung. Jetzt sollen die Gemeinden darüber entscheiden könsolche, in denen er dieses Recht nicht hat. Ein Fünftel der Stimmberechtigten werden zu Beginn einer Amtsperiode die Einführung des Initiativrechtes verlangen können, das heisst sie können fordern, dass die Urversammlung sich darüber ausspricht. Sagt der Souverän ja, dann wird der Bürger in Form allgemeiner Anregungen das Initiativrecht ausüben können, allerdings beschränkt auf Gemeindereglemente. In dieser Sache ist vorallem die Tatsache störend, dass von Gemeinde zu Gemeinde die Bürger andere Rechte haben werden. Das Gesetz kann hier aber nichts mehr ändern. denn die Verfassung will es bereits so. Verstärkt wird dann auch die Urversammlung. Diese bekommt eine stärkere Stellung ge genüber dem Gemeinderat. In diese Richtung gehen auch das Petitionsrecht und das Referendum. In Sachen Finanzen gibt es ab einer bestimmten Grössenordnung der Ausgaben sogar das obligatorische Finanzreferendum.

Zurück zu Basis

Das Gesetz amtet den Geist unserer Zeit. Es stärkt die Gemeinden gegenüber dem Kanton und ist in diesem Sinne föderalistisch. Es stärkt die Bürger gegenüber der Gemeinde und erklärt den Gemeindebürger für mündig. Das Gesetz ist es wert, gründlich diskutiert zu werden.

Un nouvel ordre communal

Une co. mission extra-parlementaire qui comprend principalement des représentants des communes, a étudié le projet présenté par M. Jean-Claude Lugon, juge au tribunal administratif, au sujet du régime communal, et elle a transmis ses remarques au Conseil d'Etat. C'est l'objet de l'article de ce jour de « Victor ». La loi se trouve actuellement en phase de consultation.

Notre correspondant relève qu'il n'est pas facile d'établir une telle loi, spécialement en Valais, si l'on tient compte du caractère très diversifié de notre canton, ne serait-ce déjà à cause de deux conceptions divergentes du droit, la conception romaine et la conception alémanique.

Et « Victor » pense que c'est surtout dans

le détail, dans l'application de la loi, que les difficultés surgissent.

Un des points essentiels de la nouvelle loi est le fait que l'autonomie des communes doit être renforcée. « Victor » cite divers exemples.

L'autre élément important est le renforcement des droits politiques des citoyens dans la commune, qui est le domaine où le citoyen peut le mieux s'exprimer, parce que la vie de la communauté communale le con-

cerne plus directement, quotidiennement. « Victor » pense que cette loi est animée par un esprit moderne. Elle renforce le rôle de la commune, elle donne une vraie maturité politique aux citoyens. Il vaut donc la peine de prêter une très grande attention à



Madame Yvonne GATTI, à Martigny;

Monsieur Christian GATTI, à Nendaz ;

Madame veuve Edith GATTI-BUJARD, ses enfants et petits-enfants, à Sion; Madame et Monsieur Rachel HENRIOD-BUILLARD et leurs enfants, à Romanel-sur-Lausanne

Madame Germaine MAGISTRIS-BUILLARD et son fils, à Lausanne ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

> Monsieur **Angel GATTI**

> > entrepreneur

leur très cher époux, père, beau-frère, oncle, grand-oncle et ami, décédé subitement à l'âge de 67 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny-Ville, le mercredi 13 septembre 1978, à 10 heures.

Le défunt repose à la crypte de Martigny-Bourg, église Saint-Michel, ouverte aux visites de 17 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'Entreprise Granges, Guérin, Roduit et Cie, Gravière du Rhône, à Fully

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur **Angel GATTI**

précieux collaborateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

L'Entreprise Granges et Gatti, pierres artificielles, à Martigny, et son personnel

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur **Angel GATTI**

associé et patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Germaine ROSSIER-RUDAZ, ses enfants;

Romain ROSSIER, à Vex Gérard et Nadia ROSSIER-MAURY, à Nax :

Marie-Bernard ROSSIER et son fils Denis, à La Tour-de-Peilz ;

Christine ROSSIER, à Vex ;

Madame et Monsieur Camille RUDAZ-ROSSIER et leurs enfants, aux Marécottes

Madame et Monsieur Eugène PANNATIER-ROSSIER et leurs enfants, à Saint-Léonard ;

Madame et Monsieur Edgard FAVRE-RUDAZ et leur fils, à Vex ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grandoncle, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 60° année, muni des sacrements de l'Eglise.

Francis ROSSIER

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Vex, le mercredi 13 septembre 1978, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les enfants de feu le docteur Philippe AMHERDT ont la douleur de faire part du décès de leur fidèle gouvernante

Véronique KAEMPFEN

qui s'est éteinte à l'hôpital de Sion, le 11 septembre 1978, dans sa 90° année, après une longue maladie courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 13 septembre 1978, à 11 heures, à l'église

Oculi mei semper ad Dominum.

Madame Virginie SIERRO, à Châteauneuf/Conthey;

Madame et Monsieur Marcelline RICHIEDEI et leurs enfants, à Hérémence ; Monsieur et Madame Jean-Charles SIERRO et leur fille, à La Tour-de-Peilz ; Madame et Monsieur Suzanne RODIGARI et leur fils, à Châteauneuf/Conthey

Madame et Monsieur Monique NOGHERO, à Neuchâtel

Mademoiselle Marie-Dominique SIERRO, à Châteauneuf/Conthey, et son fiancé Monsieur Serge DEBONS

La famille d'Antoine GENOLET, à Mâche ; La famille d'Adèle SIERRO, à Hérémence ;

La famille d'Emmanuel SIERRO, à Mâche;

La famille de feu Marcel DAYER

La famille de Fridolin DAYER, à Genève ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Camille SIERRO

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parrain, survenu à la clinique générale de Sion, après une longue maladie, à l'âge de 55 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémence le jeudi 14 septembre 1978, à

Le corps repose au centre funéraire de Platta où la famille sera présente, mardi et mercredi, de 18 heures à 20 heures.

Selon le désir du défunt, ni fleurs ni couronnes mais pensez à la Ligue contre le cancer.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame veuve Oscar CRETTENAND-BURIN, à Sion, ses enfants et petitsenfants, à Leytron et Châteauneuf ; Madame veuve Théophile CRETTENAND-HUGUET, à Saillon, ses enfants et

petits-enfants, à Corsier/Vevey, Saillon et Leytron;

Madame veuve Léonce CRETTENAND-JACQUIER, à Leytron, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice, Leytron, Sion, Vétroz, Fully et Monthey; Madame veuve Donat CRETTENAND-MARET, à Martigny, ses enfants et

petits-enfants, à Leytron et Martigny

Monsieur et Madame André CRETTENAND-MICHELLOD, à Leytron, leurs enfants et petits-enfants, à Leytron et Saxon

Monsieur et Madame Moïse CRETTENAND-PERSOZ, leurs enfants et petits-

ainsi que les familles parentes et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle **Madeleine CRETTENAND**

61° année, après une longue maladie supportée chrétiennement, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Leytron, le mercredi 13 septembre

Arrivée du convoi mortuaire à l'église à 10 h. 15.

La défunte repose en la chapelle de l'hôpital de Sierre.

La messe de septième sera célébrée à l'église de Leytron le vendredi 15 septembre

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Angelo SABBADINI-BRESSOUD, à Vionnaz ;

Mademoiselle Sylvia SABBADINI, à Vionnaz ;

Madame Alphonse BRESSOUD-MARIAUX, à Vionnaz

Monsieur et Madame Lorenzo GANDELLI-SABBADINI et leur fils, à Brescia; Monsieur et Madame Joseph BRESSOUD-D'ANDRES et leurs enfants, à Vionnaz

Monsieur et Madame Gratien VANNAY-BRESSOUD et leurs enfants, à

Monsieur et Madame Marcel BRESSOUD-ZIMMERMANN et leurs enfants, à Vionnaz :

Monsieur Robert BRESSOUD, à Vionnaz ; Monsieur et Madame Michel BRESSOUD-CONUS et leurs enfants, à Vionnaz ; Monsieur Emile RABOUD, à Monthey

Les enfants de feu Antonio SABBADINI, en Belgique ; Les enfants de feu Battista SABBADINI, à Brescia;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, BRESSOUD, MARIAUX,

SABBADINI à Vionnaz et en Italie, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Marisa SABBADINI

employée PTT poste Monthey 1

leur très chère fille, petite-fille, sœur, nièce, cousine et marraine enlevée accidentellement à leur tendre affection à l'âge de 24 ans.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Vionnaz, le jeudi 14 septembre 1978, à 16 heures.

Domicile mortuaire : église de Vionnaz à partir de jeudi à 10 heures, où les fleurs peuvent être déposées.

Domicile de la famille : La Cité, 1891 Vionnaz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur René CHASSOT Monsieur Roger CHASSOT ainsi que les familles BERTHOUSOZ, PAULI, FOLLONIER; ZERMAT-TEN, KOLLER, DEY, parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Marie CHASSOT

leur très chère épouse, belle-sœur, parente et amie enlevée à leur tendre affection le 11 septembre 1978.

L'absoute sera donnée en la chapelle du centre funéraire de Saint-Georges, où la défunte repose, mercredi 13 septembre 1978, à 11 heures.

Domicile: 24, rue du 31-Décembre, 1207 Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire

Le parti radical de Collombey-Muraz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Joseph MIGNOT

père de son secrétaire et membre du comité Marius.

L'ensevelissement a eu lieu à Collombey, le lundi 11 eptembre 1978, à 15 heures.

EN SOUVENIR DE

Jean-Claude **JOUVENAT**

12 septembre 1976 - 12 septembre 1978

Déjà deux ans que tu nous as quittés. Ton souvenir nous aide à supporter cette cruelle séparation.

Que ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée pour toi en ce jour.

Tes parents, ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Bex, le mercredi 13 septembre 1978, à 20 heures.

EN SOUVENIR DE

Monsieur Pierre CLAIVAZ



12 septembre 1976 - 12 septembre 1978

Pourquoi si tôt?

Tu étais le rayon de soleil de la famille. Le souvenir de ta bonté, de ton sourire et de ton courage restera gravé dans nos cœurs.

Du haut du ciel, veille sur nous.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce jour.

> Ton épouse, tes enfants et familles.

Une messe d'anniversaire sera célébrée au Trétien, le mercredi 13 septembre 1978, à 7 h. 30.

Fluor: publication du rapport Böhlen La réduction des émissions fluorées

CE N'EST PAS LA MER À BOIRE!

Nous avons signalé au cours de précédentes éditions sur les problèmes du fluor, l'existence du rapport d'un groupe de travail intitulé « Réduction des émissions fluorées de l'industrie de l'aluminium » – le rapport Böhlen remis à l'Etat du Valais en avril 1978. Ce rapport émane d'un groupe d'experts, composé de spécialistes de l'Inspection fédérale du travail, du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux, de l'Office fédéral de protection de l'environnement et de l'Etat du Valais représenté par M. Luc Genoud, du Service de la protection de l'environnement.

M. Bruno Bölhen, directeur suppléant de l'Office fédéral de protection de l'environnement, présidait ce groupe de travail désigné en avril 1977 par le Département fédéral de l'intérieur et dont le mandat était « d'étudier les questions techniques relatives à l'ampleur et à la réduction des émissions fluorées vues sous l'aspect général de l'eau, du sol et de l'air, d'indiquer des solutions possibles et de préparer des bases de décision pour les mesures à prendre par les autorités ».

EN SOUVENIR DE Monsieur Eugène BITZ



Septembre 1977 – septembre 1978

Cher papa

Dejà un an que tu nous as quittés mais le souvenir reste et dans nos cœurs il n'y a pas d'oubli pour toi que l'on a tendrement aimé.

Vous qui l'avez connu et aimé, ayez une pensée pour lui.

Ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Vernayaz, le vendredi 15 septembre 1978, à 19 h. 30. Des dégâts existent

Vaste programme à vrai dire que les auteurs sont parvenus à maîtriser en quelque 30 pages parfaitement intelligibles et libres de passions. Ces pages furent d'ailleurs soumises préalablement à l'approbation des conseillers fédéraux Hürlimann et Honegger et ont également été approuvées par le groupe interdépartemental de l'Etat du Valois

En une phrase le rapport se résume dans sa conclusion : « Des dégâts provoqués par les émissions fluorées gazeuses et particulaires des trois usines d'aluminium existent manifestement en Valais. » A titre d'exemple le rapport cite Martigny et Chippis où les feuilles d'abricotiers contiennent entre 5 et 300 ppm de fluor à l'opposé des régions non polluées où ces valeurs varient entre 5 et 20 ppm. D'importants dégâts ont également été constatés dans les forêts si-tuées entre Brigue et Martigny, sur la rive gauche plus particulièrement. L'exemple de la région de Chippis où les aiguilles de pins d'une année contiennent parfois plus de 1000 ppm de fluor est manifeste comparativement aux 40 ppm des régions soumises à des émanations fluorées et aux 5 - 10 ppm de régions non polluées. Les échantillons de populations sont également révélateurs puisque l'on a retrouvé dans l'urine des religieuses de Géronde, à proximité de Chippis, 1,38 mg de fluor par jour pour 0,38 mg de fluor par jour pour 0,38 mg chez les religieuses de Collombey.

Il n'y a pas que le fluor

Si les trois usines valaisannes ont déjà pris des mesures pour réduire leurs émissions fluorées, elles sont néanmoins insuffisantes pour prévenir les dégâts, constate le rapport qui précise en outre qu'à côté des composés fluorés, des produits tels que poussières, anhydride sulfureux, monoxyde de carbone, etc., sont rejetés dans l'atmosphère. Dans les eaux de lavage, d'autre part, les concentrations en fluorures sont de 40 mg/1 à Chippis alors que l'ordonnance du 8 décembre 1975 prescrit 10 mg/1.

Ces exemples chiffrés foisonnent à l'envi dans le rapport. Ils situent bien le problème du fluor en Valais et l'urgence qu'il y a de le résoudre. Certes, le travail est à la mesure du danger présent et futur mais il est encore à la mesure de l'homme fort heureusement et n'exige nullement le concours mythologique d'Hercule. Les experts sont donc parvenus à cette conclusion qu'il est technique-

+

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui notre cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle et cousin

Monsieur Marius GAILLARD

dans sa 88° année

Sont dans la peine :

Madame et Monsieur Alfred RIQUEN, leurs enfants et petits-enfants, à Ardon ; Monsieur Antoine GAILLARD, à Ardon

Monsieur Antoine GAILLARD, à Ardon ; La famille de feu Albert DELALOYE ;

La famille de feu René BERRARD

La famille de feu Adèle VERGÈRES-GAILLARD.

La messe de sépulture aura lieu le mercredi 13 septembre 1978, à 10 h. 30, à Ardon.

Prière de ne pas faire de visites.

+

La famille de feu Joseph-Martin DAYER, à Euseigne, Genève et Bramois, remercie toutes les personnes qui ont pris part par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs dons, leurs envois de fleurs et de couronnes, au décès de

Monsieur François DAYER

1909

Elle remercie tout particulièrement les familles Ruppen et Donnet-Monnay ainsi que ses amis à Massongex.

Euseigne, septembre 1978.

ment possible aujourd'hui de réduire les émissions totales de fluor dans l'atmosphère à 1,5 kg fluor/tonne d'aluminium dans les usines existantes pour autant qu'elles ne soient pas trop démodées. Cela représenterait, pour les trois usines, une réduction d'émission de fluor total de 600 000 kg par année à 130 000 kg et celle des dérivés gazeux de 130 000 kg/an à 26 500 kg/an.

Lingot bon marché

Quant au coût, le groupe de travail se réfère à un rapport de l'OCDE citant des exemples de réduction des émissions réalisées après coup dans des usines américaines existantes. Ainsi les coûts d'exploitation ont « chargé » en moyenne de 0,3 % les coûts d'exploitation de l'aluminium en lingots. Ce qui ne semble à première vue nullement excessif. C'est par un certain nombre de recommandations que le rapport Böhlen met un terme à cette analyse :

1. Limitation des émissions fluorées gazeuses et totales :

Steg 72 000 kg/an Chippis 42 000 kg/an

Martigny 15 000 kg/an

2. Limitation du rejet de fluorures dans les eaux à 2 kg par tonne d'aluminium au maximum.

3. Construction éventuelle de nouvelles usines nécessitant un examen préalable des atteintes possibles à l'environnement.

4. Délai d'assainissement des eaux souhaitable en l'espace de trois ans.

5. Surveillance de la limitation des émis-

sions fluorées par des contrôles appropriés. Il est bien difficile pour une personne peu avertie de la technique et de ses exigences d'imaginer les degrés de difficultés que comportent ces recommandations aux trois usines. Néanmoins, le ton du rapport, sa simplicité et la qualité des experts commis à cette étude donnent à penser que la tâche n'est pas au-dessus des possibilités des usines. Si de telles réalisations ont pu être menées à bien autant en Europe qu'aux Etats-Unis, il ne serait guère opportun de mésestimer aujourd'hui toutes les qualités suisses qui ont fait école dans le monde entier.

Hugo Besse

Cervin: une Américaine se tue sous les yeux de son mari

ZERMATT. – Lundi matin de bonne heure une Américaine, M^{me} Jane-Elisabeth English, âgée de 31 ans et habitant à Washington (DC) a fait une chute de 200 mètres dans la paroi est du Cervin.

Avec son mari et un ami, elle avait entrepris l'ascension de cette paroi. Le groupe n'avait pas jugé utile de s'encorder. 300 mètres audessus de la cabane du Hörnli, elle a glissé et elle est tombée dans le vide, sous les yeux de son mari. Il était 6 h. 30. Air-Zermatt a été

alerté. L'hélicoptère est arrivé très rapidement sur les lieux et les sauveteurs ont retrouvé le corps. La malheureuse avait été tuée sur le coup et le corps a été transporté à Zermatt.

Malade transporté à Brigue

Dans la nuit de dimanche à lundi un hôte de Riederalp, atteint d'un grave malaise, a été transporté en hélicoptère à l'hôpital de Brigue, où l'appareil a atterri à 2 heures du matin.

Dents-du-Midi: deux blessés

Hier, vers 15 h. 30, M. Mathias Minder, 26 ans, domicilié à Bex et M. Nicolas Nussbaumer, 28 ans, domicilié à Monthey, se sont blessés en revenant du Mont-Ruan (Dents-du-Midi). Ils descendaient encordés une pente assez raide et une glissade de l'un d'eux a été la cause de l'accident.

Blessés, ils ont été hospitaisés.

UNE JEUNE MONTHEYSANNE SE TUE PRÈS DE ROMONT

MONTHEY. – Hier matin, Mlle Marisa Sabbadini avait quitté son domicile de Vionnaz pour se rendre en visite chez ses parents, à Berne.

Alors qu'elle circulait de Romont en direction de Fribourg, parvenue à Macconnens, dans la Glâne, sa voiture a été déportée sur la gauche où elle est entrée violemment en collission avec un camion. Sous l'effet du choc la jeune conductrice a été éjectée et affreusement déchiquetée. Elle est morte sur les lieux de l'accident. Son corps repose à la morgue de l'hôpital de Billenens-Romont.

Les parents de Marisa, M. et Mme Angelo Sabbadini-Bressoud sont domiciliés à Berne où leur fille avait fait un apprentissage aux PTT. Elle avait aussi travaillé dans la ville fédérale avant d'obtenir, en 1976, son transfert à la poste de Monthey. Marisa, âgée de 24 ans, travaillait au guichet de Monthey 1 et habitait à Vionnaz d'où sa mère est native.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher, soit au guichet de la poste, soit en privé sont unanimes à témoigner de sa gentillesse, de son sens de l'accueil et de son sérieux.

Le *NF* présente à la famille de Marisa et à ses proches ses condoléances émues.

Journée riche en débats

Le tribunal d'arrondissement du district de Sierre se réunissait hier, lundi, sous la présidence de M. Edgar Métral, assisté de MM. Jacquod et Jean-Jérôme Crittin, juges. M. Edmond Perruchoud fonctionnait comme greffier.

Au mois d'octobre de l'an dernier, un accident mortel survenaît dans l'enceinte des usines d'aluminium de Chippis.

Un car heurtait un cycliste qui chuta lourdement sur le sol. Transporté à Genève, le blessé devait succomber à ses nombreuses blessures.

Le conducteur du car, né en 1932, de Tourtemagne, comparaissait hier, accusé d'homicide par négligence.

Le procureur général, M. Pierre Antonioli, rappela les faits. Il estima que le conducteur devait prêter une meilleure attention à la situation. La faute commise, selon M. Antonioli, se trouve en rapport direct avec le décès du cycliste.

Il réclama donc une peine de trois mois de prison, avec sursis durant deux ans.

M' Walpen, de Brigue, partie civile, demanda dans une plaidoirie en allemand, que les prétentions soient renvoyées au for civil.

Pour M' Escher, qui s'exprima également en allemand, la loi sur la circulation routière ne s'applique pas, l'accident étant survenu dans l'enceinte d'une usine.

Citant maintes références juridiques sur lesquelles il appuya sa plaidoirie, l'avocat de la défense dans ses conclusions se prononça pour l'acquittement de son client.

Le jugement sera envoyé aux intéressés

par écrit.

ACCIDENT MORTEL

A la fin du mois d'octobre 1977, vers 18 heures, une voiture renversa un piéton, M. Albert Lachat, boucher, au carrefour de Chippis, à la sortie du village de Chalais.

Grièvement blessé, le malheureux devait décéder lors de son admission à l'hôpital. Le conducteur de la voiture, un jeune

homme, originaire de Chermignon, âgé de 24 ans, se trouvait, hier, inculpé d'homicide par négligence.

M. Antonioli, qui participait à la visite locale précédant les débats, déclara que l'accusé ne s'était rendu compte de rien. Circulant à une vitesse supérieure à celle autorisée à l'endroit du choc, le jeune homme aurait commis une lourde faute de circulation. Celui qui fut présenté comme un conducteur médiocre s'entendit requérir contre lui une peine de quatre mois de prison avec sursis durant deux ans.

M° Luyet, défenseur, s'avoua très surpris par le fait que l'accusation n'avait point parlé de la victime. Si son client n'avait pas d'alcool dans le sang, il en allait autrement pour le disparu qui, d'après les calculs de la défense, accusait un taux d'alcoolémie de quelque 2,4 ‰. M. Lachat, qui avait très mauvaise vue, de plus, n'empruntait pas un passage de sécurité réservé aux piétons.

La situation, à l'endroit du choc, à proximité du terrain de football de Chalais, est telle, que les conducteurs ont l'impression d'entrer dans un trou noir, perdant beaucoup de visibilité.

Mettant le principal de la faute de l'accident sur le piéton, M° Luyet demanda l'acquittement de son client.

M. Antonioli, reprenant la parole, souligna ce qu'il qualifia de grave erreur de la défense.

M. Lachat, en fait, se trouvait avec $0.78\%_{00}$ d'alcool dans le sang. Pour une personne décédée sur le coup, les calculs d'élimination présentés par M° Luyet ne tiennent pas, le taux d'alcool se trouvant bloqué.

De plus, fit remarquer le procureur, il n'existe pas dans cette partie de la commune de Chalais de passages de sécurité.

Intervenant une seconde fois, lui aussi, le défenseur soutint que le taux discuté atteignait pour le moins 1 $\%_{00}$.

Il remit en question également la distance

à laquelle fut projetée la victime, une soixantaine de mètres d'après les divers rapports.

Dans cette affaire également, les juges feront parvenir leur sentence aux parties par écrit.

VIOLATION D'UNE OBLIGATION D'ENTRETIEN

Hier après-midi, dans la même composition que précédemment, l'aréopage tint séance. Prévenu d'une violation d'entretien et de

fausse déclaration d'une partie en justice, l'accusé ne se présenta pas à la séance.

En instance de divorce, l'homme ne paya pas la pension due à son épouse et à son enfant. Lors du procès de ce divorce, il ne déclara pas le montant exact de ses gains, dans l'intention manifeste, déclara le procureur de ne pas payer la pension exigible.

Peine partiellement complémentaire à une autre infligée précédemment, M. Antonioli réclama six mois de privation de liberté, avec trois ans de sursis. Une obligation de payer est assortie à cette demande de condamnation.

M^c Serge Sierro, représentant l'épouse lé-

sée, estima que la justice, dans ce genre d'affaire, lui paraissait trop lente.

Le jugement parviendra ultérieurement aux intéressés.

UN IMPRIMEUR AUX ABOIS

Le dernier cas traité hier concernait un jeune imprimeur de la région, inculpé notamment d'abus de confiance, de tentative d'escroquerie, de faux dans les titres, de violation de l'obligation de tenir une comptabilité.

Entre 1975 et 1976, l'homme exploita une imprimerie en tant qu'employeur. Mais il ne versa pas les sommes dues et retenues sur les salaires de ses employés à la caisse de compensation. Aucune comptabilité élémentaire pour la paye ne fut tenue.

Signataire d'un contrat d'assurance – les primes étant également retenues sur les salaires – l'inculpé n'honora pas ses engagements.

On lui reproche également d'avoir transformé une reconnaissance de dette en quittance. Mais en l'occurrence, la supercherie fut découverte

M. Pierre Antonioli détailla les faits, retenant les principaux points figurant à l'acte d'accusation. Il se posa aussi la question de savoir pourquoi l'entreprise impliquée n'avait point été inscrite au registre du commerce.

En conclusion, il demanda une peine de dix mois de prison sans s'opposer à l'octroi d'un sursis avec délai d'épreuve durant deux ans.

Partie civile, pour un employé lésé, M' Jean-Bernard Pitteloud, de Sion, se contenta d'appréciations personnelles de mandant au tribunal d'infliger une peine juste à un de ceux qu'il qualifia abondamment de « biscornus de la vie ».

Défenseur, M° Serge Sierro retraça, lui, l'ambiance dans laquelle dut évoluer pendant plusieurs mois son client.

Acculé à la déroute, il travailla d'arrachepied, mais sans parvenir à maîtriser son entreprise. L'homme fut ainsi très vite acculé aux ac-

tes délictueux. Pas malhonnête, mais désemparé, l'imprimeur ne vit aucune solution pour se sortir d'un terrible engrenage. Devant le repentir sincère manifesté par son client, M° Sierro ne demanda pas l'in-

son client, M^e Sierro ne demanda pas l'indulgence des juges, mais leur objectivité.

Les délibérations durant longtemps, les conclusions des juges seront envoyées par écrit aux personnes impliquées.



Marché de voitures

Grand choix - Facilités de paiement

Garantie sur les voitures portant notre sigle

Autocase — Sion

Avez-vous besoin

d'une chaise roulante? d'un lit électrique, d'une potence, d'une paire de béquilles ou encore d'un tire-lait, d'un pèse-bébé, d'une balance, d'une table de malade ou de bien d'autres articles médicaux?

Alors, savez-vous qu'une maison spécialisée est à votre disposition à Montreux?



Locations et ventes

Articles sanitaires

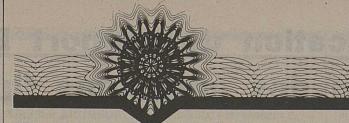
A. Roch (succ. A.-J. Bibey)

Grand-Rue 74, 1820 Montreux

Tél. 021/61 28 68 Corseterie, bas à varices, bandages, hernières, pro-

Sous-vêtements de chaleur: Emosan - Medina

22-120



BankAmerica Overseas Finance Corporation N.V., Curação

3³/₄ 0/₀ Emprunt 1978-93 de fr.s. 80 000 000

avec cautionnement solidaire de la BankAmerica Corporation, San Francisco, Californie, USA

Le produit net de cet emprunt sera ajouté aux fonds de la Société-destinés à l'extension des crédits aux maisons affiliées en dehors des U.S.A. dans les secteurs bancaires et non-bancaires.

Titres: Obligations au porteur de fr.s. 5000. – et fr.s. 100 000. – valeur nominale.

Coupons: Coupons annuels au 12 octobre.

Durée: 15 ans au maximum.

Tranches d'amortissement annuelles, à partir de 1983 par rachats, si les cours Remboursement: ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 12 octobre

1993 au plus tard.

Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

100% + 0,3% timbre fédéral de négociation Prix d'émission:

du 12 au 15 septembre 1978, à midi. Délai de souscription:

Numéro de valeur:

Restriction de vente:

Ces obligations ne sont pas enregistrées conformément aux prescriptions du «United States Securities Act of 1933». Par conséquent, elles ne peuvent être ni offertes ni vendues directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique ou dans leurs territoires et possessions. En outre, ces titres ne peuvent être ni offerts ni vendus à des personnes originaires ou citoyennes des Etats-Unis ou de leurs territoires et possessions ou résidant dans ces pays.

Les prospectus et bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses Banque Populaire Suisse

A. Sarasin & Cie

Société de Banque Suisse Banque Leu S.A.

Société Privée de Banque

Groupement des Banquiers Privés Genevois

Crédit Suisse

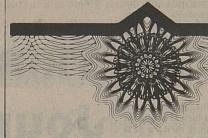
Groupement de Banquiers

et de Gérance Privés Zurichois Union des Banques Cantonales Suisses



Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE JOURNAL D'ACTUALITÉ A L'IMAGE DU VALAIS



VELOURS CÔTELÉ POUR FILLES ET GARÇONS Trois exemples de notre immense choix:

PANTALON EN VELOURS À FINES CÔTES Pur coton, cinq coloris divers

Tailles 122-146 cm

152-176 cm 16.

PANTALON EN VELOURS À LARGES CÔTES

Pur coton. Coloris marine, brun ou camel. Tailles 86-116 cm

PANTALON EN VELOURS COTELÉ

avec deux poches appliquées. Coupe parfaite. Pur coton. Coloris beige, brun ou noir. Tailles 122-146 cm

152-176 cm 25.-



Voyez donc, à l'agence Datsun la plus proche, combien peu vous coûte maintenant une Datsun!

Baisse des prix jusqu'à Fr. 1300.-



Exemples

Datsun Cherry 100 A, 2 p. Datsun 160J Datsun 180B berline Datsun 180B coupé

Datsun 200L

seulement 9 390.seulement 12 850.seulement 13 650.seulement 14 550.seulement 16 450.-

Votre amie sur route.



en BREF

Trente licenciements au Tessin

LOSONE (ATS). – La fabrique de montres Steinmann, de Losone (TI), a licencié 30 de ses 150 ouvriers, en raison, affirme-t-elle du franc suisse qui lui a fait perdre maintes commandes. On n'exclut pas d'autres licenciements pour la fin de septembre. Le personnel de cette entreprise est presque entièrement composé de main-d'œuvre féminine, notamment de frontalières italiennes. Les inondations du mois d'août avaient causé à la fabrique pour environ 400 000 francs de dégâts.

Un conseiller d'Etat roi du tir

CAROUGE (GE) (ATS). – Le conseiller d'Etat Robert Ducret, directeur des finances du canton de Genève, a été sacré roi du tir au canon lors de la grande fête populaire de Carouge, la «Vogue», qui s'est déroulée samedi et dimanche avec la participation de groupes costumés de Zoug et de Payerne et d'ensembles folkloriques de plusieurs pays. A noter qu'au cortège, le conseiller d'Etat Ducret a défilé dans les rangs de la fanfare municipale de Carouge, où il tient la grosse caisse.

Noyade dans le lac de la Gruyère

AVRY-DEVANT-PONT (FR) . – (ATS). – Hier après-midi, on a retrouvé au bord du lac de la Gruyère, près d'Avry-Devant-Pont, le corps de M. Ferdinand Bugnon, âgé de 49 ans, pensionnaire du foyer Nazareth à Avry. Le malheureux s'est noyé. On ne connaît toutefois pas les causes exactes de l'accident.

A nous la Provence !..

BERNE (ATS). – Invitée par l'aviation militaire française, l'école d'aviation 250 de notre armée effectue, aujourd'hui, pour la première fois, un vol de navigation à l'étranger, plus précisément vers la base aérienne de Salon-de-Provence, dans le sud de la France. Il s'agit ainsi de rendre la visite que les élèves pilotes français avaient faite l'an passé à Emmen (Lucerne).

Pour les pilotes militaires à la veille de recevoir leurs brevets, ce vol représente le grand moment d'une formation très dure d'une année et demie. C'est la première fois que notre aviation militaire envoie une formation aérienne aussi importante à l'étranger.

Il jouait avec ... des allumettes

SOLEURE (ATS). – Un incendie a ravagé, dimanche soir, une ferme dans la village d'Aeschi. Le bétail a pu être évacué. Le bâtiment, construit en 1741, était classé. Selon la police cantonale soleuroise, un enfant qui jouait avec des allumettes est à l'origine du sinistre. Le montant des dégâts n'a pas encore pu être évalué.

Mort d'une diaconesse centenaire

LA SARRAZ (VD) (ATS). – Sœur Laure Matthey est morte dans sa 101° année à l'institution des diaconesses protestantes de Saint-Loup, près de La Sarraz. D'origine neuchâteloise, née au Locle le 3 septembre 1978, sœur Laure était l'ainée de trois filles, dont deux devinrent diaconesses.

Horaires réduits chez Sibir

SCHLIEREN (ZH) (ATS). – La fabrique de réfrigérateurs Sibir, à Schlieren (ZH), mettra le 1^{et} octobre les deux tiers de son personnel, soit 220 ouvriers, au chômage partiel. Horaire de travail et salaires seront réduits de 20 %.

Selon un communiqué de la direction de l'entreprise, cette mesure a été prise d'entente avec la commission d'ouvriers. Il s'agit d'une « conséquence directe de la hausse persistante du franc suisse ».

Décès du frère de M. Gnaegi

BERNE (ATS). – M. Hans Gnaegi, frère du conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, est mort vendredi à Berne à l'âge de 70 ans. M. Gnaegi avait occupé de 1935 à 1974 un poste de juriste à la division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique.

SONDAGES AU RAWYL

Pas besoin d'attendre une décision du Parlement

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral n'a pas à tenir compte d'une décision de principe du Parlement au sujet du tunnel routier du Rawyl pour poursuivre d'éventuels travaux de sondage. Il se réserve notamment le droit de décider – en accord avec le canton de Berne - à quel endroit et à quel moment des sondages seront entrepris sur le versant bernois. Mais pour ce faire, il tiendra compte de la situation politique et financière du moment. Telle est en substance la réponse écrite du gouvernement à une motion du conseiller national Vetsch

Lorsqu'il a accepté la motion du Conseil national demandant le réexamen du réseau des routes nationales, le Conseil fédéral s'est expressément réservé le droit de continuer l'étude des projets et des points à élucider pour les tronçons de routes nationales contestés. Selon la loi sur les routes nationales, l'établissement de projets de routes nationales est de la compétence du Conseil fédéral et des cantons. Le percement de galeries de sondage entre dans les tra-vaux d'établissement du projet et non pas dans celui des travaux de construction. Dans le cas particulier, ils doivent permettre de déterminer si un tunnel de base du Rawyl pourrait être construit sans frais excessifs malgré l'hypothèse de conditions géologiques défavorables dans cette région ou si l'idée du projet d'un tunnel de base doit être abandonnée en faveur d'un tunnel de faîte.

Jusqu'à présent, la Confédération a dépensé environ 12,7 millions pour les travaux de sondage exécutés au Rawyl. Le Conseil fédéral a fixé à 45 millions la limite des dépenses pour ces mêmes travaux, qui ont débuté sur le versant valaisan uniquement.

JUIFS SOVIÉTIQUES Encore un témoignage accablant

BERNE ET ZURICH (ATS). - Le Comité suisse d'action pour les Juifs d'Union soviétique organisait, hier à Zurich, un séminaire sur les conditions d'émigration des Juifs russes. Depuis 1969, mais surtout à partir du procès de Leningrad en 1970, environ 150 000 Juifs ont pu quitter l'URSS - 125 000 d'entre eux vivent en Israël. Le comité lutte afin d'obtenir pour la communauté juive la libre émigration, la mise en liberté des personnes détenues pour avoir tenté de passer à l'étranger, la possibilité pour ceux qui désirent rester en URSS de vivre selon leur croyance juive de même que l'arrêt de la campagne

Hier, le comité présentait, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Berne, M. Israël Zalmanson, juif soviétique de 29 ans récemment émigré après huit ans de prison. Zalmanson avait tenté, le 15 juin 1970 à Leningrad; de s'emparer d'un avion pour s'enfuir vers la Suède. Condamné à huit ans de réclusion, il devait purger la fin de sa peine à Vladimir, un établissement au régime qu'il décrit comme particulièrement sévère. Libéré depuis juillet 1978, il vit désormais en Israël.

Zalmanson devait notamment déclarer que les conditions de détention s'étaient constamment dégradées au cours des huit ans passés en prison. Plus particulièrement les contacts avec les familles, la nourriture et l'hygiène. Il a également déclaré avoir eu connaissance des accords d'Helsinki par des comptes rendus de journaux, distribués dans l'établissement où il se trouvait.

LUTRY (ATS). – Un accident particulièrement dramatique s'est produit hier vers 16 h. 30 sur la chaussée montagne de l'autoroute du Léman, à la sortie de Lutry. M. Michel Golay, 44 ans, domicilié à Lausanne, qui roulait au volant d'un fourgon à une vitesse d'envi-

ron 100 km/h, a obliqué à droite

pour une raison inconnue, a esca-

EMBARDÉE SUR

ladé un talus et s'est écrasé contre un portique de signalisation. Un incendie a éclaté, mais a pu être maîtrisé par un routier de passage. Il a fallu une heure aux pompiers pour libérer le conducteur coincé dans son véhicule. Un médecin mandé d'urgence a dû procéder à l'amputation sur place de la jambe droite de la victime.

Nouveau toit pour l'OMPI

L'AUTOROUTE DU LÉMAN

On doit l'amputer

GENÈVE (ATS). – L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a inauguré hier son nouveau bâtiment de siège à Genève

Le coût de cet édifice (environ 52 millions de francs) a été couvert par un prêt de la «Fondation immobilière pour les organisations internationales (FIPOI)», administrée par les autorités fédérales et genevoises. Ce prêt sera remboursé en 40 annuités.

L'OMPI, qui groupe 106 Etats, est une institution spécialisée de

l'ONU qui se consacre à la propriété industrielle (brevets d'inventeurs, marques de fabrique, etc.) et à la propriété littéraire et artistique (droits d'auteur, droits des artistes, etc.).

Le Conseil fédéral est résolu à faciliter, dans toute la mesure de ses moyens, le développement harmonieux des institutions internationales qui sont établies sur sol suisse, a déclaré, lors de la cérémonie d'inauguration, M. Pierre Aubert, chef du Département politique.

Un Haut-Valaisan en assises

BIENNE (ATS). – Devant la Cour d'assises du Seeland s'est ouvert hier le procès d'un jeune homme domicilié dans le Haut-Valais, et prévenu d'homicide volontaire manqué, éventuellement de meurtre passionnel manqué, commis sur la personne de son ex-amie, âgée de 20 ans et domiciliée à Bienne.

Le 17 mai 1977 au matin, le

prévenu s'était rendu chez la jeune fille, qui venait de lui signifier la fin de leur liaison. Entré de force dans l'appartement, et y ayant rencontré le nouvel ami de son ex-fiancée, l'amoureux éconduit et jaloux a brutalisé la jeune fille et lui a tiré dans la tête une balle de pistolet d'ordonnance, avant de tenter de se faire justice en se tirant une balle dans le cœur. Les deux jeunes gens ont survécu à leurs graves blessures. Mais les psychiatres ne peuvent encore se prononcer sur les lésions mentales que la jeune victime a subies.

La Cour d'assises du Seeland, que préside le juge P. Grossenbacher, assisté des juges J. Gubler et Chs. Rauber, a procédé hier à l'interrogatoire du prévenu. Ses déclarations, portant sur les raisons pour lesquelles il avait décidé de se rendre chez son ex-amie, restent confuses et contradictoires. Avant de se rendre à Bienne, le prévenu avait fait part à plusieurs personnes de son intention de mettre fin à ses jours.

La Cour d'assises rendra son

jugement samedi, au terme d'un procès qui durera toute la semaine.

25 millions pour l'enfance

organisation suisse d'aide à la jeunesse, a atteint lors de sa dernière vente de timbres et de cartes une somme de 8,9 millions de francs. En 1977, plus de 25 millions de francs ont été investis pour des tâches multiples réalisées par Pro Juventute en faveur des enfants et des familles de notre pays, indique un communiqué de la fondation. Pro Juventute va tenter en 1979, à l'occasion de « l'année intercantonale de l'enfant » d'encourager tout spécialement la réalisation de quelques tâches sociales en faveur d'enfants tout particulièrement dé-

SOLEURE (ATS). - Pro Juventute,

savantagés de notre pays : c'est ainsi que la fondation cherchera à améliorer les conditions de vie des enfants vivant dans des régions de montagne, à fournir de meilleures possibilités de jeux aux enfants habitant en ville, et à aider les enfants issus d'une famille dans laquelle manque l'un des parents.

Un nouveau concept a été créé par Pro Juventute : ce document prévoit une série de mesures destinées à encourager le développement social et culturel à l'intention des enfants et familles des régions de montagne.

SITUATION MONÉTAIRE Les fabricants de chaussures dans leurs petits souliers

ZURICH (ATS). – On doit s'attendre à des difficultés dans la situation de l'emploi si les autorités ne prennent pas rapidement des mesures, annonce l'Association des industriels suisses de la chaussure. La surévaluation du franc suisse par rapport au dollar et au mark allemand pose à la branche des problèmes de plus en plus aigus.

6400 personnes sont actuelle-

ment occupées dans l'industrie de la chaussure. L'indice de l'emploi, qui avait passé de la fin 1975 à juillet 1977 de 86,0 à 105,4, s'est rabaissé au terme du deuxième trimestre de 1978 à 97,5. Alors que la reprise, même si elle s'est quelque peu ralentie, continue à se faire sentir dans l'ensemble des activités suisses, l'industrie de la chaussure a été sérieusement marquée par la surestimation de notre monnaie Tout porte à croire en plus que la situation doit encore s'aggraver. La chute du mark, de 10 % depuis le début de juillet, a par exemple entrainé non seulement une notable baisse des commandes, mais également l'annulation de certains contrats libellés en francs suisses, poursuit l'association.

L'industrie suisse de la chaussure, au sortir du creux des années de récession, 1974 et 1975, connut une relance relativement rapide grâce à une hausse sensible des exportations de 1975 à 1977. La production a passé pour l'étranger ainsi de 1,8 à 2,7 millions de paires. Le respect des délais de livraison, une stabilisation des prix et une qualité reconnue autorisèrent ces résultats.

Un semestre catastrophique

Aujourd'hui, les nouvelles données laissent envisager un avenir incertain. Au cours du premier semestre 1978, la production a baissé de 10,4 % pour le marché intérieur, de 6,2 % pour le marché extérieur, par rapport à l'exercice précédent. Aussi longtemps que des mesures efficaces ne seront pas prises par les autorités compétentes, une aggravation sérieuse dans l'industrie de la chaussure est à craindre, condital l'acception de la chaussure est à craindre, condital l'acceptific de la chaussure est à craindre, condital l'acceptific de la chaussure est à craindre, condital l'acception de la chaussure est à craindre, condital l'acception de la chaussure de la chaussure est à craindre, condital l'acception de la chaussure est à craindre, condital l'acception de la chaussure est à craindre de la chaussure de la chaussure est à craindre, condital l'acception de la chaussure est à craindre, condital l'acception de la chaussure est à craindre de la chaussure est à craindre, condital l'acception de la chaussure est à craindre, condital l'acception de la chaussure est à craindre de l'acception de la chaussure est à craindre de la chaus

ARMEMENT ET RADIOLOGIE Proposition suisse à l'ONU

GENÈVE (ATS). – «Il est interdit d'employer toute arme dont l'effet principal est de blesser par des éclats qui ne sont pas localisables par rayons «X» dans le corps hu-

Tel est le libellé d'une proposition présentée hier par la Suisse à la réunion préparatoire pour la conférence des Nations unies sur l'interdiction ou la limitation de certaines armes, qui se déroule à Genève

Cette proposition avait été présentée, pour la première fois, par notre pays à la conférence d'experts gouvernementaux convoquée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Lugano. Elle avait fait l'objet d'un terrain d'entente unanime lors de la quatrième session de la conférence diplomatique sur le droit humanitaire de Genève.

deux propositions présentées par la Suède, hier également, à la réunion de Genève.

La Suisse a appuyé d'autre part

APPEL DE LA FÉDÉRATION ROUTIÈRE Accélérer la construction des routes nationales

BERNE (ATS). – Pour la Fédération routière suisse (FRS), le développement de notre réseau de routes nationales devrait être accéléré. Par ailleurs, l'activité de cette organisation faîtière du trafic routier et de l'économie automobile s'est déroulée l'an dernier sous le signe de la défense contre les tendances hostiles à la construction de routes et à l'automobile en général, lit-on dans son rapport 1977.

Ce rapport, qu'accompagnent d'abondants renseignements statistiques, fournit une vue d'ensemble sur l'évolution récente de l'écono-

mie automobile, du trafic routier et de la construction de routes. Il relève en particulier une quasi-stagnation dans la construction des routes nationales, alors que parallèlement, la densité du trafic, le parc automobile et le nombre des accidents ont augmenté. A cet égard, la FRS souligne la sécurité offerte par les routes nationales : sur 736 personnes tuées l'an dernier hors des localités, 64 seulement (12 de moins qu'en 1976) l'ont été sur les autoroutes, alors que les accidents mortels ont au contraire fortement augmenté sur les routes principales et secondaires. Ne serait-ce que pour des raisons de sécurité, la fédération demande en conséquence que l'achèvement de 20 à 40 km par an soit porté à un chiffre plus élevé.

La FRS déplore que l'automobile soit souvent clouée au pilori comme principale responsable de la pollution de l'environnement et du gaspillage d'énergie. Elle considère comme sa mission de lutter contre les tendances hostiles à l'automobile et à la construction routière et de promouvoir une organisation libérale des transports, sans mesures dirigistes ou étatiques.

DROGUE AU TESSIN Dix arrestations

LOCARNO (ATS). – La police tessinoise a réussi à démanteler un réseau de trafiquants de drogue. Elle a en effet appréhendé 10 jeunes gens qui achetaient et vendaient de la drogue forte. Elle a également saisi dans une cave d'Ascona plus de 100 grammes de morphine. La drogue, propriété d'une ressortissante allemande travail-

lant comme serveuse dans un restaurant d'Ascona, vaut sur le marché noir plus de 100 000 francs. La jeune femme était liée à un Allemand qui, après 'être évadé d'une prison de Berlin, s'était réfugié à Zurich où il est décédé des suites, semble-t-il, d'une overdose de morphine.



Nicaragua: état de siège et loi martiale - 29 morts

MANAGUA (ATS/AFP). - L'état de siège et la loi martiale ont été imposés dans les deux départements nicaraguayens de Masaya et Esteli, en raison de « la terreur, des incendies et des pillages » dans ces zones, indique un communiqué du gouvernement publié hier à Managua. A Masaya (30 km à l'est de Managua) et Esteli (150 km au nord), capitales des deux départements concernés, les combats, particulièrement intenses depuis la nuit de samedi à dimanche, se poursuivaient hier.

OPEP: colosses aux pieds d'argile

ZURICH (ATS). - « Les pays de l'OPEP ont dû déchanter », a déclaré en

substance M. Léo Schuermann, vice-président du directoire de la Banque

Nationale Suisse dans un exposé sur le thème « Economie mondiale et po-

litique - les pays pétroliers, nouvelles puissances économiques », présenté à

la communauté culturelle israélite de Zurich. Selon M. Schuermann, les

excédents de recettes des pays de l'OPEP ont déjà passé de 27 milliards de

dollars en 1974 à 4 milliards en 1976 : le niveau des chiffres rouges est bien-

tôt atteint. Il faut d'ailleurs s'attendre à une détérioration sensible des résultats d'exercices. Selon M. Schuermann, les pays de l'OPEP n'ont atteint leur

situation économique actuelle qu'en raison d'une politique énergétique déficiente des Etats occidentaux, en particulier des Etats-Unis. L'infrastruc-

ture de ces pays est construite à la manière d'un «colosse aux pieds d'argile».

De 70 à 80 % de la population est analphabète, ce qui empêche cette der-

nière de participer au processus de développement engendré par le pétrole.

De plus, les projets de développement doivent être érigés avec l'aide de tra-

Sans faire montre d'un optimisme outrancier, a conclu M. Schuermann,

Les insurgés sont toujours maîtres du centre de Masaya, tandis que les forces armées sont repliées dans la principale caserne et ses environs. Des renforts gouvernementaux, venus de Managua, tentent de soulager la pression à laquelle elles sont soumises. Les en-trées de la ville sont le théâtre de violents affrontements.

Toujours à Masaya, d'importants incendies se sont déclarés en plusieurs points, notamment au marché municipal, et dans les succursales de la Banque nicaraguayaise.

Le gouvernement a annoncé qu'il a « totalement récupéré » Leon, deuxième ville du pays, située à 90 km à l'ouest de Managua.

En revanche, une nouvelle poussée insurrectionnelle a surgi à Diriamba (40 km au sud de la capitale). Des groupes de rebelles combattent les forces gouvernementa-les dans une vallée appelée San

La capitale a été de son côté le théâtre d'intenses engagements, pendant toute la nuit de dimanche à lundi, notamment dans les quartiers du sud-est, où les insurgés ont attaqué un poste militaire. L'armée

a affirmé que les attaquants ont été repoussés et se sont replié 29 MORTS ET 45 BLESSÉS

Vingt-neuf personnes ont été tuées et quarante-cinq autres bles-sées au cours des trois jours de combats dans l'ensemble du Nicaragua, a annoncé hier à Managua la Croix-Rouge nicaraguayenne.

La plupart des victimes sont des civils. Ces chiffres diffèrent considérablement des estimations de la presse du Nicaragua qui a fait état d'environ cent morts, dont une cinquantaine à Leon, deuxième ville du pays à 90 km à l'ouest de Mana-

Le «patron» des petits chanteurs est mort

PARIS (ATS/AFP). - Le directeur des « Petits chanteurs à la croix de bois », l'abbé Delsinne, est décédé dans la nuit de dimanche à lundi, apprend-on dans son entoura-

L'abbé Delsinne, âgé de 64 ans, est mort d'une embolie pulmonaire à Glaignes (Oise), où se trouve la résidence de la célèbre chorale.

Il dirigeait les « Petits chanteurs à la croix de bois depuis 1963. Il avait succédé à cette époque à Mgr Maillet, l'un des fondateurs de la chorale, décédé le 20 février

GRANDE-BRETAGNE La variole a tué

LONDRES (ATS/AFP). - Mme Janet Parker, une photographe britannique, est morte hier matin de la variole, à l'hôpital Catherine de Barnes, près de Birmingham.

M^{mc} Parker se trouvait en « isolement » depuis le 25 août dernier, date à laquelle les médecins diagnostiquèrent formellement un cas de variole, le premier en Grande-Bretagne depuis cinq ans. Mmc Janet Parker, qui travaillait au laboratoire photographique de la Faculté de Birmingham, était tombée

malade quelques jours auparavant. L'hospitalisation de M^{mc} Parker avait déclenché une véritable chasse aux parents et amis de la photographe, tandis qu'une psychose de

maines où des progrès apparents

ont été constatés.»

la variole s'emparait d'une partie de la population. 250 proches immédiats de Mme Parker ont été ainsi contraints de subir une quarantaine de huit jours imposée par les autorités britanniques. Tous les laboratoires de microbiologie de Grande-Bretagne firent également l'objet de contrôles de sécurité.

Les Britanniques un peu stupéfaits apprirent au même moment que, « pour des raisons de diagnostic et de comparaison », trois laboratoires (à Birmingham, à Liverpool et à Londres) conservaient le

dangereux virus de la variole. Une enquête a été ouverte sur la façon dont M^{mc} Janet Parker a contracté la maladie. Plusieurs observateurs ont d'ores et déjà avancé la thèse selon laquelle les conditions de sécurité de l'antenne de microbiologie de l'hôpital de Birmingham - qui se trouve à l'étage en dessous du laboratoire de Mme Parker – n'étaient pas parfaites.

UNE NOUVELLE PÉRIODE A CAMP DAVID: COMMENCE

THURMONT (ATS/AFP). - Camp David vit maintenant à l'heure de la navette diplomatique: aucune séance de travail n'a réuni MM. Carter, Begin et Sadate depuis jeudi dernier, bien que les trois hommes d'Etat résident à moins de cent

mètres les uns des autres.

Hier, le chef de la Maison-Blanche, qui mène un ballet incessant de rencontres bilatérales, s'est entretenu seul à seul avec le président Sadate. La veille, il avait conféré pendant un peu plus d'une heure avec le chef du Gouvernement is-

La tournure ainsi prise par les événements paraît confirmer la persistance de difficultés empêchant toute discussion à trois, estiment les observateurs. Dans ces conditions, l'issue du sommet repose de plus en plus sur le président Carter et sur les suggestions préparées par ses collaborateurs.

Cette navette, que l'on aurait préféré éviter du côté américain, donne lieu à des transactions particulièrement laborieuses. Dimanche, l'influent sénateur Henry Jackson, se référant à de « bonnes sources », émanant vraisemblablement de la Maison-Blanche, avait confirmé que le dialogue de Camp David ne progressait que « très len-

L'avenir de la Cisjordanie et de Gaza constitue la principale pierre d'achoppement entre Israéliens et

Egyptiens. Mais des divergences de vue profondes les opposent aussi sur le sort des Palestiniens, les implantations israéliennes en territoires occupés et les conditions de paix entre l'Etat hébreu et ses voisins, si l'on en croit la presse du

UN « PUZZLE »

Pour les nombreux observateurs qui suivent le déroulement du sommet de Camp David, ce conclave apparaît plus que jamais comme un « puzzle », dont les pièces prin-cipales sont manquantes. Mais les rares indications fournies quotidiennement par le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell, sur l'emploi du temps des trois hommes d'Etat font apparaître une image qui n'encourage pas à l'optimisme.

« Depuis dimanche, a-t-il dit, une nouvelle période a commencé. Chaque délégation multiplie ses efforts pour tenter de déterminer s'il existe une approche possible des importantes divergences de vues qui subsistent et approfondit les do-

Bristol: trois Suisses tués

BERNE/LONDRES (ATS/Reuter/DPA). - Un accident d'avion de tourisme, survenu dimanche près de Bristol en Grande-Bretagne, a coûté la vie à quatre personnes, trois Suisses et un Britannique. Il s'agit du pilote, M. Thomas Breitenstein (33 ans), de Fahrweid (ZH), de Mile Lilian Kull (23 ans), de Scherz (AG), de son frère, M.

Ulrich Kull (25 ans), également domicilié à Scherz (AG) et du co-pilote, M. David McLennan (36 ans), domicilié en Suisse. L'avion, qui se rendait d'Exeter à

Leicester, probablement en raison d'ennuis mécaniques et de la mauvaise visibilité due aux conditions météorologiques, s'est écrasé et a

Stoll: le chagrin d'une mère

Samedi à Stuttgart ont eu lieu les obsèques de Willy-Peter Stoll. Voici les parents du jeune terroriste. A moitié cachée par l'épaule de sa mère, l'épouse du défunt, Brigitte Stoll.



on peut escompter que le prix du pétrole ne continuera d'augmenter que jusqu'en 1980, proportionnellement au taux d'inflation mondial.

En bref

- PUSAN (Corée du Sud) (ATS/ AFP). - Les Sud-Coréens ont remporté, hier, la part du lion aux 24° Jeux olympiques des jeunes artisans à Pusan (Corée du Sud) en s'assurant 22 des 31 médailles d'or décernées. La Suisse est 2e avec trois médailles d'or (charpenterie, bijouterie, tapisserie), cinq d'argent
- BOMBAY (ATS/Reuter). Le cardinal Gracias, archevêque de Bombay, est décédé hier dans cette ville des suites d'une longue maladie. Agé de 78 ans, il avait été nom-mé évêque en 1950 et le pape Pie XII l'avait fait cardinal trois ans plus tard.
- exhorter hier les membres de son parti à rester prêts au combat électoral, malgré le renvoi des élections générales à une date indéterminée par M. James Callaghan, premier ministre. Il estime d'autre part que les élections n'ont pas été reportées « pour longtemps ».

IRAN: LE CHAH MONTRE SES MUSCLES

TÉHÉRAN (ATS/Reuter). - Les autorités militaires iraniennes se sont livrées à une démonstration de force, hier, dans les quartiers de Téhéran où des manifestants hostiles au chah se sont heurtés aux forces de sécurité la semaine dernière. Officiellement de 97 morts, le bilan de ces affrontements serait, selon des informations qui circulent sur place, de plusieurs centaines de morts.

Chars, voitures blindées et camions de militaires ont pris position aux points névralgiques des quartiers est de la capitale où de nombreux manifestants étaient tombés vendredi dernier après être descendus dans la rue pour protester contre la proclamation de la loi martiale à Téhéran et dans onze villes de province.

Pour la quatrième journée consécutive, le bazar de Téhéran est

La Belgique en panne sèche

resté fermé, apparemment en signe de protestation contre la loi mar-

Selon les informations parvenues de province, de nombreux magasins sont restés fermés dans treize autres villes du pays en signe de protestation contre la loi martiale. A Isfahan, dans le sud, et à Tabriz, dans le nord-ouest, les autorités ont demandé aux commerçants de rouvrir leurs magasins sous peine de sanctions sévères.

Les autorités militaires ont fait savoir hier que cinq personnes avaient été tuées et dix autres blessées, lors de heurts entre manifestants et forces de sécurité, vendredi dernier à Meshed, dans le nord-est du pays, et à Qom, au sud de Téhé-

A Ahvaz, dans le sud du pays, et à Karaj, à l'ouest de Téhéran, la durée du couvre-feu a été réduite d'une heure.

• SOUTHPORT (ATS/AFP). – Le leader libéral, M. David Steel, a serves d'essence des stations-service pour leur approvisionnement

BRUXELLES (ATS/AFP). - Les

automobilistes belges comptent depuis le week-end dernier sur les réaprès le début, vendredi, de la grève générale des 5000 travailleurs dans le secteur pétrolier. Plusieurs stations-service ont

déjà été prises d'assaut par les automobilistes, dont certains proposaient de substantiels pourboires pour faire remplir leurs réservoirs.

La grève générale dans le secteur pétrolier est effective, au niveau de la distribution, depuis vendredi 22 heures locales et au niveau du raffinage depuis lundi matin 6 heures. Par ce mouvement, les ouvriers protestent d'une part contre la fermeture et le licenciement de 450 ouvriers de la « Raffinerie belge des pétroles » d'Anvers et d'au-tre part contre les menaces sur l'emploi qui pèsent sur l'ensemble

> la doctrine de Lénine? Au niveau international, se rangent-ils aux côtés des démocraties occidentales, dans le cadre de l'Alliance atlantique ou continueront-ils d'appuyer la politique du Kremlin? Enfin, les décisions du PCI doivent-elles s'aligner sur les directives de Moscou, ou, au contraire, doivent-elles être l'expression des vœux de la majorité des membres du parti? En d'autres termes, le PCI continuera-t-il d'être une oligarchie téléguidée par Moscou ou se décidera

ploi à un demi-million de jeunes

Les jugements sur ce plan sont nuancés. Alors que dans l'ensemble, les hommes politiques se montrent plutôt favorables, les chefs syndicalistes, eux, sont fort critiques. Et pour cause. Mieux que les honorables députés et les honorables sénateurs, les dirigeants syndicalistes et les représentants du patronat connaissent les réalités concrètes de la vie économique. Ils se défient d'un plan à longue

ciales et dans la détermination des capitaux à investir.

D'autre part, qu'adviendra-t-il de ce plan triennal, lorsqu'il sera soumis aux débats des Chambres? Entre des partis politiques si profondément divisés, une entente couvrant une période de trois ans sera-t-elle possible? M. Costa, parlementaire libéral, après avoir loué le diagnostic établi par le plan et critiqué le traitement proposé, exprime la crainte que, malmené par les partis politiques, ce plan finisse

une interview comm Italie: La politique italienne chôme : le Parlement n'a pas encore rouvert ses portes, les députés et les

sénateurs prennent un repos bien mérité, après plusieurs mois d'activité intense, marqués par des événements extraordinaires : l'exécution barbare du président de la démocratie-chrétienne Aldo Moro, après une détention de près de deux mois, la démission brusque du président Leone et l'élection de Sandro Pertini comme chef de l'Etat. Ce fut une guerre des nerfs étalée sur plusieurs mois. Nonobstant les vacances parlementaires, deux événements politiques absorbent aujourd'hui l'attention : d'une part, une querelle sur l'identité du parti socialiste; d'autre part, un plan économique triennal du gouvernement pour la lutte contre le chômage et pour la relance de l'économie.

LES GAUCHESSE BROUILLENT **ENTRE ELLES**

La querelle sur l'identité du parti socialiste italien occupe présentement le monde politique, et tout spécialement les gauches. Elle a pour origine une interview de M. Bettino Craxi, secrétaire général du parti socialiste (à ne pas confondre avec le parti social démocrate (3,4 % des sièges à la Chambre) inquiet de voir le parti jouer un rôle secondaire en Italie (il n'occupe que le 9,6 % des sièges à la Cham-bre) alors que dans d'autres pays d'Europe, les socialistes sont les protagonistes de la vie politique, M. Craxi se propose de tirer son parti de son état d'infériorité. Le remède? trancher les liens, d'ordre idéologique et de nature stratégique qui, jusqu'ici, ont uni les socialistes au parti communiste et faire du parti socialiste, situé entre le PCI et la démocratie chrétienne,

la tierce force de l'échiquier politique italien. Jusqu'à présent, le PSI était sinon le serviteur, du moins le second du PCI. Que la parti socialiste soit désormais un grand parti de gauche, indépendant, idéologiquement éclectique, accueillant aussi bien les militants athées que les chrétiens pratiquants : telle est l'ambition de M. Craxi.

Comme on le devine, l'interview de M. Craxi a eu l'effet du pavé jeté dans la mare. Les communistes réagirent avec vivacité, sinon avec violence. La perspective de se voir privés désormais de l'appui politique des socialistes exaspère les amis de M. Berlinguer. Ceux-ci réagissent avec les sentiments d'un général qui, en pleine bataille, verrait déserter une partie de ses troupes.

L'interview de M. Craxi a déclenché une polémique entre les communistes et les socialistes ou, plus exactement, entre les commu-

nistes et les socialistes partisans de M. Craxi. Car, si celui-ci peut s'appuyer sur une forte majorité dans son parti, il doit néanmoins compter aussi avec une minorité tenace, liée au parti communiste, stimulée par M. Francesco De Martino, ancien secrétaire du PSI. Si le parti socialiste renonçait à son passé procommuniste, prétend M. De Martino, il compromettrait son avenir.

QUESTIONS GÊNANTES

La polémique actuellement en cours a l'avantage d'obliger les interlocuteurs à mieux définir leur position idéologique et à préciser leurs visées politiques. Ainsi, les socialistes somment-ils le PCI d'exposer nettement ses vues tou-chant l'idéologie de Lénine, touchant la position internationale du PCI et le rôle de la démocratie au sein du parti. En d'autres termes, les communistes italiens entendent-ils, oui ou non, rester fidèles à

t-il enfin à devenir, lui aussi, un parti démocratique vraiment autonome dans ses choix? On comprend que les dirigeants du PCI ne tiennent guère à répondre nettement à ces questions gênantes.

DU DIAGNOSTIC AU TRAITEMENT MÉDICAL

Quant au deuxième objet du dialogue politique actuel, c'est un plan triennal élaboré par le gouvernement pour enrayer la crise, pour relancer l'économie et, plus concrètement, pour procurer un em-

échéance, qui n'engage que son auteur, c'est-à-dire le gouvernement Andreotti en charge, lequel peut tomber d'ici quelques semaines ou quelques mois. En général, on juge positivement la première partie du plan, consacrée à une analyse de la situation économique et sociale de l'Italie. On trouve que le diagnostic est sérieux. Il en va autrement de la thérapeutique. Beaucoup la trouvent trop vague. On aimerait plus de précisions dans la description des mesures concrètes à prendre par le gouvernement central, par les autorités régionales et provin-

de notre correspondant à Rome Georges Huber

par n'être qu'un «amas de bonnes intentions»

Quoi qu'il en soit, les positions se décanteront au cours de ces prochaines semaines, et, à la reprise parlementaire, on verra probablement plus clair dans les deux questions qui occupent aujourd'hui le monde politique: la querelle sur l'identité du parti socialiste et le plan triennal sur la relance économique.

En politique comme ailleurs, un surcroît de lumière peut rendre l'homme plus libre dans ses choix.